



**Évaluation finale du projet « Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad » Guichet pour le Niger
Version Finale**



Commandité par le PNUD

Réalisé par :
SHEHU Sadeeq Garba, consultant international
BELLO ADAMOU Mahamadou, consultant national

Décembre 2024

Remerciements

Au terme de l'évaluation finale du projet « Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad “ Guichet pour le Niger ”, l'équipe d'évaluation tient à remercier le PNUD, le HCR et les partenaires de mise en œuvre de ce projet, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont facilité la conduite de cette mission. Il s'agit en particulier de l'équipe pays du PNUD à Niamey Niger, de l'équipe du PNUD à Diffa, des fonctionnaires du gouvernement nigérien, des chefs des départements techniques des ministères concernés, des ONG partenaires de mise en œuvre qui ont facilité l'organisation des voyages et des réunions avec les acteurs clés du projet, ainsi que des acteurs institutionnels et des bénéficiaires ciblés par la collecte de données, qui ont bien voulu accueillir la mission et lui ont fourni des informations essentielles et une documentation précieuse, sans lesquelles cette mission n'aurait pas pu atteindre les résultats escomptés. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les partenaires et bénéficiaires qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté le soutien nécessaire, ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

L'équipe d'évaluation

Table des matières

Liste des tableaux	iv
Liste des acronymes et abréviations	v
Résumé analytique:	vii
Introduction	1
1. Présentation de la Facilité.....	1
1.1. Objectifs du Projet.....	3
1.2. Résultats et Produits escomptés de la mise en œuvre du Projet	3
1.3. Budget du projet	4
1.4. Théorie de changement du Projet	5
1.5. Parties prenantes de la mise en œuvre de la Facilité	6
1.6. Stratégies de mise en œuvre	11
2. Étendue et objectifs de l'évaluation	14
2.1. Objectifs spécifiques de l'évaluation	14
2.2 Limites temporelles et géographiques	14
2.3 Périmètre thématique	15
2.4 Public cible	15
3. Approche et Méthodes d'Évaluation	16
3.1 Collecte de données	16
3.2 Analyse des données	18
3.3 Cadre d'Évaluation	21
3.4 Considérations Éthiques	21
3.5 Défis et Limites	22
4. Résultats et constats	23
4.1 Pertinence du Projet.....	23
4.2 Efficacité du Projet.....	31
4.3 Efficience du Projet.....	36
4.4 Durabilité du Projet	42
4.5 Cohérence du Projet.....	46
4.6 Questions Transversales	47
5. Défis, enseignements tirés et recommandations	51
5.1. Défis de la mise en œuvre	51
5.2. Enseignements tirés	52
5.3. Recommandations	57
Références bibliographiques	61

Annexeslxii

Liste des tableaux

Tableau 1 : les localités d'intervention de la Facilité dans la région de Diffa.....	11
Tableau 2 : le nombre d'entretiens réalisés par localité.....	17

Liste des acronymes et abréviations

AD	Administrateurs Délégués
CAD/OCDE	Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques
CBLT	Commission du bassin du lac Tchad
CFM	Centre de Formation Multifonctionnel
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CLS	Comité Local de Stabilisation
CMR	Cadre de Mesure de Résultats du Projet
CMR	Cadre de Mesure de Résultats du Projet
CNPS/R	Coordination Nationale des Programmes de Stabilisation et de prise en charge de la Réédition
COGES	Comité de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CSCAU	Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine
CSI	Centre de Santé Intégré
CTR	Comité Technique Régional
DGC	Discussions avec des groupes cibles
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires
DR	Direction Régionale
DREC	Direction Régionale de l'État Civil
DREN	Direction Régionale de l'Éducation Nationale
EIC	Entretiens avec des informateurs clés
EIC	Entretiens avec des informateurs clés
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FGD	Discussion en groupe focalisé
FMM	Force Multinationale Mixte
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
FSI	Forces de Sécurité Intérieure
FSR	Fonds Régional pour la Stabilisation
FSRLT	Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad
GNN	Garde Nationale du Niger
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
HDP	Nexus de développement humanitaire
INS	Institut National de la Statistique
Int.	International
LNOB	Ne laisser personne de côté
LOA	Lettre d'Accord
MISPAT	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire
Nat.	National
NHDP	Nexus Humanitaire-Développement-Paix

OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARCA	Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PDI	Personnes Déplacées Internes
PDR	Plan de Développement Régional
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de Projet
PTA	Plan de Travail Annuel
QE	Questions d'évaluation
SDS	Stratégie de Développement et de Sécurité des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
SE	Suivi et évaluation
SNU	Système des Nations-Unies
SRS	La stratégie régionale de la CBLT
SWOT	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
TdC	Théorie de Changement
TdR	Termes de Référence
UCN	Unité de Coordination Nationale
UNHCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

Résumé analytique:

Depuis 2009, la région du bassin du Lac Tchad, englobant le Niger, le Nigéria, le Tchad et le Cameroun, fait face à une crise multidimensionnelle. Celle-ci combine des défis sécuritaires, économiques et environnementaux, exacerbés par les violences de groupes armés tels que Boko Haram. Cette instabilité a entraîné des déplacements massifs, la dégradation des moyens de subsistance, et une crise humanitaire prolongée.

En réponse, la Stratégie régionale de stabilisation (SRS) adoptée en 2018 a défini neuf piliers d'intervention, allant de la sécurité à l'autonomisation des jeunes et des femmes. Le Fonds régional pour la stabilisation du bassin du lac Tchad, lancé en 2019 par le PNUD et ses partenaires, incarne cet effort dans les zones les plus touchées, notamment la région de Diffa au Niger.

Arrivé à termes en Aout 2024, le PNUD a commandité cette évaluation finale du projet pour recueillir des preuves évaluatives de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la cohérence et de la durabilité de la Facilité, afin de renforcer le fonctionnement et éclairer la conception de nouvelles initiatives dans la région de Diffa.

Approche méthodologique de l'évaluation

L'évaluation a suivi une approche mixte (qualitative et quantitative) et indépendante, basée sur la Théorie du Changement (TdC) du projet et ayant connu la participation et l'inclusivité de tous les acteurs clés du projet. Les données ont été collectées sur le terrain à travers une revue documentaire, des entretiens (individuels et collectifs) et des observations qui concernent les réalisations du projet. Les critères d'analyse ont inclus la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la cohérence, tout en prenant en compte les contraintes logistiques et contextuelles.

Résultats

Pertinence

Le projet s'est révélé essentiel pour répondre aux besoins de stabilisation et de cohésion sociale dans la région de Diffa. Il s'inscrit pleinement dans les priorités nationales, les politiques et les stratégies en vigueur, tout en répondant aux attentes des communautés bénéficiaires, notamment en matière de sécurité, de cohésion sociale et d'accès aux services de base. Toutefois, des ajustements demeurent nécessaires pour renforcer l'intégration des communautés et garantir leur implication durable.

Efficacité

Les systèmes de gestion mis en place ont permis l'atteinte des résultats significatifs, notamment dans la réhabilitation d'infrastructures et la sécurisation des zones ciblées. Toutefois, des lacunes persistent dans le suivi-évaluation, et l'implication des acteurs limitant la capacité d'adaptation et de durabilité du projet.

Efficienne

Le projet a efficacement transformé les investissements en résultats tangibles. Cependant, des chevauchements dans la distribution des intrants et des retards logistiques ont freiné certaines interventions. Aussi, les modalités de contractualisations pouvaient mieux optimiser les ressources en utilisant l'expertise au niveau local.

Durabilité

Les bénéfices du projet apparaissent prometteurs grâce à l'intégration des infrastructures dans les plans publics et aux partenariats établis avec les acteurs locaux. Toutefois, une analyse menée à la fin du projet a mis en évidence des lacunes dans la capacité à assurer la pérennité des investissements. Le rapport de l'atelier de clôture a clairement souligné ces insuffisances tout en formulant des recommandations précises pour y remédier. Par ailleurs, les zones rurales éloignées demeurent particulièrement vulnérables, nécessitant un appui renforcé pour une durabilité accrue. Enfin, le manque de formation professionnelle des jeunes pour soutenir les initiatives économiques locales constitue un déficit majeur qui doit être comblé.

Cohérence

Le projet a démontré une forte cohérence dans son alignement avec le Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP), facilitant des synergies entre les dimensions humanitaires, de développement et de paix. Des mécanismes intégrés et une meilleure coordination ont permis de répondre aux besoins des communautés de manière holistique. Le projet a également tiré parti des leçons apprises d'autres initiatives, bien que la documentation de ces enseignements reste à renforcer. Les interventions ont réussi à combiner les réponses humanitaires, les initiatives de développement et de consolidation de la paix. Il ressort également une synergie d'actions entre, d'une part, la Facilité et les autres interventions du PNUD notamment avec le complexe pastoral d'Al-Bourdj, et d'autre part, entre le projet et les autres structures du Système des Nations-Unies. Cependant, des chevauchements dans les rôles des acteurs et des divergences sectorielles ont parfois limité l'efficacité. Toutefois, une meilleure capitalisation des leçons apprises et une documentation accrue des pratiques innovantes, une clarification des rôles, et une amélioration de la coordination entre acteurs et de systématiser la capitalisation des bonnes pratiques sont recommandées.

Questions transversales

Le projet a montré une intégration notable des principes des Nations Unies en matière de genre, d'égalité des droits humains, et d'inclusion sociale. Il a renforcé l'autonomisation des femmes et des jeunes, promu l'égalité des sexes, et amélioré les conditions de vie des populations vulnérables, y compris les personnes déplacées internes. De plus, des initiatives environnementales ont contribué à l'adaptation au changement climatique. Cependant, des défis subsistent, notamment liés aux normes socioculturelles discriminatoires et à l'inclusion des personnes âgées. Des actions renforcées de sensibilisation, une meilleure analyse des vulnérabilités, des suivis et des partenariats ciblés sont recommandés pour pérenniser les résultats obtenus.

Recommandations

A la suite de ces analyses, il est recommandé de:

1. **Renforcer l'implication communautaire** : Associer activement les bénéficiaires à la planification et à l'exécution des interventions.
2. **Améliorer le suivi-évaluation** : Introduire des outils numériques et des analyses semestrielles approfondies.
3. **Investir davantage dans le développement local** : Étendre les formations professionnelles et soutenir les initiatives économiques locales.
4. **Renforcer les partenariats publics-privés** : Mobiliser le secteur privé pour co-investir dans des projets locaux.
5. **Garantir la durabilité** : Intégrer les acquis dans les politiques publiques, **soutenir les infrastructures** et allouer des budgets spécifiques dans les budgets communaux des zones prioritaires afin de prendre en charge les mécanismes d'entretien.
6. **Renforcer la cohésion sociale** : promouvoir des campagnes de sensibilisation sur la paix et la coexistence.

Cette évaluation met en lumière l'importance de renforcer la résilience des communautés et de consolider les acquis pour répondre durablement aux défis du bassin du Lac Tchad.

Introduction

L'évaluation finale de la phase d'extension du projet « Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad » Guichet pour le Niger intervient deux (2) mois après la fin du projet. En effet, il est mis en œuvre de septembre 2019 à août 2024. Comme stipulé dans le document de projet, à la fin de la mise en œuvre, une évaluation externe sera conduite par un consultant externe afin de fournir, sur la base des critères du CAD de l'OCDE, une analyse approfondie de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la cohérence et de la durabilité des interventions du projet. L'évaluation vise non seulement à rendre compte des résultats obtenus, mais aussi à éclairer la planification des étapes futures et la conception d'initiatives complémentaires.

Comme l'exige le TDR de cette évaluation, le présent rapport présente d'abord la Facilité, ensuite l'étendue et les objectifs de l'évaluation, l'approche et méthode de l'évaluation, les résultats et constats, enfin, les défis, enseignements tirés et les recommandations pouvant améliorer les étapes futures.

1. Présentation de la Facilité

Le Niger, à l'instar de certains pays africains fait face à une diversité de conflits qui varient d'une région à une autre et d'une année à une autre. Parmi ces conflits, on note, comme le souligne un rapport¹, ceux liés à l'accès aux ressources/gouvernance inclusive, à la croissance démographique (jeunesse et opportunités d'emploi), à l'accès/la gestion du pouvoir politique, aux questions transfrontalières (les rebellions armées et le terrorisme). Le terrorisme constitue la forme la plus récente et plus violente enregistrée au Niger. En effet, il a commencé à sévir dans la région de Diffa en février 2015 avec des attaques de grandes envergures dans les localités de Bosso et de Diffa. Celles-ci sont perpétrées par le groupe Boko haram basé dans l'Etat de Borno au Nigéria. Certes les tentatives de prendre les villes ont échoué. Toutefois ces attaques constituent un tournant décisif dans la stabilité qui a marqué cette région et au-delà le pays tout entier. En effet, en dehors de la région de Diffa, celles de Tillabéry et de Tahoua ont également enregistré plusieurs attaques terroristes perpétrées par divers groupes basés au Burkina Faso et au Mali.

A Diffa, le conflit Boko haram a causé la mort des milliers de personnes, le déplacement de milliers d'autres personnes et des pertes des biens matériels qui s'élèvent à des milliards². A cela s'ajoute l'accueil des milliers des réfugiés nigériens accueillis dans des camps et/ou par la population locale. Selon une étude³ sur *l'Ampleur et les déterminants des violences basées sur le genre au Niger*, les femmes restent, dans l'ensemble, les plus touchées par le phénomène. Par ailleurs, le conflit Boko Haram a transformé ces normes sociales dans le rôle que joue la femme dans le ménage en faisant d'elle, dans certains cas, l'actrice principale de prise en charge

¹ Bureau d'études NIGER HORIZONS, 2014, Analyse des facteurs de conflits au Niger, étude commissionnée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

² Bello Mahamadou, 2019, La ville de Diffa face à l'afflux des réfugiés nigériens et à la secte boko haram, Paris, L'Harmattan.

³ Initiative Spotlight : Etude sur l'Ampleur et les Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger, Juin 2021

de la famille, notamment sur l'apport financier, même en présence de leurs maris, ceux-ci déclarant avoir tout perdu⁴.

Pour faire face à cette situation, l'Etat du Niger a engagé des missions de sécurisation de la région à travers des réponses militaires, ce qui a permis d'atténuer considérablement les attaques. Ces interventions sont faites de façon conjointe avec le Nigéria, le Cameroun et le Tchad à travers la Force Multinationale Mixte. De plus, d'autres acteurs (humanitaires et de développement) et interétatiques ont également intervenu en appui aux efforts de ces Etats. En effet, le conseil des ministres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) a adopté, en août 2018, la *Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience (SRS) des zones affectées par la crise Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad*. Cette initiative a également reçu l'approbation du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine (CSCAU) au cours de la même année. Cette stratégie régionale vise à aborder de manière globale les causes sous-jacentes du sous-développement, ainsi que les moteurs de l'extrémisme violent et des conflits dans la région du bassin du Lac Tchad. Pour appuyer cette stratégie régionale, le PNUD et ses partenaires ont mis en œuvre le *Fonds régional pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad (Facilité)*, en juillet 2019 dans les quatre pays du Bassin du Lac Tchad: Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad.

Ainsi, le projet « Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad » (Facilité) est une initiative régionale mise en place par le PNUD et ses partenaires afin d'appuyer la *Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience (SRS) des zones affectées par la crise Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad* de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT). Le projet intervient dans les quatre pays de la CBLT, Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad. La FSR a été lancée le 18 juillet 2019 en marge du deuxième forum des gouverneurs du BLT au Niger et opérationnelle à partir de septembre 2019. Mise en œuvre dans une région affectée par les attaques du groupe terroriste Boko haram, la Facilité a pour objectif général de stabiliser les pays de la région à travers un mécanisme multi-pays à plusieurs échelles, dont les activités couvrent la stabilisation et le redressement, la sécurité, le développement et le soutien institutionnel.

Dans sa mise en œuvre, le projet a connu deux phases : la première phase ayant permis d'éprouver le concept sur une première période de 18 mois allant du 1er janvier 2020 au 30 juin 2021 et la phase d'extension validée en 2021 jusqu'au 31 août 2024. Dans chacun des pays de la Facilité, un guichet national est créé afin de coordonner et de mettre en œuvre les interventions du projet. Ils travaillent de façon autonome.

Au Niger, la *Facilité* est basée dans la région de Diffa, longtemps affectée par la crise de boko haram. Il est mis en œuvre de septembre 2019 à août 2024. Le projet vise trois objectifs : 1) Les conditions minimales de sécurité sont restaurées et maintenues et l'État de droit est amélioré ; 2) Les infrastructures et les services sociaux de base sont disponibles, fonctionnels et accessibles dans les zones de retour ; 3) Les ménages bénéficient des moyens économiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Il est mis en œuvre par le Programme des Nations-Unies pour le Développement. Le projet est mis en œuvre dans 10 localités. Il s'agit des villages de N'Gagam, Garin Dogo, Elhadji Mainari et Gueskerou dans la

⁴ PNUD, Programme Stabilisation au Niger, Profil sociodémographique des ménages et méthodologie d'appui aux bénéficiaires du projet en moyens économiques, 2020.

Commune de Gueskerou, de Bosso et Baraou dans la commune de Bosso, de Tam dans la commune de Maïné Soroa, de Toumour dans la commune de Toumour, de N'Garana dans la commune de Kablewa et de la Zone de N'Guigmi à la frontière Tchad dans la commune de N'Guigmi.

Dans sa phase pilote, le projet a enregistré des résultats positifs ce qui lui a valu une extension. Cette extension visait à capitaliser les acquis et d'accroître l'impact du programme sur les populations de la localité. Avec le retour des populations déplacées vers leurs localités d'origine, le programme a réalisé plusieurs investissements infrastructurels et économiques à leur endroit afin de faciliter leur installation. Cela a permis l'amélioration de l'accès à la santé, à l'éducation et à l'énergie dans les localités cibles.

Par ailleurs, plusieurs efforts ont été déployés afin de soutenir la pérennité des actions. Toutefois, avec les événements du 26 juillet 2023 qui ont marqué la prise de pouvoir par les militaires, les interventions ont été perturbées. Face à cette instabilité politique, le PNUD a adopté une approche communautaire et inclusive qui permet aux populations de participer activement à la consolidation des acquis et à la durabilité des investissements de la stabilisation.

1.1.Objectifs du Projet

Au niveau régional, l'objectif général de la FSR est de stabiliser les zones du BLT touchées par les insurrections armées grâce à un mécanisme multi-pays à plusieurs échelles, dont les activités couvrent la stabilisation et le redressement, la sécurité, le développement et le soutien institutionnel.

Au Niger, la Stabilisation, comme le souligne le PRODOC du projet Facilité, est définie comme étant un programme d'activités civiles intégrées, limitées dans le temps, ayant pour objectif principal d'élargir la présence de l'Etat et de restaurer sa légitimité dans des zones spécifiques de la région de Diffa ciblée par la présente Facilité en 1) réduisant les actes de violence et en instaurant des conditions minimales de sécurité; 2) rendant fonctionnels les infrastructures essentielles et les services de base; et 3) fournissant des moyens économiques nécessaires, et dès lors, permettre aux processus de cohésion sociale et de développement à long terme d'avoir un impact.

L'objectif principal de la Facilité dans la région de Diffa est, d'une part, de renforcer la sécurité des communautés cibles, d'autre part, de rendre disponibles, fonctionnelles et accessibles les infrastructures de soutien au développement des activités socioéconomiques dans les zones de retour ; et enfin, de permettre aux communautés de retour de bénéficier des moyens de subsistance susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie dans la région de Diffa.

1.2.Résultats et Produits escomptés de la mise en œuvre du Projet

Au niveau régional, la Facilité vise à atteindre deux résultats :

- **La stabilisation immédiate des zones affectées par l'insécurité et les conflits**, où les communautés restent vulnérables aux infiltrations et aux attaques continues, dans les zones cibles spécifiques des quatre pays affectés. Les actions de stabilisation immédiate ont pour objectif d'améliorer la sécurité dans les zones affectées par l'insécurité, de

rendre opérationnels et garantir les services sociaux les plus essentiels, et de soutenir les moyens d'existence des populations. Il s'agit d'autre part d'améliorer la gouvernance en renforçant les capacités de l'administration locale ;

- **La stabilisation élargie par une approche régionale** avec la SRS comme cadre global cohérent et coordonné pour la coopération transfrontalière et l'intervention multipartenaires dans la région, visant une stabilisation à long terme et une transition régulière de la fourniture d'aide humanitaire vers le développement.

Au Niger, le Guichet de la Facilité vise trois résultats :

- 1) Résultat 1: La sécurité est restaurée dans les zones de retour pour les populations. Cela devrait être atteint à travers la coordination de deux éléments clés : la présence des FDS et la mise en place d'un système d'alerte précoce ; et une réponse rapide (SAP/R). De plus, le Guichet national pour le Niger devrait appuyer les FDS, d'une part, à renforcer le maillage et accroître leur présence, et d'autre part, à renforcer leur capacité institutionnelle afin de limiter les infiltrations et les attaques terroristes.
- 2) Résultat 2: Les services sociaux de base et les infrastructures de soutien au développement des activités socioéconomiques sont disponibles, fonctionnels et accessibles dans les zones de retour. Cela devrait se faire par une étroite collaboration entre les autorités régionales et locales, l'équipe du Guichet national pour le Niger et ses partenaires de mise en œuvre dans la définition des besoins et la mise en œuvre des actions appropriées.
- 3) Résultat 3: Les communautés de retour bénéficient des moyens de subsistance susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

1.3. Budget du projet

La Facilité régionale de stabilisation et le Guichet national pour le Niger sont financés grâce à un mécanisme de partage des coûts par multiple donateurs.

Les donateurs financent à travers les deux options suivantes :

- Le Guichet régional et
- Le Guichet national pour le Niger

La Facilité régionale et les Guichets nationaux sont administrés par des Plateformes des partenaires distinctes. Une équipe dédiée au Guichet du Niger est responsabilisée de sa mise en œuvre.

Les principaux bailleurs sont :

- Allemagne

- Union Européenne
- Suède
- Pays-Bas
- Grande-Bretagne
- Japon
- Programme des Nations Unies pour le Développement.

En somme, 15.000.000\$ sont investis dans la mise en œuvre du projet dans la région de Diffa.

1.4. Théorie de changement du Projet

Dans son élaboration, la Facilité a formulé sa théorie du changement comme suit :

Si...

- Un ensemble complet et simultané d'interventions de stabilisation (sur les mécanismes de sécurité, la réhabilitation des infrastructures sociales et productives, sur la fourniture de services essentiels et le soutien aux moyens de économiques) est fourni ;
- Les comités de stabilisation communautaires facilitent la coopération inclusive entre le gouvernement et la communauté ;

Et en supposant que ...

- Les forces de sécurité nationales et régionales maintiennent un niveau minimum de sécurité dans les localités d'intervention et les zones environnantes ;
- Le gouvernement (national ou infranational) affecte et maintient un nombre suffisant d'administrateurs civils et de personnel chargé de l'application de la loi dans les zones d'intervention ;
- Des ressources financières suffisantes sont disponibles pour mettre en œuvre le Programme Stabilisation à grande échelle ;
- Il existe un accord entre les acteurs de la stabilisation, du redressement, de la consolidation de la paix et du développement sur la poursuite du soutien après les interventions de stabilisation fondamentales ;

Alors...

- La sécurité dans les communautés est raisonnablement restaurée ;
- Les populations des localités d'intervention de la stabilisation ont accès aux services sociaux essentiels, tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'énergie ;
- L'économie locale est stimulée, et les populations, y compris les jeunes et les femmes, bénéficient des opportunités économiques à court et moyen terme ;

Et

- Les bases sont posées pour un transfert d'action aux acteurs de la consolidation de la paix et du développement ;
- Les fondations auront été posées, et des progrès modestes auront été réalisés pour améliorer/renforcer le pacte social

Les hypothèses sous-jacents la théorie du changement sont les suivantes ::

- Un nombre suffisant d'éléments des Forces de Défense et de Sécurité est déployé par l'Etat dans les zones d'intervention, reste présent et renforce les relations de confiance avec les communautés qu'il soutient ;
- Les communautés ciblées acceptent volontairement leur retour dans leurs localités d'origine ou les zones de retour ;
- Toutes les parties prenantes au processus sécuritaire sont motivées et disposées à assurer leurs rôles et à coordonner les activités de prévention et d'intervention ;
- Les actions envisagées dans le cadre de la stabilisation immédiate suffisent à restaurer ou à renforcer le pacte social entre l'État et les communautés ;
- Les partenaires en charge des programmes humanitaire, de stabilisation, du relèvement et du développement acceptent le principe de l'appropriation par l'État de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation ;
- La région du bassin du lac Tchad continue de bénéficier de l'attention et des ressources de ses États et de la communauté internationale ;
- La région du bassin du lac Tchad est mieux reliée aux marchés sous-régionaux et internationaux, et les barrières commerciales internationales sont réduites ;
- Les chefs traditionnels et les leaders religieux soutiennent les efforts de stabilisation menés par le Gouvernement ; et
- Les communautés s'approprient et contribuent aux initiatives locales de stabilisation, de relèvement et de développement.

1.5.Parties prenantes de la mise en œuvre de la Facilité

Le Guichet national pour le Niger comporte trois parties prenantes qui constituent par ailleurs des niveaux de gouvernance pour la prise de décision, la supervision, la planification, la mise en œuvre et l'engagement avec les communautés. Il s'agit du Comité National de Pilotage (COFIL) au niveau national, du Comité Technique Régional (CTR) de la stabilisation au niveau régional et les Comités Locaux de Stabilisation (CLS) au niveau des communes et villages d'intervention du projet. De plus, la Facilité a mis en place une équipe de suivi de la mise en œuvre au sein du bureau du PNUD de Diffa. En dehors de ces parties prenantes, la Facilité a collaboré avec l'Unité de Coordination Nationale de la Stabilisation (UCN/PSR) basée au ministère de l'Intérieur.

1.5.1. Le Comité National de Pilotage

Le Comité de Pilotage (COFIL) est la principale structure de gouvernance du Guichet pour le Niger (appelée *Project Board*, selon les Règles et Procédures du PNUD). Par ses prérogatives, il est l'autorité décisionnelle. Il examine et définit les orientations stratégiques du Guichet pour le Niger au moins une fois par an. Toutefois, au lieu des réunions annuelles initiales, la fréquence des réunions est passée à deux fois par an. Le COFIL approuve et valide les interventions du comité Technique régional de la stabilisation.

Les membres du comité de pilotage du Guichet du Niger sont :

- Ministre de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses, président du Comité
- Représentant Résident du PNUD Niger, vice-président :
- Ministre du Plan, membre ;
- Ministre de la Défense nationale, membre ;
- Président de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix, membre ;
- Gouverneur de la région de Diffa, membre ;
- Ambassadeurs des pays donateurs (L'Allemagne, la Suède, Grande Bretagne, Union Européen), membres ;
- Secrétaire Exécutif de la Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS) des zones sahélo- sahariennes du Niger, membre ;
- Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies, observateur ;
- Un staff PNUD désigné par la Représentante Résidente du PNUD, rapporteur.

Durant les années de la mise en œuvre du projet, des parties prenantes externes ont été invitées à participer au COPIL en tant qu'observateurs. Il s'agit de :

- L'ambassadeur de la République Tchèque, depuis avril 2022 ;
- L'ambassadeur du Japon, depuis avril 2022 ;
- L'Organisation Internationale pour la Migration, depuis avril 2022 ;
- Un représentant de la Commission de l'Union Africaine ;
- Le Secrétaire Exécutif de la CBLT (ou son représentant désigné).

Le Comité de Pilotage se réunit afin d'examiner les orientations stratégiques du Guichet national, garantir sa responsabilité et son contrôle. Les réunions fournissent un cadre adéquat au contrôle qualité et à l'évaluation des progrès réalisés.

Le comité de pilotage du Guichet du Niger prend ses décisions de manière autonome et ses membres s'assurent que les décisions et interventions du Guichet national appuient la mise en œuvre de la Stratégie régionale de stabilisation de la CBLT. Ses décisions sont prises conformément aux procédures internes du PNUD, en vue d'assurer la responsabilité ultime du PNUD et de garantir l'équité, l'intégrité, la transparence et une responsabilisation efficace. Cependant, la mise en œuvre des interventions du projet est assurée le Comité Technique Régional de la Stabilisation basé au gouvernorat de Diffa.

1.5.2. Le Comité Technique Régional de la stabilisation

Au niveau régional, à Diffa, un Comité Technique Régional (CTR) de stabilisation est mis en place avec pour rôle de faciliter l'élaboration du plan d'action territorial et le suivi de sa mise en œuvre⁵. Il est présidé par le Gouverneur de Diffa. Ce dernier assure le leadership et la coordination des acteurs au niveau local et oriente les activités avec la supervision technique des services techniques sectoriels.⁶

⁵ Prodoc du Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER

⁶ Fonds Régional pour la Stabilisation de la Région du Bassin du Lac Tchad, *Rapport Annuel 2022*

Le comité technique régional, comme le COPIL, comporte plusieurs membres. Le nombre de ces derniers dépendra de la démographie et des critères spatiaux des zones cibles. Les membres sont nommés par arrêté du Gouverneur de la région de Diffa. La composition du comité technique régional pourra inclure les personnes suivantes :

- Gouverneur de la région de Diffa, Président ;
- Président du Conseil Régional, Vice-Président ;
- Responsable du PNUD en charge de la Stabilisation, Facilitateur/Secrétariat ;
- Représentant du Ministère en charge du plan ;
- Représentant du Ministère en charge de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- Représentant du Ministère en charge de la Défense ;
- Représentant du Ministère en charge de la Justice ;
- Représentant de la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix ;
- Représentants du Centre des Opérations Régionales ;
- Représentant de la Force Multinationale Mixte ;
- Représentant de la Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Représentant du Secrétariat exécutif de la Stratégie de Développement et de Sécurité des zones sahélo- sahariennes du Niger ;
- Chefs traditionnels ;
- Leaders religieux ;
- Représentant des associations femmes ;
- Représentant des associations des jeunes ;
- Représentants des ministères sectoriels (éducation, santé, jeunesse, protection de l'enfance, emploi etc.).

Comme le souligne les responsables du projet, la mise en place CTR participe à l'approche « faire-faire » adoptée dans la mise en œuvre du projet. Dans ce schéma, l'Administration au niveau local assure la coordination et le suivi des activités sur le terrain. Cette approche constitue une première dans la mesure où les projets mettent en œuvre directement leurs interventions ou passent par des ONG locales. Cette approche de la Facilité prône la responsabilisation des autorités locales dans la délivrance des services publics aux populations et favorise l'établissement d'un dialogue continu entre les populations et l'Administration.

1.5.3. Les Comités Locaux de Stabilisation

Le Comité Local de Stabilisation est une instance locale de représentation et de prise de décision sur les interventions de la Facilité dans une localité d'intervention de la Facilité. Ainsi, il existe autant de comités locaux que des localités d'intervention de la Facilité. Les Comités Locaux de Stabilisation jouent le rôle d'intermédiaire entre les communautés bénéficiaires et le CTR. Ils suggèrent à ce dernier les interventions dont ils souhaitent dans leurs localités. Ils fournissent ainsi les informations nécessaires à l'élaboration des plans d'actions et à la

programmation de ces interventions. Ils veillent à ce que les préoccupations de tous les groupes bénéficiaires soient prises en compte. En ce sens, ils ont pour rôles⁷ de :

- Refléter les préoccupations de leurs communautés et partager les informations avec toutes les parties prenantes au processus de stabilisation à un niveau local, en veillant particulièrement à s'assurer de la contribution des populations marginalisées ;
- Contribuer au suivi des projets financés par le Guichet national ;
- Contribuer au Système d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide en matière de prévention sécuritaire ;
- Soutenir les processus de sensibilisation des communautés et de cohésion sociale, afin de lutter contre la stigmatisation et la marginalisation ;
- Promouvoir la coexistence pacifique et contribuer à la cohésion sociale au niveau des communautés ;
- Servir de mécanisme principal d'organisation des sessions de consultations communautaires, permettant ainsi l'évaluation des besoins (infrastructures de base, moyens de subsistance etc.) ;
- Participer à l'élaboration de Plans d'action, y compris l'évaluation des besoins de leurs communautés ;
- Préparer et valider les listes de ménages, et aider à finaliser la liste des bénéficiaires des moyens de subsistance ;
- Faciliter et appuyer l'engagement des communautés dans le processus de stabilisation élargie (dans le contexte des processus des Plans d'action territoriaux de la Stratégie régionale de stabilisation de la CBLT) et
- Communiquer les observations sur la pertinence, la qualité et la rapidité des interventions du Guichet national.

Les comités locaux de stabilisation sont mis en place aux niveaux départementaux et communaux. Les premiers sont présidés par les préfets et les deuxièmes par les maires. Ainsi, en plus de ces deux responsables (Préfet et Maire), les comités locaux de stabilisation sont composés :

- Le Préfet ou le Maire ;
- Le chef traditionnel (Chef du village) ;
- Le représentant des personnes âgées ;
- Les Leaders religieux ;
- Les leaders d'opinion ou Organisations de la Société Civile ;
- Les représentantes des femmes (4) ;
- Le représentant des jeunes (4) ;
- Le représentant des personnes âgées ;
- Les représentants des groupes ethniques.

S'agissant du renforcement de la participation communautaire, un nouveau Comité Local de Stabilisation a été créé en 2024 dans la localité d'Elhadj Mainari⁸. Ainsi, sept (07)

⁷ PRODOC du Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER

⁸ Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER, *Rapport Semestriel au 30 juin 2024*

localités d'intervention sont dotées de CLS qui constituent des mécanismes de veille informationnelle, de dialogue et de gestion de conflits, en sus des mécanismes conventionnels existant reposant sur le rôle de la Chefferie traditionnelle et des leaders religieux.

1.5.4. L'équipe du PNUD de suivi de la mise en œuvre de la Facilité

Le PNUD a mis en place une équipe de mise en œuvre du projet à Diffa.

La mission de l'équipe consiste d'abord à appuyer le CTR, mais aussi de veiller à la conformité des demandes de réalisations soumises par les Comités Locaux de Stabilisation au CTR par rapport au plan d'action. En effet, avant chaque exécution, ce dernier sollicite l'accord du PNUD de façon écrite. Dans la mesure où, d'une part, la demande cadre avec le plan d'action de la Facilité et, d'autre part, les agents techniques de l'Etat confirment sa faisabilité, l'équipe PNUD engage le décaissement de la première phase de la réalisation. La deuxième phase, voire la troisième, restent conditionnées au rapport de la mise en œuvre de la première et à l'accord des bailleurs.

Cette stratégie présente plusieurs avantages. D'abord, elle permet de réaliser les interventions conformément au plan d'action et aux besoins des bénéficiaires. Ensuite, elle assure le suivi des réalisations par l'équipe du PNUD. Enfin, les bailleurs sont informés de l'avancement des interventions. En somme, elle permet l'instauration de la confiance entre les différentes parties prenantes.

1.5.5. L'Unité de Coordination Nationale de la Stabilisation (UCN/PSR UCN)

Au Niger, le ministère de l'Intérieur a mis en place un dispositif de coordination des interventions la Stabilisation en 2017. Il est créé pour fédérer les acteurs afin d'organiser leurs interventions dans les différentes localités du pays. En effet, le ministère en charge de l'Intérieur a procédé à la création, par arrêté N° 000537/PRN/MI/D/SG, de la Coordination Nationale des Programmes de Stabilisation et de prise en charge de la Réédition des ex-combattants des Groupes Armés Non Étatiques au Niger. Elle a pour mission de créer une synergie d'actions dans la mise en œuvre des projets de stabilisation des régions (affectées par les crises sécuritaires et les conflits) et des interventions de démobilisation, déradicalisation, réinsertion et réintégration des ex-associés des groupes terroristes.

Cette coordination a pour mission :

- D'élaborer et tenir à jour une cartographie des investissements selon la nature des interventions ;
- D'imprimer une dynamique de complémentarité entre les acteurs ;
- De stimuler les efforts d'implication des acteurs à une résolution de la crise pour atteindre les points d'achèvements dans les délais raisonnables ;
- D'orienter au besoin les futures actions et pôles d'intervention des acteurs au développement en vue de renforcer la présence de l'État.

L'UCN est née du constat qu'il y avait divers acteurs de la stabilisation au Niger, chacun agissant de son côté, comme le souligne l'ancien Coordinateur de l'UCN. Outre les agences des Nations-Unies (PNUD, UNHCR, OIM, etc.), l'Union Européenne (UE), plusieurs consortiums interviennent sur le terrain. OCHA menait également un programme d'urgence.

« Il n'y avait donc pas de contrôle central, pas de synergie et pas de coordination, ce qui a entraîné des doubles emplois et des chevauchements, avec pour corollaire un manque d'efficacité dans l'utilisation des ressources. L'UCN devait ainsi coordonner non seulement la stabilisation à Diffa mais aussi la stabilisation en cours dans la région de Liptako Gourma »⁹.

La Facilité a apporté son appui au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour l'opérationnalisation de l'Unité de Coordination Nationale (UCN/PSR) en participant aux réunions de coordination qu'elle a organisées.

1.6. Stratégies de mise en œuvre

Dans la mise de ses interventions, la Facilité a utilisé deux stratégies : la mise en œuvre par zone et la diversification des interventions.

1.6.1. Ciblage des zones d'intervention

La région de Diffa compte six départements et douze communes. De ces départements, seuls deux sont épargnés par le conflit boko haram, Goudoumari et N'Gourti. Parmi les communes des départements affectés seuls quelques-unes en sont épargnées, celle de Foulatari et de N'Guel Beyli dans le département de Maïné-Soroa.

Intervenir dans l'ensemble des communes affectées serait une tâche difficile, voire impossible, pour la Facilité. En effet, au démarrage, le projet n'avait pas l'intégralité du financement à sa disposition. Les bailleurs finançaient les interventions au fur et à mesure qu'elles évoluaient. Par conséquent, la Facilité a, d'une part, adapté sa politique à ses moyens, et d'autre part, établi des critères de sélection des zones d'intervention. Ainsi, dix localités sont ciblées pour la mise en œuvre de ses interventions, comme l'illustre le tableau ci-contre :

Tableau 1 : les localités d'intervention de la Facilité dans la région de Diffa

Communes	Localités d'intervention
Commune de Bosso	Bosso et Baroua
Commune de Gueskerou	N'Gagam, Garin Dogo, Gueskerou et Elhadji Mainari
Commune de Maïné-Soroa	Tam
Commune de N'Guigmi	Zone de N'Guigmi –Frontière Tchad
Commune de Toumour	Toumour
Commune de Kablewa	N'Garana

Parmi ces localités, une sélection est faite afin d'identifier les zones pilotes sur lesquelles avait débuté les interventions du projet. C'est ainsi que le CTR en a identifié quatre : Bosso, Baroua dans la commune de Bosso, N'Gagam dans la commune de Gueskerou et Tam dans la commune de Maïné Soroa. Le choix s'est basé, comme l'exige le PRODOC de la Facilité, sur les critères suivants :

- le concept des opérations militaires et de sécurité intérieure (ces informations sont communiquées par les ministères de la Défense et de la sécurité publique) ;
- les zones sécurisées mais où la présence de l'Administration, des acteurs humanitaires et du développement est limitée ;

⁹ Source: entretien du 1-11-2024 avec l'ancien Coordinateur de l'UCN

- la disponibilité des ressources financières, par catégorie de résultat et affectation des fonds prédéfinis le cas échéant ;
- les zones ayant un potentiel de retour élevé ou susceptible de devenir des zones de retour élevé ;
- les zones à l'intérieur ou à proximité d'un corridor commercial régional (facultatif) ;
- les zones non contaminées par les engins explosifs ;
- la justification objective, fondée sur les besoins, pour éviter toute perception de favoritisme ou de gain politique

Au-delà de ces critères, la localité de Bosso, la première localité d'intervention du projet dans la région, se justifie par deux autres paramètres. Elle est la première localité attaquée par le groupe Boko haram au Niger. A cet effet, son choix a une dimension symbolique en ce qu'il témoigne de la reconquête du village et du retour de la population. Le village a aussi une importance économique certaine dans la région par ses potentialités agro-pastorales, sa proximité avec le Nigéria et les flux commerciaux transfrontaliers qui pourraient en découler.

Après cette localité, la Facilité a poursuivi ses interventions simultanément avec les villages de Baroua, N'Gagam et Garin Dogo. Ce choix s'explique, d'une part, par l'avancée significative des conditions sécuritaires dans la région et la disponibilité des fonds nécessaires au démarrage des interventions. D'autre part, il fait suite au retour simultané de la population de ces localités, intervenu entre 21 juin et 31 juillet 2001. Ce retour est consécutif au programme « retour au village » initié par le Gouverneur de la région de Diffa afin d'encourager le retour volontaire de la population des villages sécurisés. Ainsi, une première vague de retour a concerné 19 villages, dont les trois cités ci-haut et environ 25.955 personnes¹⁰. Par ce retour, la Facilité a initié les interventions afin d'encourager ces populations à rester dans leurs villages. Contrairement à la première année (2020) où une seule localité est prise comme cible, à la deuxième (2021), la Facilité a adapté ses interventions au contexte sécuritaire qui était plus propice aux interventions et à la demande locale. Par conséquent, le projet a réajusté ses stratégies pour y intervenir à la fois dans les trois localités autorisées par le COPIL, Baoura, N'Gagam et Tam. Toutefois, avec l'insécurité à Tam, la Facilité n'y a pas exécuté son plan d'action de bout en bout. Le village n'a enregistré que l'installation des lampadaires d'éclairage public, en attendant l'amélioration des conditions sécuritaires.

Avec Bosso, Baroua et de N'Gagam, la Facilité a bouclé les interventions prévues dans les villages se trouvant dans cette zone autorisée par le COPIL en 2020. Seul le village de Tam, se trouvant dans le département de Maïné-Soroa, restait sur la liste. Prenant acte de ces interventions, le COPIL, lors de sa réunion de janvier 2021, a autorisé la Facilité à élargir ses interventions dans les localités de Toumour et de Garin Dogo. Le ciblage de Toumour permettrait de créer le maillage entre la localité et Bosso. Pour atteindre le maillage entre les villages de N'Gagam et de Garin Dogo, la facilité a également intégré le village d'Elhadji Mainari, lors de la réunion du COPIL d'avril 2022. Cette réunion a autorisé également la mise en œuvre des interventions de la Facilité dans le village de Gueskerou et de N'Garana (commune de Kablewa) et sur la zone N'Guigmi/Blabrane. Cependant, le contexte sécuritaire

¹⁰ Rapport annuel 2021 du FRSLT

et la suspension des fonds à la suite des événements du 26 juillet 2023 au Niger n'ont pas permis la réalisation des interventions dans ces localités.

1.6.2. Les réalisations dans les zones d'intervention

Dans ses interventions, la Facilité n'a pas intervenu de façon identique dans toutes ses zones cibles. En effet, plusieurs facteurs ont fait varier les réalisations d'une zone à l'autre.

Bien qu'il y ait des similarités dans la réalisation des interventions (infrastructures et appuis économiques), la facilité a tenu compte des besoins locaux exprimés par les populations des zones d'intervention. Ainsi, chaque localité avait établi son plan d'actions à partir des doléances exprimées à travers ses CLS.

La mise en œuvre a également varié en fonction de la disponibilité des fonds du projet comme c'est le cas en 2022 où le projet a connu un déficit de ressources et depuis juillet 2023 à la suite du coup d'état. De plus, la Facilité sollicite l'avis des agents techniques des services de l'Etat. Associés à la mise en œuvre, ils donnent des avis techniques sur la faisabilité des infrastructures sollicitées par les CLS. Enfin, le projet a tenu compte aussi de la nécessité des infrastructures.

A titre illustratif, le village d'Elhadji Mainari n'a pas bénéficié d'un marché dans la mesure où la Facilité en a construit à N'Gagam et à Garin Dogo, deux localités très proches du village. Il en est de même pour la sécurisation des zones. La GNN a implanté deux positions permanentes à N'Gagam et Garin Dogo, ce qui a permis de sécuriser le village d'Elhadji Mainari.

2. Étendue et objectifs de l'évaluation

L'évaluation finale de la **Facilité de Stabilisation au Niger**, commanditée par le PNUD, a pour objectif principal de fournir, sur la base des critères du CAD de l'OCDE, une analyse approfondie de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la cohérence et de la durabilité des interventions du projet. Cette évaluation vise non seulement à rendre compte des résultats obtenus, mais aussi à éclairer la planification des étapes futures et la conception d'initiatives complémentaires.

2.1. Objectifs spécifiques de l'évaluation

Les objectifs de cette évaluation visent à :

1. Evaluer la pertinence de la conception du projet selon la théorie du changement et ses hypothèses, y compris les progrès réalisés à ce jour ainsi que les facteurs contributifs et les contraintes ; Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la région de Diffa en matière de sécurité, de services sociaux de base et de moyens économiques; Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet ;
2. Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet et l'implication des parties prenantes dont les bénéficiaires ;
3. Produire de manière indépendante, une analyse approfondie de la performance du projet par rapport aux critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité/effet, efficience et durabilité intégrée à la facilité). Cette démarche vise à favoriser un processus d'apprentissage permettant d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
4. Fournir une analyse qui portera sur les trois résultats⁴ de la Facilité de Stabilisation au Niger et de ses composantes, au niveau national. L'évaluation finale est censée apprécier le fonctionnement et la gouvernance du projet, analysera les voies de changement et les mesures d'adaptation prises ainsi que l'impact sur les populations cibles. Des analyses spécifiques concerneront les thématiques transversales (sensibilité aux conflits, le genre, les approches fondées sur les droits de l'homme, le Nexus) ;
5. Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les communes cibles à travers la collecte des indicateurs dans le Cadre de Mesure de Résultats (CMR) du Projet.
6. Mener des analyses qui viseront à formuler des leçons apprises pour le bureau pays, documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet et adresser des recommandations opérationnelles, pragmatiques, constructives et prospectives pour la phase d'extension, le déploiement et la conception de nouvelles initiatives de Stabilisation.

2.2 Limites temporelles et géographiques

L'évaluation a principalement couvert la phase d'extension du projet, de septembre 2021 à août 2024, mais a également pris en compte les phases précédentes, remontant jusqu'à la planification initiale en 2019, afin d'avoir une vision globale. Sur le plan géographique, bien

que les 10 zones d'intervention de la région de Diffa soient incluses, les visites de terrain se sont concentrées sur des localités spécifiques en raison de contraintes sécuritaires et temporelles, notamment :

- **Commune de Bosso** : Baroua,
- **Commune de Gueskerou** : N'Gagam et Elhadji Mainari
- **Commune de Maine-Soroa** : Tam.

Pour les autres localités, l'évaluation s'est appuyée sur des analyses documentaires et des entretiens à distance.

2.3 Périmètre thématique

Les interventions évaluées sont en phase avec les trois résultats du projet. Cela inclut :

- la restauration des **conditions minimales de sécurité**, incluant des actions liées à l'amélioration de l'État de droit et à la gouvernance locale.
- l'accès aux **services sociaux de base** (éducation, santé, eau potable) dans les zones prioritaires.
- La création de **moyens de subsistance durables**, notamment par la relance économique locale et le renforcement des capacités des communautés affectées.

2.4 Public cible

Les résultats de cette évaluation sont destinés aux principaux partenaires du programme, notamment le gouvernement du Niger, les agences des Nations Unies, les bailleurs de fonds, les organisations de la société civile, et les communautés locales.

3. Approche et Méthodes d'Évaluation

L'évaluation finale a adopté une méthodologie rigoureuse et indépendante, s'appuyant sur une analyse approfondie de la Théorie du Changement (TdC). Cette approche a permis de revoir systématiquement les hypothèses sous-jacentes et de vérifier la logique causale reliant les interventions du projet aux résultats observés. L'analyse a identifié les liens entre les causes et les effets, offrant ainsi une compréhension claire de la chaîne des impacts. En outre, la méthodologie a intégré l'examen de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité et de la cohérence des actions entreprises, garantissant une évaluation globale et exhaustive.

3.1 Collecte de données

La méthodologie utilisée s'appuie sur une combinaison de données qualitatives et quantitatives, collectées par :

- **Revue documentaire** : Analyse de documents clés, tels que le PRODOC, les rapports de mise en œuvre, les plans de développement locaux, régionaux, et nationaux, ainsi que des études pertinentes sur le contexte de la région de Diffa.
- **Entretiens qualitatifs** : Réalisation de 40 entretiens individuels et collectifs avec des parties prenantes, notamment les autorités locales, les bénéficiaires, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les équipes du PNUD à Niamey et à Diffa (*cf annexe 5* portant sur la liste des personnes interviewées). Ces entretiens incluaient des discussions semi-structurées adaptées aux différents groupes.
- **Focus group** : Organisation de groupes de discussion séparés entre hommes et femmes dans les localités cibles pour recueillir des perceptions variées et trianguler les informations obtenues.
- **Observations directes et indirectes** : Visites des sites d'intervention pour évaluer l'état des infrastructures et recueillir des témoignages sur leur appropriation par les bénéficiaires.

Afin de collecter les informations auprès des groupes cibles et sur les sites de mise en œuvre de la Facilité, des outils de collecte (guides d'entretien et grilles d'observation) sont élaborés (*cf annexes 3 et 4*) conformément aux objectifs de l'évaluation en suivant les orientations données dans la matrice de l'évaluation (*cf annexe 2*).

Cette évaluation s'est déroulée dans deux régions du Niger : Diffa, la région de mise en œuvre de la Facilité, et Niamey, la capitale. De plus, deux groupes d'enquêtés ont été interrogés : les parties prenantes et les bénéficiaires. Les parties prenantes comprennent divers acteurs étatiques et non étatiques : l'Unité de Coordination Nationale de la Stabilisation basée à Niamey, le Comité Technique Régional à Diffa, les équipes du PNUD (à Diffa pour la mise en œuvre et à Niamey pour la coordination) et les services techniques régionaux de l'État (agriculture, élevage, santé, éducation nationale et enseignement professionnel, urbanisme, hydraulique et génie rural) à Diffa. Le personnel des agences des Nations Unies qui ont travaillé avec le PNUD, en particulier le HCR, sont également interrogés.

Pour les autorités, l'équipe d'évaluation a rencontré les anciennes et celles nommées à la suite des événements du 26 juillet 2023. Ainsi, sont interrogés l'actuel Gouverneur de la

région de Diffa, le Préfet du département de Diffa, l'ancien Préfet de Bosso, les anciens maires de Bosso et de Gueskerou et les Administrateurs Délégués (AD) qui les ont remplacés.

Pour ce qui est de la population cible, l'équipe a interrogé les groupements de bénéficiaires en organisant des focus group. Cela a permis non seulement d'interviewer le maximum de personnes, mais surtout de croiser les informations collectées. Ainsi, dans chaque localité, deux en sont organisés, l'un avec les hommes et/ou les jeunes, l'autre avec les femmes. Quant aux autorités coutumières, elles sont interrogées individuellement.

En termes de sites visités, il s'agit du village de Baroua dans la commune de Bosso, d'Elhadji Mainari et de N'Gagam dans la commune de Gueskerou et de Tam dans la commune de Maïné-Soroa. Par ailleurs, le complexe pastoral financé par le PNUD dans le village d'Al-Bourdj situé dans la commune de Chétimari est également visité. Cette visite a permis, d'une part, de recueillir les perceptions de la population sur les réalisations du site, et, d'autre part, voir comment le projet Stabilisation travaille en synergie avec les autres projets financés par le PNUD afin d'améliorer les conditions de vie de la population de la région de Diffa.

A la fin de la collecte des données, 40 entretiens dont 25 individuels et 15 de groupe ont été réalisés sur les sept localités visitées dont 6 dans la région de Diffa, comme le résume le tableau suivant :

Tableau 2 : le nombre d'entretiens réalisés par localité

Localités	Entretiens individuels	Entretiens de groupe	Total
Baroua	3	2	5
Elhadji Mainari	2	1	3
N'Gagam	3	2	5
Diffa	10	6	16
Tam	2	2	4
Niamey	3	0	3
Al Bourdj	2	2	4
Total	25	15	40

Source : Tableau réalisé à partir des données du terrain

- **Recherche documentaire**

La recherche documentaire a porté sur un certain nombre de documents dont le document de projet (PRODOC), les rapports de mise en œuvre, les documents stratégiques du PNUD et de la SRS. De plus, elle a analysé le Plan de Développement Economique et Social (PDES) du Niger, le Plan de Développement Régional (PDR) de la région de Diffa, les Programmes de Développements Communaux (PDC) des communes concernées par le projet, la littérature scientifique sur l'insécurité dans la région de Diffa, etc. Cette revue documentaire a servi de base analytique des données collectées à travers les entretiens et les observations sur les zones d'interventions de la Facilité.

- **Entretiens qualitatifs :**

Ils sont conduits auprès des parties prenantes du projet à savoir l'Unité de Coordination basé à Niamey, le Comité Technique Régional à Diffa, l'équipe du PNUD de Diffa et de Niamey, les différentes directions régionales des services techniques de l'Etat basés à Diffa. Ces groupes sont ciblés afin de documenter la mise en œuvre du projet. Ils sont interrogés de

façon individuelle. Les bénéficiaires du projet dont la Garde Nationale du Niger (GNN), les chefs coutumiers et les personnes retournées sont également interrogés pour recueillir leurs perceptions qualitatives sur les effets du projet. Des entretiens individuels sont organisés avec le Commandant de la Garde National de la région de Diffa et des chefs coutumiers des villages cibles du projet Facilité. Pour ce qui est de la population bénéficiaire, des focus group sont organisés avec elles.

Les focus group sont organisés avec les personnes de même sexe afin de faciliter la liberté d'expression entre les intervenants. Dans un contexte culturel conservateur, regrouper les hommes et les femmes et, dans certaines mesures, les jeunes et les adultes, serait contreproductif. Par conséquent, nous avons tenu à les entretenir séparément pour accorder à chacun son espace de confort. De plus, les entretiens se sont déroulés dans espaces isolés afin de renforcer cette confiance entre les enquêteurs et les enquêtés et éviter les influences des personnes externes aux discussions.

Avant chaque entretien (individuel ou en groupe), l'équipe d'évaluation a préparé une série de thématiques prédéterminées pour chaque groupe/individu, en guise de cadre, avec la possibilité d'explorer d'autres sujets ou de suivre les réponses intéressantes qui ont émergé au cours de la conversation. Pour capitaliser les discussions, des notes abondantes sont prises pendant les entretiens.

- **Observations des sites d'intervention du projet**

Les observations directes et indirectes sont réalisées sur les sites d'interventions du projet afin de constater l'état d'avancement des chantiers en cours et l'appropriation des infrastructures réalisées par les bénéficiaires.

Les observations sont réalisées sur la base d'un guide d'observation préparé à l'avance et structuré de manière à s'aligner sur les objectifs clés de l'évaluation. L'équipe d'évaluation a pris des notes détaillées et des photos pendant les visites sur le terrain, afin de documenter des aspects telles que l'infrastructure du projet, les interactions entre les bénéficiaires et les réactions de la communauté aux activités. Les résultats des observations sont analysés conjointement avec d'autres sources de données qualitatives et quantitatives, afin d'enrichir la compréhension globale de l'impact du projet et de contribuer à une évaluation équilibrée dans le rapport d'évaluation final.

3.2 Analyse des données

L'analyse des données dans le cadre de cette évaluation finale a suivi une approche méthodologique mixte, combinant des données quantitatives et qualitatives pour offrir une vue d'ensemble complète sur les résultats, l'efficacité, l'efficacité et la durabilité du programme.

3.2.2. Analyse des données qualitatives

Les données qualitatives ont été obtenues à partir d'entretiens avec les parties prenantes, de discussions en groupes (focus groups) et d'observations sur le terrain. Les méthodes d'analyse comprenaient :

- **Analyse thématique :** Dans le cadre de l'évaluation du projet, une analyse thématique a été réalisée pour identifier les thèmes récurrents liés aux résultats du programme, aux perceptions communautaires et aux défis rencontrés. Cette analyse a mobilisé une combinaison de méthodes manuelles, décrites ci-dessous :
 - Organisation et Codage des Données avec Microsoft Excel/Google Sheets
 - Les réponses recueillies à travers des entretiens, des groupes de discussion et des enquêtes ont été structurées dans un tableau, chaque ligne représentant une réponse et chaque colonne correspondant à un code ou à une thématique.
 - Codage thématique :
 - Les réponses ont été codées manuellement, en attribuant des mots-clés ou des phrases correspondant aux thèmes émergents (par exemple, autonomisation des femmes, amélioration des revenus, défis sécuritaires).
 - Utilisation des filtres et des tableaux croisés dynamiques :
 - Les filtres ont permis de trier les données par thèmes ou par catégories de population (femmes, jeunes, etc.)
 - Les tableaux croisés dynamiques ont été utilisés pour identifier les relations entre les réponses et les catégories démographiques ou géographiques, facilitant ainsi l'identification des tendances.
 - Annotation et Codage avec Microsoft Word/Google Docs
 - Les données textuelles, telles que les transcriptions des entretiens et les notes des discussions de groupe, ont été analysées dans un document Word ou Google Docs.
 - Annotation des textes :
 - Des sections spécifiques des textes ont été annotées à l'aide de la fonction de commentaire pour marquer les extraits pertinents liés à des thèmes clés.
 - Les annotations ont permis de relier directement les extraits de texte aux codes thématiques identifiés (par exemple, participation communautaire, défis liés aux normes sociales).
 - Surlignage et catégorisation :
 - Les sections importantes du texte ont été surlignées avec des couleurs spécifiques pour chaque thématique. Par exemple, le jaune a été utilisé pour les réponses liées aux résultats du programme, le bleu pour les perceptions communautaires, et le vert pour les défis identifiés.
 - Résultats de l'Analyse Thématique
 - Grâce à cette approche combinée :
 - Les thèmes principaux ont été identifiés avec précision, tels que :
 - Résultats positifs : Augmentation des revenus des bénéficiaires, amélioration de l'accès à l'énergie propre.
 - Perceptions communautaires : Reconnaissance accrue du rôle des femmes dans les ménages.

- Défis : Résistances socioculturelles aux normes égalitaires, faiblesse des infrastructures locales.
 - Les relations entre ces thèmes ont été clarifiées, mettant en évidence les impacts du programme et les domaines nécessitant des améliorations.
- Justification de l'Approche Manuelle
 - L'utilisation de Microsoft Excel et Word/Google Docs a permis une flexibilité et une transparence accrues dans le processus d'analyse. Ces outils ont facilité :
 - Une exploration approfondie des données qualitatives.
 - Une documentation claire et traçable des codes et des thèmes.
 - Une interprétation rigoureuse des données en lien direct avec les perceptions des participants.

Cette méthodologie garantit que les conclusions de l'évaluation reposent sur une analyse systématique et transparente des données collectées..

- **Analyse de contenu** : Évaluation des récits issus des entretiens et des discussions pour contextualiser les résultats quantitatifs.
- **Études de cas** : Élaboration d'études de cas illustratives pour mettre en évidence les réussites à l'échelle individuelle ou communautaire.

3.2.3 Triangulation des données

Pour garantir la validité et la fiabilité des résultats, les données provenant de plusieurs sources ont été croisées :

- Les données qualitatives recueillies ont été comparées aux observations sur le terrain afin de valider les tendances et les récits.
- Les données administratives du PNUD et de ses partenaires locaux ont été comparées aux observations indépendantes effectuées sur le terrain.

3.2.4 Défis et solutions liés à l'analyse des données

L'analyse des données a rencontré plusieurs défis, notamment des ensembles de données incomplets et des biais potentiels dans les entretiens avec les parties prenantes. Ces défis ont été surmontés par :

- La complémentation des données manquantes par des informations secondaires provenant des rapports gouvernementaux et des partenaires.
- Une formation spécifique des collecteurs de données pour garantir la neutralité et la cohérence dans la collecte des données qualitatives.

3.2.5. Visualisation et présentation des résultats

Les résultats ont été présentés de manière claire et accessible.

3.3 Cadre d'Évaluation

La **Théorie du Changement** a servi de cadre conceptuel pour structurer l'évaluation autour des critères suivants :

1. **Pertinence** : Alignement des activités du projet sur les besoins locaux et les priorités stratégiques.
2. **Efficacité** : Réalisation des résultats intermédiaires, tels que l'amélioration de la sécurité communautaire et l'accès aux services essentiels.
3. **Efficience** : **Optimisation des ressources investies par rapport aux résultats obtenus, en évaluant le rapport coût-efficacité des activités mises en œuvre..**
4. **Durabilité** : Perspectives de pérennisation des bénéfices obtenus.
5. **Questions transversales** : Intégration des principes de programmation des Nations Unies, tels que le genre et les droits de l'homme, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet, tout en examinant les effets indésirables potentiels au Niger.

Des ajustements mineurs ont été apportés à la TdC pour tenir compte des évolutions du contexte sécuritaire et des ressources disponibles, renforçant ainsi la pertinence des indicateurs et des hypothèses analysés.

3.4 Considérations Éthiques

L'évaluation a été réalisée indépendamment du PNUD. Cependant, les évaluateurs ont collaboré étroitement avec le personnel du PNUD à Niamey et dans la région de Diffa, ainsi qu'avec d'autres membres du personnel et partenaires du projet, afin d'identifier les informateurs les plus pertinents pour les entretiens et de les contacter pour effectuer le travail sur le terrain. Les évaluateurs ont bénéficié des présentations initiales du personnel du projet du PNUD aux informateurs clés et à l'organisation des entretiens avec les partenaires, les bénéficiaires et les parties prenantes. Tous les entretiens avec les partenaires et les parties prenantes ont eu lieu en l'absence du personnel du PNUD. Le consentement de chaque personne interrogée a été demandé et obtenu, et les photos n'ont été prises qu'après autorisation.

L'évaluation a été menée en suivant les principes du **Guide d'éthique de l'évaluation du Groupe d'évaluation des Nations Unies** et du **Code de conduite de l'UNEG**. Les évaluateurs ont respecté :

- Le consentement éclairé des participants.
- La confidentialité et l'anonymat des données.
- La sensibilité culturelle et le respect des coutumes locales.
- La protection des données, avec un stockage sécurisé des informations collectées.

Par ailleurs, le draft du rapport a fait l'objet de présentation et d'amendements de la part des bénéficiaires directs et des acteurs clés à Diffa. Cela s'est produit lors d'un atelier interactif entre ces acteurs les consultants. Les remarques, suggestions et recommandations issues de cette rencontre ont été intégrés dans la présente version.

3.5 Défis et Limites

Lors de cette évaluation, plusieurs limites ont été identifiées :

1. **Contraintes temporelles et logistiques** : La dispersion géographique des localités et les inondations ont réduit le temps disponible pour les entretiens. En dépit de ces contraintes, les données collectées étaient suffisantes pour répondre aux objectifs de l'évaluation.
2. **Biais de mémoire et d'acquiescement** : Certains participants ont privilégié des événements récents ou des points de vue favorables. L'équipe a ajusté les outils pour recueillir des informations plus critiques et exhaustives.
3. **Transitions fréquentes de personnel** : Les changements au sein des équipes du PNUD et des autorités locales ont limité l'accès à certaines informations historiques, malgré la présence de notes de transmission.

4. Résultats et constats

Introduction

Cette section présente une analyse détaillée des résultats obtenus au cours de la mise en œuvre du projet, en les mettant en relation avec les objectifs fixés initialement. Elle expose les principales réussites, les défis rencontrés, ainsi que les leçons apprises, afin de tirer des constats qui orienteront les recommandations et les améliorations futures.

4.1 Pertinence du Projet

Question évaluative (QE1) : Dans quelle mesure la *Facilité* demeure-elle nécessaire et d'actualité ?

La *Facilité* reste nécessaire dans un contexte où les besoins de sécurisation, de cohésion sociale et de réhabilitation des infrastructures de base demeurent cruciaux, particulièrement dans des localités comme **Mainé-Soroa**, Gueskerou, Kablewa, Toumour, etc. où les communautés font face à des défis de stabilisation persistants :

« *On ne souhaite même pas que le projet finisse. On a encore des zones à sécuriser, notamment l'axe Diffa – Mainé-Soroa* » affirme un enquêté.

Par conséquent, la *Facilité* demeure d'actualité, compte tenu des besoins structurels des zones d'intervention et des attentes des bénéficiaires.

Question évaluative (QE2) : Dans quelle mesure la *Facilité* est-elle pertinente pour l'environnement social, économique et politique du Niger ? S'adapte-t-elle bien aux changements de contexte ? S'aligne-t-elle sur les politiques publiques de sécurité, de résilience et développement ?

La *Facilité* s'est révélée hautement pertinente pour l'environnement social, économique et politique du Niger. Elle répond de manière concrète aux défis majeurs du pays, notamment en matière de sécurité, de résilience et de développement durable.

Sur le plan social, la *Facilité* a renforcé la cohésion communautaire grâce à des initiatives telles que la réhabilitation d'infrastructures locales et la formation de jeunes aux métiers comme les systèmes solaires. Ces actions ont contribué à répondre aux besoins immédiats des populations tout en favorisant leur autonomisation.

Sur le plan économique, elle a soutenu des activités adaptées au contexte local, comme la pêche dans certaines zones et l'appui à des groupements de femmes pour le développement de micro-entreprises. Cependant, des ajustements ont été nécessaires pour mieux s'adapter aux compétences locales et éviter les abandons d'activités observés dans certains cas.

Politiquement, la *Facilité* s'aligne clairement sur les politiques publiques du Niger en matière de sécurité et de résilience. Par exemple, ses interventions dans les zones touchées par l'insécurité ont favorisé une stabilisation locale en renforçant les capacités des collectivités. Elle

s'est également adaptée aux changements de contexte, notamment en ajustant ses actions en réponse à des contraintes sécuritaires, comme l'impossibilité temporaire pour les populations de pratiquer certaines activités économiques.

En résumé, la Facilité s'intègre pleinement dans les priorités nationales tout en restant flexible face aux dynamiques sociales et politiques du Niger, démontrant ainsi une forte pertinence et une capacité d'adaptation exemplaire.

Question évaluative (QE3) : Dans quelle mesure la Facilité s'inscrit-elle dans les priorités nationales, les produits et effets du Programme Pays et le Plan stratégique du PNUD, et les ODD ?

La Facilité s'inscrit de manière significative dans les priorités nationales, les produits et effets du Programme Pays, le Plan stratégique du PNUD, ainsi que les Objectifs de Développement Durable (ODD), en alignant ses actions sur les cadres stratégiques nationaux et internationaux.

Alignement avec les priorités nationales

La Facilité répond directement aux priorités fixées par le gouvernement nigérien, notamment en matière de sécurité, de résilience et de développement local. Par exemple, le soutien aux activités économiques locales comme la pêche, l'agriculture irriguée et les systèmes solaires contribue à renforcer la sécurité alimentaire et la création d'emplois, qui figurent parmi les objectifs stratégiques nationaux.

Contribution aux produits et effets du Programme Pays

Les interventions de la Facilité se conforment aux produits et effets du Programme Pays du PNUD, notamment dans le domaine de la stabilisation et de la résilience communautaire. Par exemple, la réhabilitation des infrastructures locales telles que les points d'eau et les systèmes hybrides a permis d'améliorer les conditions de vie tout en favorisant le développement durable. De plus, les initiatives de renforcement des capacités des jeunes et des femmes ont contribué à promouvoir l'inclusion sociale et l'autonomisation économique.

Concordance avec le Plan stratégique du PNUD

La Facilité est alignée sur le Plan stratégique du PNUD dans sa Signature de Solution 3, répondant à l'outcome 3¹¹, en mettant l'accent sur la réduction des vulnérabilités et la promotion d'un développement durable et inclusif. Par exemple, la construction d'infrastructures résilientes et l'accompagnement des collectivités dans leur gestion illustrent cet engagement en faveur de la durabilité et de l'efficacité.

Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

¹¹ [Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 | Programme De Développement Des Nations Unies](#)

La Facilité s’aligne sur les priorités nationales en matière de sécurité, résilience et développement, notamment à travers les objectifs du Plan de Développement Régional de Diffa et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Un responsable local à Baroua a affirmé :

« Les écoles réhabilitées ici sont alignées sur les objectifs nationaux »¹²

Parmi les ODD visés, on peut citer : 1 (réduction de la pauvreté : à travers l’appui économique à la population retournée), 3 (accès à la santé à travers la rénovation et la construction des centres de santé), 4 (accès à l’éducation de qualité à travers la réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires), 5 (égalité entre les sexes : appui aux femmes et aux hommes sans distinction), 6 (accès à l’eau salubre et à l’assainissement : implantation des forages d’eau potable), 7 (énergie propre et d’un coût abordable : installation des lampadaires pour l’éclairage public et la distribution des lampes individuelles aux femmes), 8 (accès à l’emploi décent : formations professionnelles et le recrutement des jeunes locaux dans les chantiers de réhabilitation et construction des infrastructures sociales de base), 13 (lutte contre le changement climatique : les lampadaires solaires, plantation d’arbre) et 16 (paix, justice et institutions solides).

Ainsi, la Facilité est cohérente avec les politiques nationales et les ODD, mais sa portée pourrait être élargie pour couvrir davantage de priorités régionales.

Question évaluative (QE4) : Dans quelle mesure les objectifs du projet répondent-ils aux besoins de sécurisation, de cohésion sociale, de services sociaux dans les localités cibles et aux attentes des communautés bénéficiaires ?

Les objectifs du projet répondent de manière pertinente et adaptée aux besoins de sécurisation, de cohésion sociale et de services sociaux dans les localités cibles, tout en s’alignant avec les attentes des communautés bénéficiaires.

Le projet a contribué à renforcer la sécurité dans les zones ciblées, notamment en encourageant le retour des personnes déplacées, en réhabilitant des infrastructures essentielles et en soutenant des activités économiques qui stabilisent les communautés. Par exemple, la réhabilitation des routes locales a facilité l’accès des forces de sécurité et des services de base, tout en renforçant la mobilité des populations. De plus, la création de comités locaux de sécurité a permis d’améliorer la prévention des conflits et de renforcer la collaboration entre les autorités locales et les communautés.

Les activités du projet ont favorisé la cohésion sociale dans des zones souvent marquées par des tensions communautaires. À titre d’exemple, les formations en gestion des conflits et les dialogues intercommunautaires organisés ont permis de rétablir des relations de confiance entre différents groupes. Les initiatives économiques inclusives, comme le soutien aux groupements féminins et aux jeunes, ont également joué un rôle clé dans la réduction des inégalités et des tensions.

¹² Entretien du 19-10-2024.

Le projet a répondu aux besoins en services sociaux par la construction et la réhabilitation d'infrastructures vitales telles que les écoles, les centres de santé et les points d'eau. À titre d'exemple, dans certaines localités, l'installation de systèmes hybrides pour alimenter les centres de santé a permis d'améliorer considérablement l'accès aux soins. Ces réalisations ont eu un impact direct sur la qualité de vie des populations et leur perception des actions du projet.

Réponse aux attentes des communautés bénéficiaires

Les communautés bénéficiaires ont exprimé une forte satisfaction vis-à-vis des interventions, particulièrement celles qui répondaient à des besoins prioritaires identifiés en consultation avec elles. Par exemple, les bénéficiaires des formations en maintenance des infrastructures, comme les systèmes solaires, ont souligné l'importance de ces compétences pour assurer la durabilité des équipements fournis.

A titre illustratif, les lampadaires installés dans les localités d'intervention de la Facilité ont considérablement transformé la vie quotidienne de la population :

« Les lampadaires servent des espaces jeu et de détente des enfants. Ce qui a contribué considérablement à la réduction des séquelles de la guerre. Ils facilitent la sécurisation de la ville par la GNN. Ceux placés devant les écoles coraniques permettent non seulement aux élèves d'étudier les nuits, mais aussi de préserver l'environnement. En effet, avant l'installation de ces lampadaires, les élèves utilisaient de feux de bois pour éclairer leurs écoles, ce qui contribuait à la déforestation et exposait les élèves aux attaques et enlèvements. Cependant, avec la Facilité, notre environnement est préservé, nos villages éclairés et sécurisés. C'est ça la stabilisation » (entretien du 21-10-2024 avec un enquêté).

Les infrastructures comme les écoles, les lampadaires solaires et la Maison de la Femme ont répondu à des besoins identifiés, mais certaines interventions, comme les hangars à Baroua, n'ont pas toujours été adaptées aux attentes locales, comme l'illustre cet extrait d'un focus group réalisé avec les jeunes de la localité :

Par ailleurs « Pour construire les écoles, ils nous ont consulté. Mais pas le marché. Et depuis sa réception, les gens ne l'utilisent pas. Les hangars sont courts, non espacés et non sécurisés. Par conséquent, les gens ne peuvent pas stocker leurs biens. On aurait aimé que ça soit des boutiques à la place même si c'est une dizaine. Personne ne nous a consultés pour les construire. Un beau jour, une équipe est venue nous demander où se trouve le marché. On le leur a montré et ils ont commencé leur construction. C'est la mairie qui a procédé à la sélection. Elle a choisi l'entreprise pour lui accorder le marché. Or, aujourd'hui à 93% les hangars ne sont pas utilisés » .

De ce fait, les objectifs répondent globalement aux besoins des communautés, mais une planification plus participative aurait permis d'optimiser leur impact.

Cependant, certaines attentes non satisfaites, comme l'entretien régulier des lampadaires ou la continuité des appuis économiques, indiquent la nécessité d'une planification encore plus alignée sur les besoins locaux.

En ciblant des besoins essentiels en matière de sécurisation, de cohésion sociale et de services sociaux, tout en impliquant activement les communautés dans le processus, le projet a répondu de manière significative aux attentes des bénéficiaires et a contribué à la stabilisation et au développement durable dans les localités cibles.

Question évaluative (QE5) : Dans quelle mesure la Théorie du Changement (ToC) et les objectifs au niveau des résultats et des produits sont-ils pertinents et appropriés pour atteindre l'objectif global d'amélioration de la sécurité, du contrat social, des services sociaux et de moyens économiques dans la région de Diffa ?

La Théorie du Changement (ToC) et les objectifs définis au niveau des résultats et des produits se sont avérés pertinents et appropriés pour atteindre l'objectif global d'amélioration de la sécurité, du contrat social, des services sociaux et des moyens économiques dans la région de Diffa.

Pertinence de la Théorie du Changement (ToC)

La ToC repose sur une compréhension claire des besoins et des dynamiques locales. Elle établit un lien logique entre les activités, les résultats attendus et l'objectif global. Par exemple, la promotion d'activités génératrices de revenus (AGR) adaptées au contexte local a directement contribué à réduire la vulnérabilité économique, un facteur sous-jacent des tensions sociales et de l'insécurité. De plus, l'accent mis sur la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques a renforcé la résilience des communautés.

Pertinence des objectifs au niveau des résultats

Les résultats visés, tels que l'amélioration de la sécurité communautaire et la réduction des tensions sociales, ont été stratégiquement alignés sur les priorités locales et régionales. Par exemple :

Sécurité : La création de comités locaux de paix et de sécurité a permis d'améliorer la prévention des conflits et de renforcer le lien entre les communautés et les autorités locales.

Contrat social : Les dialogues intercommunautaires, associés à des investissements dans les infrastructures publiques comme les écoles et les centres de santé, ont renforcé la confiance entre les populations et l'État.

Les produits du projet, tels que les formations professionnelles pour les jeunes et les femmes, ainsi que les investissements dans les infrastructures locales, ont démontré leur efficacité pour soutenir les objectifs globaux. Par exemple :

Services sociaux : L'installation de systèmes solaires dans les centres de santé a amélioré l'accès aux soins, renforçant ainsi le sentiment de sécurité et de bien-être des populations.

Moyens économiques : Les formations sur les systèmes solaires et les AGR adaptées, comme l'agriculture irriguée et la pêche, ont soutenu les bénéficiaires dans la création de moyens de subsistance durables.

Appropriabilité et adaptabilité

La ToC a également intégré des mécanismes d'adaptation pour tenir compte des changements contextuels, notamment les défis sécuritaires. Par exemple, lorsque certaines activités, comme la pêche, ont été compromises par l'insécurité, le projet a redirigé ses efforts vers des activités alternatives, telles que la formation à la maintenance des systèmes solaires.

En intégrant une compréhension approfondie des dynamiques locales et en proposant des interventions adaptées et ajustables, la ToC ainsi que les objectifs au niveau des résultats et des produits se sont avérés appropriés pour atteindre l'objectif global. Ces interventions ont contribué de manière significative à l'amélioration de la sécurité, au renforcement du contrat social, au développement des services sociaux, et à la promotion de moyens économiques durables dans la région de Diffa.

Question évaluative (QE6) : Dans quelle mesure les hypothèses et les liens de la théorie du changement se sont-ils avérés corrects et où des changements sont-ils nécessaires dans la théorie du changement ?

L'évaluation constate que la TdC fournit un cadre logique pour relever les défis identifiés dans la région de Diffa en particulier et dans la région du lac Tchad en général. Les voies et les hypothèses étaient généralement bien construites, s'alignant sur l'objectif global de la Facilité de contribuer à la stabilisation des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise de Boko Haram par le biais d'un mécanisme multi échelle et multi pays, avec des activités couvrant la stabilisation et le redressement, la sécurité, le développement et l'appui institutionnel.

La plupart (6) des neuf hypothèses qui sous-tendent la TdC se sont vérifiées, tandis que trois ne se sont pas concrétisées. Les hypothèses qui se sont vérifiées sont les suivantes : qu'un nombre suffisant d'éléments des Forces de Défense et de Sécurité soient déployés par l'État dans les zones d'intervention, restent présents et renforcent les relations de confiance avec les communautés qu'ils soutiennent ; que les communautés ciblées acceptent volontairement de retourner dans leurs localités d'origine ou zones de retour ; que toutes les parties impliquées dans le processus de sécurité soient motivées et désireuses de remplir leurs rôles et de coordonner les activités de prévention et de réponse ; que les actions envisagées dans le cadre de la stabilisation immédiate sont suffisantes pour restaurer ou renforcer le pacte social entre l'État et les communautés ; que les partenaires en charge des programmes humanitaires, de

stabilisation, de relèvement et de développement acceptent le principe de l'appropriation par l'État de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation régionale.

Cependant, certaines hypothèses ne se sont pas vérifiées. Par exemple, l'hypothèse selon laquelle la région du bassin du lac Tchad continue de bénéficier de l'attention et des ressources de ses États et de la communauté internationale ne s'est pas concrétisée après que certains donateurs ont suspendu leur soutien à la fenêtre du Niger à la suite du changement de gouvernement. L'hypothèse selon laquelle la région du bassin du lac Tchad sera mieux connectée aux marchés sous-régionaux et internationaux et que les barrières commerciales internationales seront réduites a également été affaiblie par les sanctions de la CEDEAO et la fermeture des frontières. L'hypothèse selon laquelle les barrières commerciales internationales seront réduites ; l'hypothèse selon laquelle les chefs traditionnels et religieux soutiendront les efforts de stabilisation du gouvernement ; et l'hypothèse selon laquelle les communautés s'approprient et contribueront pleinement aux initiatives locales de stabilisation, de redressement et de développement s'est avérée trop optimiste. En effet, dans certaines localités visitées, des réparations mineures, à la portée des bénéficiaires, n'ont pas été effectuées par les communautés bénéficiaires. En outre, il semble qu'il y ait un malentendu sur la nature à court et moyen terme du projet de stabilisation, ce qui pourrait amener les communautés à s'attendre à une présence à long terme du PNUD.

En résumé, les hypothèses et les liens de la théorie du changement se sont avérés largement corrects dans leur ensemble, mais certains ajustements sont nécessaires pour améliorer leur pertinence et leur efficacité. En effet, bien que la majorité des liens logiques aient été confirmés, certaines hypothèses clés se sont révélées moins robustes face à des contextes variés ou des défis imprévus. Ainsi, des ajustements ciblés pourraient renforcer la cohérence globale de la théorie et sa capacité à produire les résultats escomptés.

Question évaluative (QE7) : Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte des enseignements tirés d'autres projets pertinents lors de sa conception et notamment de sa première phase au Niger ?

Le projet a pris en compte, dans une large mesure, les enseignements tirés d'autres projets pertinents lors de sa conception, y compris ceux de sa première phase au Niger. Par exemple, les approches participatives adoptées pour impliquer les communautés locales reflètent une leçon clé tirée de la phase précédente, où un manque d'engagement communautaire avait limité l'impact de certaines interventions. De plus, la stratégie de renforcement des capacités des acteurs locaux a été enrichie par des pratiques réussies observées dans des projets similaires dans la région.

Cependant, certaines réserves subsistent. Par exemple, bien que des ajustements aient été faits pour renforcer la durabilité des actions, la coordination interinstitutionnelle, identifiée comme un défi majeur lors de la première phase, aurait pu être davantage approfondie. Ces points méritent une attention particulière pour maximiser les retombées positives du projet.

Question évaluative (QE8) : Dans quelle mesure la stratégie de coordination mise en place a répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet ?

La stratégie de coordination mise en place a, dans l'ensemble, répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet, bien qu'elle présente encore des marges d'amélioration. Par exemple, la mise en place de comités interinstitutionnels a permis une meilleure répartition des responsabilités et une synergie accrue entre les partenaires. De plus, les réunions régulières de suivi ont favorisé un partage d'informations plus fluide, ce qui a contribué à l'atteinte de certains objectifs clés.

Jusqu'en 2022, le CTR assurait la mise en œuvre des interventions de la Facilité en se basant sur les demandes exprimées par les populations à travers les CLS. De plus, il sollicitait l'approbation du COPIL avant d'entamer une localité et celle du PNUD avant d'engager des dépenses. Cependant, cette coordination entre les différentes parties prenantes a été compromise par la rupture entre le CTR et le PNUD, limitant l'efficacité des interventions.

Cette rupture intervient après la constatation de dépenses non autorisées d'un reliquat de 30 millions de francs CFA par le CTR, le PNUD avec l'avis de non-objection des bailleurs, a repris le lead de la mise en œuvre du projet. Depuis lors, l'équipe de mise en œuvre du PNUD entretient des contacts directs avec les bénéficiaires. A la lumière de cet épisode, il ressort des écarts entre les textes du projet et la mise en œuvre sur le terrain. En effet, étant donné que le CTR reste l'intermédiaire entre la population et la Facilité, l'exclure de la mise en œuvre revient à développer un mécanisme de gouvernance non pris en compte par le PRODOC de la Facilité.

En somme, la stratégie de coordination a répondu partiellement aux attentes, mais un effort supplémentaire est nécessaire pour assurer une collaboration harmonieuse. Des réserves subsistent concernant la communication entre certains acteurs, notamment au niveau local, où un manque de clarté dans les rôles a parfois ralenti la prise de décision. Par ailleurs, la coordination avec des partenaires externes aurait pu être renforcée pour éviter des chevauchements d'activités et maximiser les ressources disponibles. Ces points suggèrent que des ajustements ciblés seraient nécessaires pour améliorer encore l'efficacité de la stratégie de coordination.

Question évaluative (QE9) : Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement, notamment sur le plan sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?

Face à un environnement sécuritaire et politique instable, la Facilité a montré une flexibilité appréciable, notamment en ajustant ses interventions en réponse à la suspension de certains donateurs après le 26 juillet 2023. Par exemple, en août 2023, après le changement de gouvernement et la décision de certains donateurs de suspendre temporairement leur soutien au guichet Niger, la flexibilité a permis de réaffecter rapidement les biens, les biens en cours d'acheminement étant redirigés vers d'autres guichets nationaux, tandis que les biens déjà fournis pouvaient être utilisés pour des priorités urgentes au Niger, ce qui a permis d'éviter tout

gaspillage de ressources. Par exemple, en août 2023, des réallocations rapides ont permis de réorienter les ressources vers d'autres guichets nationaux et des priorités urgentes.

De plus, le recours à des partenariats locaux a été une stratégie efficace pour maintenir une présence et une continuité dans les zones à haut risque.

Cependant, l'absence d'un système d'alerte précoce limite la capacité du projet à anticiper les crises émergentes. Un plan d'urgence basé sur des scénarios potentiels est recommandé pour renforcer la résilience du projet et garantir une réactivité accrue.

En somme, le projet s'est adapté de manière significative à l'évolution de son environnement, notamment sur le plan sécuritaire, en mettant en œuvre plusieurs stratégies d'atténuation des risques. Par exemple, l'intégration de protocoles de sécurité renforcés, tels que la formation des équipes sur la gestion des risques en zones instables et la coordination avec les autorités locales, a permis de minimiser les impacts des menaces sécuritaires sur les activités du projet.

Cependant, quelques réserves subsistent. Par exemple, bien que des plans de contingence aient été élaborés, leur mise en œuvre a parfois manqué de réactivité face à des crises imprévues. Par ailleurs, le suivi des risques à moyen et long terme pourrait être davantage institutionnalisé pour mieux anticiper les évolutions futures. Ces ajustements pourraient renforcer encore la résilience du projet dans des contextes complexes.

4.2 Efficacité du Projet

Question évaluative (QE10) : Dans quelle mesure les systèmes de gestion de la *Facilité* sont-ils efficaces ?

Les systèmes de gestion ont permis une mise en œuvre efficace des activités dans la plupart des 10 zones cibles en démontrant une résilience et des forces dans la mise en œuvre des interventions, en particulier dans la coordination des activités et l'utilisation des fonds disponibles. Par exemple, dans la région de Diffa, plus de 20 projets communautaires ont été achevés dans les délais prévus, malgré les défis contextuels. Cependant, les processus de décision restent longs, en particulier pour les demandes d'action urgente, ce qui a entraîné des retards dans les projets des zones prioritaires. Certaines lacunes ont été relevées, telles que des retards dans la fourniture de ressources matérielles (véhicules) et des processus administratifs parfois rigides, comme l'ont observé plusieurs personnes interrogées :

« Nous avons appris que la Facilité nous avait donné un véhicule de service. Mais nous ne l'avons pas encore reçu. Apparemment, il est à Niamey avec les autorités ministérielles »¹³

« On nous a dit que la préfecture allait avoir un véhicule de service offert par la Facilité. Mais nous ne l'avons jamais reçu. C'était bloqué au niveau du gouvernorat »¹⁴.

¹³ Entretien du 19-10-2024.

¹⁴ Entretien du 24-10-2024

« Un jour, nous avons reçu au gouvernorat un lot de produits pharmaceutiques offert par la Facilité. Depuis la cérémonie de réception, nous n'avons pas vu les produits à Baroua ou à Bosso. Pourtant le besoin est là. Le problème est la conception du projet. Il faudrait réceptionner les produits à Bosso sans intermédiaire pour qu'ils soient distribués dans les centres de santé de la commune »¹⁵.

L'amélioration des protocoles de prise de décision pourrait optimiser la réactivité, en particulier dans les zones fortement touchées par les crises.

De manière générale, l'évaluation constate que les systèmes de gestion sont efficaces pour certaines fonctions, mais qu'ils doivent être plus réactifs et flexibles pour s'adapter aux défis logistiques et aux besoins urgents.

Question évaluative (QE11) : La structure de gouvernance de la *Facilité* (comités de pilotage, comité technique régional, comités locaux de stabilisation) est-elle adaptée pour l'obtention de résultats ainsi que pour l'ampleur et la rapidité de l'intervention ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?

La structure de gouvernance comprenant les comités de pilotage, comités techniques régionaux et comités locaux de stabilisation a permis une coordination multi-niveaux. Cependant, la participation des parties prenantes locales a été limitée dans certaines décisions (exemple : perceptions d'inégalité dans la répartition des infrastructures) :

« J'ai été à plusieurs reprises au gouvernorat afin qu'on soit impliqué par le CTR dans l'élaboration du plan d'actions de notre commune. Mais on ne m'a pas autorisé » (entretien du 21-10-2024).

La structure est adaptée, mais l'implication plus active des acteurs locaux et des bénéficiaires dans les prises de décision pourrait améliorer son efficacité.

Question évaluative (QE12) : Le système de S&E fonctionne-t-il pour produire les données et les analyses nécessaires pour montrer les résultats et la preuve de concept ?

Le système de suivi et d'évaluation a permis de collecter des données clés sur les indicateurs du projet, tels que l'augmentation du taux d'accès aux services sociaux de base, qui n'a toutefois pas atteint les 85 % visés (de 45 % à 65 % dans les zones cibles). Il a été observé que les analyses trimestrielles n'étaient pas toujours effectuées, ce qui a retardé l'ajustement de certaines activités. L'utilisation d'outils numériques pour le suivi en temps réel, ainsi que des analyses semestrielles plus détaillées, pourraient améliorer la qualité des rapports et la prise de décision fondée sur des données probantes.

Question évaluative (QE13) : Dans quelles mesures les risques connexes à l'échelle locale, nationale et régionale ont-ils été prévus et traités dans le cadre de la facilité ?

¹⁵ Entretien du 21-10-2024

Les risques liés à l'insécurité ont été partiellement adressés par des mesures comme la collaboration avec la GNN et l'ajournement des réalisations dans les zones non sécurisées. Cependant, des imprévus, tels que le coup d'État au Niger et les tensions intercommunautaires, n'ont pas été suffisamment anticipés dans la planification initiale. C'est le cas à Tam où les interventions devraient commencer dès 2021 mais retardées à causes des attaques terroristes.

En somme, les risques ont été pris en compte à un certain niveau, mais une analyse plus approfondie et proactive aurait permis de mieux gérer les impacts externes.

Question évaluative (QE14) : Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?

Le projet a atteint la plupart de ses objectifs, notamment la réhabilitation des infrastructures sociales et la sécurisation partielle de certaines zones. Ceci est évident dans le cas des localités de Bosso, Baroua, N'Gagam, Elhadji Mainari et Garin Dogo, où les projets d'infrastructure prévus ont été réalisés à 95-100%. Cependant, les résultats tels que l'autonomisation économique et la cohésion sociale n'ont pas atteint leur plein potentiel en raison de facteurs limitatifs (manque de suivi, inégalités perçues). En outre, dans les cinq autres localités prévues (Tam, Toumour, N'Garana, Zone N'Guigmi/Blabrine et Gueskerou), les interventions n'ont pas été réalisées. Seuls des lampadaires, des ambulances et, dans certaines zones, des dons de médicaments ont été fournis.

Les résultats les plus probants du projet comprennent le retour de plus de 115 000 personnes déplacées dans la région et une réduction des personnes déplacées d'environ 34,67 % depuis le début de l'initiative de retour. Ainsi, 5 191 ménages (environ 40 138 personnes) dans 22 villages, dont trois des zones d'intervention du projet (Baroua, N'Gagam et Garin Dogo), ont pu retourner dans leurs villages. Cependant, moins de 10 % des bénéficiaires ont pu accéder à des activités génératrices de revenus durables, en raison du sous-financement des initiatives économiques locales. Pour remédier à cette lacune, un partenariat avec des institutions de microfinance et des programmes de renforcement des capacités économiques devrait être envisagé.

Dans l'ensemble, les résultats escomptés ont été atteints dans certains domaines, mais d'autres nécessitent des efforts supplémentaires pour être consolidés.

Question évaluative (QE15) : Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ou pas ?

Ils sont de deux catégories : les Facteurs positifs dont la collaboration avec la GNN pour sécuriser certaines zones et l'implication des autorités locales dans la coordination des interventions. Quant aux facteurs négatifs, il y a la suspension des fonds à la suite des événements du 26 juillet, les perceptions d'inégalités dans certaines interventions, exacerbant les tensions communautaires (notamment à Bosso où les autorités pensent que le village de Baroua est privilégié par rapport au chef-lieu de la Commune qu'est Bosso) et les défis logistiques liés aux infrastructures et à l'approvisionnement.

Question évaluative (QE16) : Dans quels résultats le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment approfondir ces résultats ?

Les performances du projet s’observent à travers :

D’abord, la sécurisation des zones stratégiques grâce à la collaboration entre les FDS et les populations locales :

« Notre présence a permis aussi de restaurer la confiance entre la population et les FDS. On travaille ensemble avec elle. Elle nous fournit les renseignements nécessaires. On évacue leurs malades vers les centres de santé de Diffa dans nos véhicules. On les soigne aussi dans nos camps. Cela a renforcé la confiance de la population envers les FDS » (entretien du 18-10-2024).

Ensuite, la réhabilitation d’infrastructures sociales, comme les écoles et centres de santé, qui ont eu un impact direct sur les communautés :

Les réalisations de la Facilité dans la région de Diffa ont contribué à l’amélioration du taux de la scolarisation. Au niveau national, le taux de scolarisation est de 71% (66% pour les filles) en 2024, selon les données de l’UNICEF.¹⁶ Cependant, avec les investissements de la Facilité, au 30 juin 2024, il affiche un résultat remarquable de 100% à Baroua et à N’Gagam, tandis que Garin Dogo et Bosso reportent respectivement 89% et 68%.

Sur le plan économique aussi, la Facilité a permis l’amélioration des chiffres d’affaires de la population, notamment à Bosso :

« Pour booster l’économie locale, tout a été fait afin que le chiffre d’affaire de la population retournée de la commune de Bosso passe de 0 franc de recette à 800 millions. Et la population était contente » (entretien du 29-10-2024).

Enfin, les facteurs facilitants : Coordination multi-niveaux et alignement des interventions avec les besoins urgents des communautés. Cela a permis aux autres structures du Système des Nations-Unies, comme l’UNHCR, à intervenir dans les zones d’intervention de la facilité.

Question évaluative (QE17) : Dans quels résultats le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitant et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?

Les résultats les moins performants ont été enregistré dans :

- a) Autonomisation économique des femmes (sous-utilisation de *La Maison de la Femme*). En effet, cette *maison* reste sous-utilisée comparativement à ses missions. Cela est dû par l’indisponibilité des matières premières à transformer tout au long de l’année et le manque de formation des femmes bénéficiaires de la Maison.
- b) Il y a aussi la faible gestion des tensions communautaires dans certaines localités. C’est le cas à Elhadji Mainari sur la dénomination du CSI.

Question évaluative (QE18) : Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, fonctionnels, et joué effectivement leur rôle ?

¹⁶<https://www.unicef.org/niger/fr/education#:~:text=Gr%C3%A2ce%20%C3%A0%20d'importants%20investissements,66%25%20pour%20les%20filles> consulté le 02/11/2024 à 15h45.

Les mécanismes de coordination et de suivi ont été mis en place à tous les niveaux, et dans l'ensemble, ils ont joué leur rôle de manière effective. Par exemple, les comités de pilotage ont permis de structurer les prises de décision stratégiques, tandis que les outils numériques de suivi ont favorisé une meilleure collecte et analyse des données. Ces mécanismes ont contribué à la réalisation de plusieurs objectifs clés du projet, notamment en assurant une communication régulière entre les parties prenantes.

Cependant, certaines réserves doivent être soulignées. Par exemple, la coordination entre les niveaux central et local a parfois manqué de fluidité, ce qui a entraîné des retards dans la mise en œuvre de certaines activités. De plus, le suivi participatif, bien qu'initié, n'a pas toujours permis une remontée rapide des informations des communautés de base. Un renforcement des capacités des acteurs locaux et une clarification des rôles à chaque niveau pourraient améliorer encore l'efficacité des mécanismes en place.

Question évaluative (QE19) : Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires et intervenants pour renforcer les actions de stabilisation dans la région de Diffa ?

Le projet a montré un potentiel d'attraction de partenaires grâce à ses résultats visibles (réhabilitation des infrastructures, implication des autorités locales). A titre illustratif, cela s'observe dans l'ensemble des localités où les CSI sont rénovés ou construits. Avec cette intervention, d'autres acteurs humanitaires sont intervenus pour appuyer les centres en personnels et en médicaments. Un autre exemple, à Baroua, par exemple, compte tenu du succès de la fourniture de moulins à des groupes de femmes, un autre partenaire a ajouté un autre moulin au groupe de femmes.

« Le CSI est sous le district de Diffa. Il est fourni en médicament par le CICR. Actuellement, il y a des matériels qui sont en cours d'acheminement au centre » (entretien du 21-10-2024).

En somme, les bases sont posées, mais une meilleure communication des impacts du projet et des efforts de stabilisation est nécessaire pour attirer davantage de partenaires.

Conclusion sur l'efficacité de la Facilité :

L'efficacité du projet Facilité est visible dans ses contributions à court terme, telles que la sécurisation, la réhabilitation des infrastructures, et le renforcement partiel de la cohésion sociale. Cependant, des défis liés à la coordination, à la gestion des ressources et à la durabilité des actions ont limité son impact global.

Pour améliorer l'efficacité à l'avenir, il est essentiel de :

1. Renforcer la coordination entre les parties prenantes.
2. Instaurer des mécanismes robustes de suivi-évaluation.
3. Accélérer les processus administratifs et logistiques pour minimiser les retards.
4. Mieux intégrer les bénéficiaires dans la planification et la mise en œuvre des activités.

4.3 Efficience du Projet

Gestion des ressources et efficience des interventions

Question évaluative (QE20) : Quel rapport peut-il être établi entre ressources investies et résultats obtenus ?

Le rapport entre les ressources investies et les résultats obtenus est globalement positif, bien qu'il subsiste certaines réserves liées à des défis d'efficience dans la mise en œuvre.

Investissements et résultats positifs

Les ressources financières, humaines et matérielles mobilisées ont permis d'obtenir des résultats significatifs dans les domaines prioritaires :

Sécurité : Les investissements dans la création et le renforcement des comités locaux de paix et de sécurité ont contribué à prévenir les conflits et à améliorer le climat sécuritaire dans plusieurs localités.

Services sociaux : Les fonds alloués à la réhabilitation des infrastructures publiques, comme les points d'eau et les centres de santé, ont amélioré l'accès des populations à des services essentiels. Par exemple, les systèmes hybrides d'alimentation énergétique ont permis d'assurer un fonctionnement continu de ces infrastructures.

Moyens économiques : Les formations aux activités génératrices de revenus (AGR), telles que les systèmes solaires et l'agriculture irriguée, ont offert des opportunités économiques durables à plusieurs bénéficiaires, notamment les jeunes et les femmes.

Valorisation de l'emploi et des ressources locales

Le recours à des entreprises locales a permis d'adapter les interventions aux réalités du terrain, mais des défis persistants, tels que les coûts élevés des matériaux et les difficultés logistiques, ont entraîné des retards dans la livraison des infrastructures. Malgré une clause contractuelle prévoyant l'embauche locale à hauteur de 20 %, son application reste faible et non vérifiable. Ce constat souligne la nécessité d'un suivi rigoureux et de mécanismes incitatifs pour favoriser une implication accrue des communautés dans les activités économiques du projet.

Les outils de gestion déployés ont permis d'éviter des doublons dans la plupart des zones ciblées, augmentant l'efficience globale des actions. Toutefois, des chevauchements occasionnels dans la distribution des intrants ont généré des retards et des surcoûts. Une cartographie précise des interventions et une coordination renforcée entre partenaires constitueraient des pistes d'amélioration pour minimiser ces inefficacités.

Efforts d'efficience à renforcer

Cependant, certaines limites ont affecté l'efficience des ressources investies :

Durabilité des résultats : Dans certains cas, le manque de suivi a réduit l'impact des ressources déployées. Par exemple, certains bénéficiaires ont abandonné les AGR faute d'accompagnement ou de réparation des équipements fournis, comme les matériels de pêche ou les lampadaires solaires.

Allocation des ressources : Les investissements dans certains domaines, comme les groupements de femmes soutenus en 2021, n'ont pas toujours produit les effets escomptés, certains matériels ayant été sous-utilisés ou vendus.

Exemple d'optimisation réussie

Malgré ces réserves, des exemples d'utilisation optimale des ressources sont notables. À titre d'exemple, les formations techniques dispensées aux jeunes ont non seulement renforcé leurs compétences, mais ont aussi contribué à la maintenance locale des infrastructures, réduisant ainsi les coûts liés à des interventions externes.

En somme, les ressources investies ont permis d'atteindre des résultats substantiels, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour maximiser l'efficacité et la durabilité des actions. Un renforcement des mécanismes de suivi et d'accompagnement pourrait améliorer encore davantage le rapport entre les ressources investies et les résultats obtenus.

Question évaluative (QE21) : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été affectées stratégiquement pour atteindre les résultats ?

Les ressources financières et humaines ont été globalement affectées de manière stratégique pour atteindre les résultats visés, bien que quelques réserves subsistent quant à l'optimisation et à l'efficacité dans certains domaines.

Les financements ont été concentrés sur des zones stratégiques, notamment celles proches des frontières, avec des résultats tangibles comme la réduction des incidents sécuritaires. Toutefois, le manque de candidats qualifiés au sein de la population locale dans certaines zones d'intervention a limité l'impact des activités de formation professionnelle. Cependant, le manque de personnel qualifié a limité l'impact des activités de formation professionnelle. L'utilisation par le PNUD de personnel local dans le cadre des projets a permis d'améliorer dans une large mesure l'efficacité des interventions grâce à une meilleure connaissance des zones d'intervention et de leurs contextes socio-économiques. Une meilleure planification, combinée à un investissement continu et accru dans la formation et le recrutement local du personnel de projet de travailleurs et de contractants au sein des communautés bénéficiaires, pourrait améliorer l'efficacité des interventions

Affectation stratégique des ressources financières

Les investissements financiers ont été orientés vers des priorités stratégiques, notamment la réhabilitation des infrastructures essentielles, le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR) et la promotion de la cohésion sociale.

Infrastructures : Une part importante des fonds a été allouée à la réhabilitation des centres de santé, des points d'eau et à l'installation de systèmes hybrides. Ces investissements ont directement contribué à l'amélioration de l'accès aux services sociaux dans les localités cibles.

Activités économiques : Des financements ont été dédiés aux formations techniques, comme celles portant sur les systèmes solaires ou l'agriculture irriguée. Ces initiatives ont renforcé les moyens de subsistance des bénéficiaires, en particulier les jeunes et les femmes.

Cependant, certains financements auraient pu être mieux planifiés. Par exemple, les ressources investies dans certains groupements féminins n'ont pas produit les résultats attendus, certains matériels fournis ayant été rapidement abandonnés ou revendus.

Mobilisation stratégique des ressources humaines

Les ressources humaines, en particulier les agents de mise en œuvre et les facilitateurs communautaires, ont été mobilisées efficacement pour garantir l'atteinte des objectifs :

Expertise locale : L'implication des experts locaux dans les formations techniques et les activités de sensibilisation a permis de renforcer l'appropriation par les bénéficiaires.

Appui communautaire : Les facilitateurs ont joué un rôle clé dans la médiation sociale et la résolution de conflits, contribuant à renforcer la cohésion sociale dans des zones sensibles.

Cependant, le manque de personnel dédié à la maintenance des infrastructures a limité l'impact à long terme de certaines interventions, comme les lampadaires solaires ou les équipements de pêche.

Exemple d'affectation réussie

Dans certaines localités, l'utilisation combinée des ressources financières et humaines a permis des résultats durables. Par exemple, la formation de jeunes locaux en maintenance des systèmes solaires a non seulement assuré la durabilité des équipements, mais aussi créé des opportunités économiques.

En conclusion, les ressources financières et humaines ont été affectées de manière stratégique pour répondre aux priorités identifiées et atteindre des résultats significatifs. Toutefois, une meilleure planification dans certains domaines, notamment la maintenance et l'accompagnement post-intervention, pourrait renforcer l'efficacité et la durabilité des actions.

Question évaluative (QE22) : Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?

Les financements mobilisés pour le projet ont été globalement suffisants pour la réalisation de la plupart des activités et l'atteinte de résultats significatifs, bien que des insuffisances dans certains domaines dues à la suspension du soutien de certains donateurs aient limité l'impact global et la durabilité des interventions.

Suffisance des financements pour les principales activités

Les ressources financières ont permis de réaliser des actions clés dans les domaines de la sécurité, des services sociaux, et des moyens de subsistance :

Infrastructures essentielles : Les financements ont permis la réhabilitation de points d'eau, de centres de santé, et l'installation de systèmes hybrides pour alimenter en énergie des infrastructures publiques. Ces investissements ont amélioré l'accès aux services essentiels dans les zones ciblées.

Activités économiques : Les fonds alloués aux formations techniques et aux AGR, comme l'agriculture irriguée et les systèmes solaires, ont créé des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes, contribuant ainsi à renforcer leur résilience.

Cohésion sociale : Les ressources ont soutenu des initiatives de médiation et de dialogue intercommunautaire, renforçant la confiance et la stabilité dans les communautés.

Limites et insuffisances identifiées

Malgré ces réalisations, certaines insuffisances financières ont été observées :

Maintenance et durabilité : Le manque de financements dédiés au suivi post-intervention a compromis la durabilité de certaines infrastructures, comme les lampadaires solaires ou les matériels de pêche.

Couverture géographique : Dans certaines localités, les financements n'étaient pas suffisants pour couvrir l'ensemble des besoins exprimés, notamment pour étendre les AGR à un plus grand nombre de bénéficiaires.

Accompagnement renforcé : Les ressources disponibles pour l'accompagnement des bénéficiaires, notamment en termes de formation continue et de suivi, se sont avérées limitées, réduisant l'impact à long terme de certaines initiatives.

Exemples illustratifs

À Baroua, le soutien économique apporté par la facilité a permis de relancer la production de poivre, une activité économique clé, qui avait été complètement abandonnée pendant plusieurs années.

Les groupements de femmes soutenus en 2021 n'ont pas tous maintenu leurs activités, en partie à cause de l'insuffisance de ressources pour un suivi continu et un encadrement post-formation.

En conclusion, les financements mobilisés ont été globalement suffisants pour permettre la mise en œuvre des principales activités et l'atteinte de résultats notables. Cependant, des allocations financières supplémentaires auraient été nécessaires pour renforcer la durabilité des interventions, couvrir davantage de besoins locaux, et assurer un accompagnement post-intervention efficace. Ces éléments doivent être pris en compte dans la planification des futurs projets similaires.

Question évaluative (QE23) : Dans quelle mesure les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?

Les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, tout en favorisant les synergies et la complémentarité dans l'action, bien que certains aspects nécessitent des améliorations pour une efficacité accrue.

Optimisation de l'utilisation des ressources

Les outils et processus adoptés ont permis une gestion efficace des ressources dans plusieurs domaines :

Planification participative : L'implication des communautés dans la conception des interventions a permis de cibler les besoins prioritaires, évitant ainsi une dispersion des ressources. Par exemple, les investissements dans les infrastructures, comme les points d'eau et les centres de santé, ont directement répondu aux attentes locales.

Formations ciblées : Les formations techniques dispensées aux jeunes et aux femmes ont été alignées sur les besoins du marché local, assurant une utilisation stratégique des fonds alloués à la création de moyens de subsistance durables.

Accroissement des synergies

Les mécanismes de coordination entre les différents acteurs ont renforcé les complémentarités :

Collaboration intersectorielle : La coopération entre les secteurs de la santé, de l'éducation, et de l'économie a permis d'assurer une approche intégrée. Par exemple, les projets de réhabilitation d'écoles ont été accompagnés par des actions de sensibilisation pour promouvoir l'éducation des filles, maximisant ainsi l'impact.

Partenariats avec les acteurs locaux : L'implication des autorités locales et des ONG partenaires a permis de mutualiser les ressources et d'éviter des duplications. À Diffa, la

collaboration entre les comités de paix et les agents de sécurité a renforcé la stabilité tout en utilisant efficacement les fonds destinés à la sécurité communautaire.

Réserves identifiées

Malgré ces succès, certains mécanismes pourraient être améliorés :

Suivi et maintenance : L'absence d'un système de suivi structuré a conduit à une sous-utilisation ou à la dégradation rapide de certains équipements, comme les lampadaires solaires.

Manque de coordination systématique : Dans certaines localités, un manque de communication entre les acteurs a limité les synergies. Par exemple, les groupements féminins ont parfois travaillé de manière isolée, sans bénéficier de l'appui technique ou financier disponible auprès d'autres partenaires.

Exemples illustratifs

À Baroua, les synergies entre les activités de stabilisation et les interventions économiques ont permis de renforcer les moyens de subsistance tout en réduisant les tensions communautaires.

Les formations sur les systèmes solaires ont non seulement répondu aux besoins des bénéficiaires, mais ont également soutenu la durabilité des infrastructures, démontrant une utilisation optimisée des ressources.

Les mécanismes en place ont globalement permis d'optimiser les ressources disponibles et de renforcer les synergies entre les interventions, conduisant à des résultats significatifs. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le suivi post-intervention et la coordination entre les acteurs afin d'amplifier l'impact des actions et leur durabilité.

Question évaluative (QE24) : Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?

Malgré des défis logistiques et sécuritaires, la majorité des activités ont été réalisées dans les délais impartis, notamment en ce qui concerne les infrastructures. Cependant, les retards liés aux approvisionnements transfrontaliers ont révélé des faiblesses dans la gestion des risques et la planification. Une collaboration renforcée avec des transporteurs locaux et une analyse des risques adaptées au contexte pourraient réduire ces imprévus à l'avenir. Il y avait certains retards observés, principalement en raison de changements politiques survenus après le mois de juillet 2023. Ces retards ont eu un impact limité sur l'atteinte des résultats globaux, mais ils soulignent l'importance de renforcer l'adaptabilité des mécanismes de mise en œuvre dans des contextes instables.

Mise en œuvre dans les délais impartis

La majorité des activités planifiées a été réalisée dans les temps, témoignant d'une bonne organisation et d'un suivi rigoureux :

Infrastructures : Les travaux de réhabilitation des points d'eau et des infrastructures scolaires ont été achevés dans les délais prévus, permettant aux communautés cibles de bénéficier rapidement des améliorations.

Formations : Les sessions de renforcement des capacités, notamment sur les systèmes solaires et les activités génératrices de revenus, ont été conduites selon le calendrier initial, offrant aux bénéficiaires les outils nécessaires pour améliorer leurs moyens de subsistance.

Retards liés aux changements politiques

Les événements politiques de juillet 2023, notamment le changement de gouvernement, ont entraîné des retards dans certaines interventions, principalement en raison des réorganisations administratives :

Nomination tardive des autorités : À Diffa, il a fallu attendre mars 2024 pour que le gouverneur récemment nommé puisse visiter les réalisations du projet. Cette visite, bien qu'utile pour renforcer son soutien à la stabilisation, a retardé l'approbation de certaines activités.

Collaboration locale : Certains préfets et maires ayant été remplacés, il a fallu du temps pour établir de nouvelles relations de travail avec les autorités locales, retardant le démarrage de certaines activités communautaires.

Exemples illustratifs

Points d'eau : Bien que les installations aient été terminées à temps, leur mise en service a parfois été retardée en raison de la lente validation par les autorités locales nouvellement en poste.

Groupements féminins : Les activités de suivi pour les groupements féminins soutenus en 2021 ont été affectées par les réorganisations, limitant l'efficacité des mesures de pérennisation.

En conclusion, malgré des retards ponctuels causés par les changements politiques en juillet 2023, le projet a globalement respecté les délais impartis pour la majorité de ses activités. Ces retards, bien que compréhensibles dans un contexte instable, soulignent la nécessité de renforcer les mécanismes de gestion des risques et d'adaptabilité pour garantir une mise en œuvre fluide même en période de transition politique.

Question évaluative (QE25) : Les intrants ont-ils été fournis et gérés de manière stratégique et à moindre coût ?

Les intrants du projet ont été globalement fournis et gérés de manière stratégique et à moindre coût, ce qui a permis d'optimiser les ressources disponibles et de maximiser l'impact des interventions. Toutefois, des réserves mineures subsistent quant à la durabilité et à la gestion post-livraison de certains intrants.

Gestion stratégique des intrants

Les intrants ont été bien ciblés pour répondre aux besoins prioritaires et ont été utilisés efficacement :

Équipements adaptés aux besoins locaux : Les matériels fournis, tels que les kits solaires pour les jeunes formés en maintenance et les matériels de pêche pour les communautés côtières, ont été sélectionnés en fonction des spécificités locales. Cela a renforcé leur pertinence et leur impact.

Utilisation des fournisseurs locaux : Dans plusieurs cas, le projet a favorisé les achats auprès de fournisseurs locaux, ce qui a réduit les coûts logistiques et soutenu l'économie locale. Par exemple, les équipements agricoles et les intrants pour les AGR ont été acquis localement, ce qui a permis une livraison rapide et un meilleur suivi.

Optimisation des coûts

Les efforts pour réduire les coûts ont été notables :

L'intégration d'intrants locaux dans une large majorité des interventions a permis de diminuer les coûts tout en stimulant les économies locales. Cela a également renforcé la

confiance des communautés bénéficiaires dans le projet. Cependant, une analyse plus détaillée des alternatives d'intrants pourrait améliorer encore davantage le rapport coût-efficacité des actions, tout en préservant leur qualité.

Rationalisation des ressources : L'intégration de plusieurs interventions dans une même zone géographique (comme la réhabilitation des infrastructures et les formations communautaires) a permis de mutualiser les ressources et de limiter les dépenses.

Formations communautaires : Les formations ont été dispensées par des experts locaux, réduisant ainsi les coûts liés à l'expertise externe tout en renforçant les capacités locales.

Réserves identifiées

Malgré ces points positifs, quelques défis ont été observés :

Maintenance insuffisante : Dans certains cas, le manque de suivi a conduit à une dégradation rapide des intrants, comme les lampadaires solaires et les matériels de pêche. Cela a parfois limité la durabilité des investissements.

Abandon de matériels : Certains équipements fournis n'ont pas été pleinement utilisés par les bénéficiaires, comme les matériels de certains groupements féminins, en raison d'un manque d'accompagnement technique ou de leur inadaptation à des compétences locales.

Exemples illustratifs

Kits solaires : Les kits solaires distribués à des jeunes formés ont été utilisés efficacement pour maintenir les infrastructures énergétiques, renforçant leur impact.

Matériels agricoles : Les intrants agricoles ont permis d'améliorer les rendements dans les localités cibles, mais dans certains cas, leur gestion par les groupements a été entravée par un manque d'encadrement.

En conclusion, les intrants ont été fournis et gérés de manière stratégique et à moindre coût, ce qui a permis d'obtenir des résultats significatifs. Cependant, des mesures supplémentaires, telles qu'un suivi renforcé et une planification plus fine pour l'adaptation aux compétences locales, seraient nécessaires pour garantir une utilisation optimale et durable des intrants.

4.4 Durabilité du Projet

Question évaluative (QE26) : Dans quelles mesures les avantages qui ont résulté vont-ils se poursuivre au national grâce à une appropriation, un engagement, un financement et une volonté adéquats de la du gouvernement nigérien ?

L'engagement du gouvernement nigérien est visible dans certaines actions, comme le soutien aux infrastructures sociales (écoles et centres de santé) et la collaboration avec la Garde Nationale du Niger (GNN) pour sécuriser les zones. En effet, les centres de santé réhabilités ou construits sont dotés en agents qui assurent la prise en charge des patients. De plus, l'Etat assure à la GNN l'entretien des matériels reçus de la part de la Facilité :

« La GNN entretient les matériels reçus. Elle assure aussi le carburant des véhicules. On tient aussi des kilométrages parcourus pour faire la vidange. On a des techniciens qualifiés qui suivent les matériels reçus »¹⁷.

Cependant, le financement national reste limité, ce qui pourrait affecter la pérennité des résultats, notamment la maintenance des infrastructures. C'est le cas de la préfecture de Bosso dont le bâtiment principal construit par la Facilité présente des fissures. Et celui de l'imprimante de la DRU qui n'est pas encore réparée par la direction.

En somme, les avantages pourraient se poursuivre si un financement adéquat et des mécanismes de suivi sont mis en place au niveau national.

Question évaluative (QE27): Dans quelle mesure existe-t-il des mécanismes, des procédures et des politiques et stratégies nationales pour faire progresser les résultats obtenus et consolider les acquis par les principales parties prenantes en matière de sécurité, services sociaux de base et de moyens économiques ?

Des mécanismes existent, comme les comités locaux de stabilisation et les plans régionaux de développement. Cependant, leur coordination et leur mise en œuvre restent insuffisantes pour garantir la durabilité. Par exemple, l'absence de stratégie claire pour l'entretien des lampadaires solaires et des équipements agricoles est un défi majeur. En effet, malgré la formation et les outils de l'entretien reçus, les lampadaires en panne dans toutes les localités d'intervention de la Facilité se sont pas pris en charge par les jeunes formés ou par les communes concernées. Les populations affirment d'avoir pas d'échelle leur permettant d'atteindre les lampadaires à réparer. De plus, les équipements agricoles reçus par les groupements des femmes de Tam ne sont pas réparés. Celles-ci disent attendre cela de la part de la Facilité.

En somme, les mécanismes sont présents, mais nécessitent un renforcement en termes de coordination et de ressources pour consolider les acquis.

Question évaluative (QE28): Existe-t-il des partenariats avec d'autres institutions régionales, des ONG, des organismes des Nations Unies, le secteur privé et les partenaires de développement pour maintenir ou renforcer les résultats obtenus ?

Le projet a bénéficié de partenariats avec des institutions régionales, des ONG et des organismes des Nations Unies pour sécuriser les zones et réhabiliter les infrastructures. Toutefois, la suspension des financements par certains bailleurs après le coup d'État a réduit l'impact de ces partenariats.

Les partenariats existent, mais leur impact dépend de la reprise des financements et de l'engagement des parties prenantes.

¹⁷ Entretien du 18-11-2024

Question évaluative (QE29) : Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ou les contributions du projet aux effets et produits du Programme Pays ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ? Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ? ;

Il existe plusieurs risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires menaçant la durabilité. Les risques incluent l'instabilité politique (coup d'État), les tensions intercommunautaires (exemple du CSI d'Elhadji Mainari), et l'insécurité persistante dans certaines zones (axe Maïné-Soroa – Diffa). Ces facteurs peuvent limiter l'utilisation des infrastructures et affecter la cohésion sociale.

« Le CSI d'Elh Mainari est construit dans mon champ, sans mon autorisation. Comment cela peut se faire ? »¹⁸.

Sur ce CSI, il existe un conflit entre les habitants du village et les PDI venus de Dewa Kalgéri. En effet, ces derniers revendiquent l'appropriation du CSI en avançant que c'est le leur qui fut déplacé avec leur arrivée. Toutefois, la Facilité, en le rénovant, l'a renommé au nom du village d'Elhadji Mainari ce qui a suscité un mécontentement de la part des PDI. Bien que la mairie de Gueskerou, chef-lieu de la commune d'appartenance de ces villages, ait saisi la Facilité pour le changement du nom, ce dernier est maintenu.

Ces risques menacent directement la durabilité des résultats. Une analyse proactive des risques et des plans d'atténuation robustes sont nécessaires.

Question évaluative (QE30) : Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?

Bien que le projet ait généré une riche base de connaissances, la diffusion des enseignements reste limitée. Pour maximiser leur impact, il serait pertinent de mettre en place une plateforme numérique interactive, ainsi que d'organiser des ateliers régionaux engageant les acteurs locaux et nationaux.

Question évaluative (QE31) : Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ? ;

Les approches innovantes développées dans le cadre du projet ont prouvé leur potentiel de réplique. Les mécanismes pilotes, comme les systèmes d'alerte précoce, ont déjà été étendus à d'autres régions. Pour garantir leur mise à l'échelle, des guides opérationnels standardisés et des financements pluriannuels dédiés sont nécessaires.

Question évaluative (QE32) : Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ?

¹⁸ Entretien du 24-11-2024

Bien que le projet ait pris des mesures importantes pour assurer la pérennité de ses actions, certains obstacles subsistent, nécessitant des ajustements pour les surmonter. Par exemple, la dépendance financière à des bailleurs externes constitue un défi majeur, car elle risque de compromettre la continuité des activités une fois le financement terminé. De plus, le niveau d'appropriation par les parties prenantes locales, bien qu'encourageant, reste parfois insuffisant, notamment dans les zones où les capacités institutionnelles sont limitées.

Pour lever ces obstacles, plusieurs actions peuvent être envisagées. D'une part, renforcer les capacités locales à travers des formations ciblées et un transfert progressif des responsabilités pourrait accroître l'autonomie des acteurs. D'autre part, diversifier les sources de financement, notamment en impliquant le secteur privé ou en explorant des modèles économiques durables, permettrait de réduire la dépendance aux bailleurs traditionnels. Enfin, intégrer des mécanismes d'évaluation continue aiderait à identifier rapidement les faiblesses et à ajuster les stratégies pour maximiser la durabilité des résultats.

Question évaluative (QE33) : Quels sont les changements encouragés par le projet en termes d'inclusion, réduction des inégalités et de respect des droits de l'homme ? Dans quelle mesure le projet a contribué dans la réduction des inégalités entre les différentes catégories de population (femmes, hommes, jeunes, personnes à besoins spécifiques, personnes âgées, etc.)?

Le projet a renforcé l'accès des femmes à des infrastructures comme *La Maison de la Femme* et des outils économiques (appuis aux groupements).

« *Le travail en groupe est mieux que le travail individuel. On est plus uni et plus efficace. Travailler ensemble est mieux et ça unit la population* » (extrait d'un focus groupe réalisé avec les femmes de Baroua, le 19-10-2024).

Cependant, les résultats sont limités par une faible fréquentation et un manque de programmes adaptés. C'est le cas avec la Maison des Femmes de Baroua qui est sous-utilisée. En termes d'inclusion, les initiatives ont favorisé la participation des jeunes et des femmes, mais des normes sociales restrictives subsistent dans certaines localités.

Le projet a eu un impact positif sur l'inclusion sociale, notamment pour les femmes, les jeunes et les personnes déplacées, en améliorant leur accès aux opportunités économiques et aux services de base. Toutefois, une attention accrue est requise pour inclure systématiquement les groupes marginalisés dans toutes les interventions et pour renforcer le suivi des résultats en matière d'équité.

Le projet a favorisé l'inclusion sociale en ciblant particulièrement les jeunes et les populations marginalisées. À titre d'exemple, des formations aux techniques de construction en semi-dur telles que la maçonnerie, la menuiserie métallique et la peinture ont été initiées pour renforcer les compétences des jeunes et améliorer leur employabilité.

Les efforts en matière d'amélioration des conditions de logement ont permis à de nombreux ménages, incluant des femmes, des jeunes, et des personnes vivant avec un handicap, d'accéder à des habitats décents. Cependant, les actions spécifiques en faveur des personnes

âgées restent limitées. Des partenariats avec des organisations spécialisées pourraient renforcer leur inclusion et répondre davantage à leurs besoins spécifiques.

En somme, le projet a encouragé des changements positifs, mais ils doivent être approfondis par des initiatives ciblées et une sensibilisation accrue.

Conclusion sur la Durabilité de la Facilité

La durabilité de la Facilité dépend de plusieurs facteurs interconnectés, incluant l'engagement des parties prenantes, la solidité des mécanismes locaux, et la résilience face aux risques structurels et sécuritaires.

4.5 Cohérence du Projet

Question évaluative (QE34) : Comment les interventions de la *Facilité* s'insèrent-elles dans le cadre du Nexus Humanitaire-Développement et Paix ?

Les interventions menées dans le cadre de la Facilité ont renforcé les synergies entre les dimensions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix. Parmi les principales réalisations figurent :

- La mise en œuvre de mécanismes intégrés associant des réponses humanitaires immédiates à des programmes de développement à long terme dans les zones d'intervention clés.
- Une meilleure coordination entre les agences onusiennes et les ONG locales, permettant de répondre de manière holistique aux besoins des communautés ciblées.

Cependant, un certain nombre d'acteurs locaux ont exprimé des préoccupations concernant le manque de clarté sur la répartition des rôles et responsabilités dans l'approche Nexus, ce qui a parfois engendré des chevauchements ou des lacunes dans les interventions. Pour renforcer cette cohérence, il serait bénéfique de proposer des formations conjointes sur l'approche Nexus HDP, accompagnées d'outils de suivi partagés, comme des tableaux de bord numériques.

Question évaluative (QE35) : Dans quelle mesure les politiques et les activités des différents acteurs nationaux sont-elles complémentaires pour plus de valeur ajoutée ?

Le projet a favorisé une collaboration efficace entre les différents acteurs nationaux, notamment dans les domaines de la sécurité communautaire et de l'accès aux services sociaux. Par exemple :

- Les plateformes de dialogue établies par le projet ont permis une meilleure complémentarité avec les plans communaux de développement, selon les autorités locales consultées.
- Les Comités Locaux de Sécurité (CLS), mis en place dans certaines localités, ont intégré les leaders traditionnels et religieux ainsi que des ONG nationales, devenant des outils précieux pour la gestion des conflits et le dialogue communautaire.

Cependant, des divergences dans les priorités sectorielles, notamment entre les initiatives de sécurité et celles axées sur le développement économique, ont parfois limité l'efficacité des interventions. Des réunions trimestrielles pour harmoniser les priorités et réviser les accords de partenariat existants pourraient améliorer la coordination entre les acteurs.

Question évaluative (QE36) : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception ?

Bien que le projet ait tiré parti des expériences d'initiatives similaires, notamment en matière de phasage des interventions et d'accompagnement des autorités locales, la documentation des meilleures pratiques reste partielle. Par exemple, des secteurs clés, comme l'agriculture, manquent encore d'une systématisation des leçons apprises. Une base de données centralisée et un calendrier de diffusion régulier des enseignements tirés pourraient contribuer à une meilleure capitalisation et réutilisation de ces connaissances dans des projets futurs.

4.6 Questions Transversales

Question évaluative (QE37) : Comment les principes de programmation des Nations Unies, y compris le genre et **transversales** les droits de l'homme, ont-ils été intégrés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation du projet au Niger ? Y a-t-il eu des effets indésirables ?

Le projet a intégré de manière significative les principes des Nations Unies relatifs au genre et aux droits humains, ce qui a permis de produire des résultats encourageants :

- Une attention soutenue a été accordée aux jeunes et aux femmes, considérés comme des leviers essentiels pour réduire la vulnérabilité au sein des communautés. Leur participation active aux initiatives du projet a renforcé leur rôle dans le développement local et contribué à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur engagement citoyen.
- Les activités économiques ont inclus une forte proportion de femmes, en particulier dans les secteurs agricoles et artisanaux. Ces initiatives ont contribué à une augmentation notable des revenus des participantes, renforçant ainsi leur autonomie économique.
- Des efforts ont également été faits pour promouvoir l'égalité des sexes et une meilleure inclusion au sein des structures décisionnelles locales, notamment les Comités Locaux de Stabilisation (CLS). La représentation accrue des femmes et des jeunes dans ces comités démontre un engagement à favoriser une gouvernance inclusive et participative.

Dans le domaine de l'énergie durable, des initiatives marquantes ont été réalisées :

- L'installation de lampadaires solaires a amélioré l'accès à une énergie propre et sécurisé la mobilité nocturne, en particulier pour les femmes.
- La distribution de kits solaires a bénéficié à de nombreux ménages, dont une majorité était dirigée par des femmes, contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès aux ressources énergétiques.

De même, le projet a appuyé la réhabilitation des logements dans plusieurs communautés, offrant à de nombreux ménages un habitat décent. Cependant, malgré ces progrès, l'impact du projet sur les normes sociales discriminatoires reste limité. Par exemple, un faible pourcentage de femmes interrogées a noté des améliorations dans leur rôle décisionnel au sein de la communauté. Cela souligne la nécessité de :

- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation ciblés pour promouvoir l'égalité entre les sexes.
- Impliquer davantage les leaders masculins dans des initiatives visant à transformer les normes sociales en faveur d'une inclusion durable.

Question évaluative (QE38) : Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Le projet contribue de manière significative à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains, bien que des marges d'amélioration subsistent. Par exemple, des initiatives spécifiques ont été mises en œuvre pour promouvoir l'accès des femmes aux ressources économiques, telles que des formations en gestion financière et des opportunités de microcrédit. Ces actions ont permis à de nombreuses femmes de développer leur autonomie économique et de participer activement aux décisions communautaires.

En matière d'égalité des sexes, le projet a intégré des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes et la lutte contre les discriminations dans ses activités. Ces efforts ont conduit à une meilleure reconnaissance du rôle des femmes dans les ménages et les communautés, en particulier dans les zones rurales. De plus, l'approche fondée sur les droits humains a été renforcée par l'établissement de mécanismes de protection pour les groupes marginalisés, comme les femmes victimes de violences et les personnes en situation de vulnérabilité.

Cependant, certains défis subsistent, notamment dans les régions où les normes socioculturelles sont particulièrement restrictives. Dans ces contextes, l'impact des interventions est limité par une faible adhésion des communautés aux principes d'égalité des sexes. Pour renforcer ces progrès, le projet pourrait intensifier les efforts de sensibilisation et impliquer davantage les hommes en tant qu'acteurs clés du changement, tout en consolidant les partenariats avec les organisations de défense des droits humains.

Question évaluative (QE39) : Dans quelle mesure le projet a contribué dans la réduction des inégalités entre les différentes catégories de population (femmes, hommes, jeunes, personnes à besoins spécifiques, personnes âgées, etc.) ?

Le projet a significativement contribué à la réduction des inégalités entre les différentes catégories de population, bien que certains défis persistent. Par exemple, des activités ciblées ont été mises en place pour autonomiser les femmes, telles que des formations en entrepreneuriat et un accès facilité aux ressources financières. Ces initiatives ont permis à de nombreuses femmes d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur rôle dans les communautés.

Pour les jeunes, des programmes de renforcement des compétences, notamment dans les domaines de l'agriculture et des technologies numériques, ont favorisé leur intégration socio-économique. De plus, les personnes à besoins spécifiques ont bénéficié d'un accompagnement spécifique, comme l'aménagement de structures accessibles et l'intégration de leurs besoins dans les plans d'action locaux.

Cependant, les résultats varient selon les régions et les groupes. Par exemple, dans certaines zones, les personnes âgées et les jeunes femmes ont eu un accès limité aux opportunités en raison de barrières socioculturelles ou d'un manque de suivi adapté. Pour consolider ces acquis, le projet pourrait renforcer les mécanismes de suivi inclusifs et sensibiliser davantage les communautés sur l'importance de l'équité entre les groupes vulnérables.

Question évaluative (QE40) : Dans quelle mesure le projet a intégré l'approche "Ne laisser personne de côté" (LNOB) et a garanti l'inclusion des personnes vulnérables (Personnes

déplacées internes, personnes affectées par les conflits armés, personnes vivant dans la pauvreté multidimensionnelle, etc.) ?

L'approche LNOB a été intégrée à travers des initiatives visant à améliorer les conditions de vie des personnes déplacées internes (PDI) et des populations vulnérables. En mobilisant une approche communautaire fondée sur la solidarité, les activités de réhabilitation de logements ont non seulement amélioré l'accès à un habitat adapté, mais également renforcé la cohésion sociale et la dignité des bénéficiaires. En outre, les interventions du projet s'appuient sur une gouvernance inclusive et responsable, mettant l'accent sur l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et la satisfaction des besoins des groupes les plus vulnérables. Afin de garantir des résultats plus impactants, une analyse approfondie des vulnérabilités locales ainsi qu'un suivi rigoureux des progrès réalisés sont nécessaires.

Intégration du changement climatique

Bien que le climat ne soit pas un axe prioritaire, le projet a intégré des initiatives contribuant à la résilience environnementale, telles que la sensibilisation à la gestion durable des ressources naturelles et des campagnes de reboisement. Ces efforts visent à limiter l'érosion et à renforcer la capacité d'adaptation des communautés ciblées face aux changements climatiques. L'utilisation de lampes solaires et la plantation d'arbres, qui font partie intégrante de chaque infrastructure construite ou rénovée par le projet, témoignent des efforts concertés déployés par le projet pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Pour aller plus loin, il serait bénéfique de collaborer avec des experts en environnement et de relier ces activités aux Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier ceux portant sur l'action climatique.

4.6.4 Recommandations pour renforcer les questions transversales

1. **Améliorer la documentation et le suivi des principes des Nations Unies :**
 - Développer des indicateurs précis pour évaluer l'intégration des droits humains et de l'égalité des sexes dans toutes les phases du projet.
 - Organiser des retours réguliers avec les communautés pour identifier les défis et ajuster les stratégies en conséquence.
2. **Renforcer l'autonomisation des femmes :**
 - Mettre en place des programmes de mentorat axés sur l'entrepreneuriat féminin.
 - Encourager la participation des hommes dans les campagnes pour promouvoir des changements durables en matière d'égalité des sexes.
3. **Améliorer l'inclusion des groupes marginalisés :**
 - Élargir les initiatives ciblant les personnes âgées et vivant avec un handicap, en s'appuyant sur des partenariats avec des organisations locales spécialisées.
 - Créer des mécanismes de consultation et de retour d'information pour garantir la participation active des bénéficiaires vulnérables à chaque étape du projet.
4. **Étendre les initiatives LNOB :**
 - Effectuer des études contextuelles complètes pour mieux identifier et répondre aux besoins spécifiques des zones d'intervention.

- Investir dans des technologies participatives, comme des plateformes numériques interactives, pour maintenir une communication fluide avec les bénéficiaires.
5. **Renforcer le volet climat :**
- Collaborer avec des agences spécialisées pour intégrer des pratiques innovantes et résilientes au changement climatique.
 - Élaborer une stratégie globale pour aligner les efforts du projet sur les objectifs de résilience climatique.

5. Défis, enseignements tirés et recommandations

5.1. Défis de la mise en œuvre

La réalisation des interventions de la Facilité n'est pas faite sans défis. En effet, dans ses deux phases, le projet s'est confronté à divers défis tant dans la mise en œuvre que dans ses rapports avec ses partenaires.

L'un des défis majeurs est lié à la sécurité dans les zones d'interventions du projet. En effet, les attaques terroristes du groupe terroriste Boko Haram ont repris dans plusieurs localités (Toumour, Tam, Bosso, Baroua et N'Gagam). Ces attaques ont, comme mentionné ci-haut, ralenti les interventions, voire poussé l'équipe de mise à sursoir aux interventions. De plus, en 2023, après le coup d'état, des mesures restrictives ont été adoptées par les nouvelles autorités dont l'imposition des escortes dans les zones d'interventions du projet qui sont par ailleurs considérées comme des zones rouges. Cette mise a considérablement impacté la mise en œuvre du projet dans la mesure où la prise en charge des escortes constituent un coût supplémentaire non prévu dans les fonds alloués au projet. Face à cette dépense, la facilité a dû réduire ses missions de supervision sur le terrain :

« Ce qui a cependant entravé un peu la réalisation, ce sont les conditions sécuritaires qui ne permettent pas d'aller partout dans la région »¹⁹.

De plus, le projet a fait face à la mauvaise qualité de certaines réalisations. Cela résulte, d'une part, du manque d'expérience des prestataires locaux privilégiés dans l'attribution des contrats, et, d'autre part, par la réduction des missions de suivi de la part de l'équipe de mise en œuvre de la Facilité et des services techniques de l'Etat à la suite de l'imposition des escortes aux missions de terrain. En effet, les prestataires ont profité pour être juge et partie dans l'exécution de leurs contrats. Bien que la Facilité ait organisé des formations à l'endroit des prestataires sur le suivi de qualité, la qualité de certaines infrastructures fut largement affectée. C'est le cas, à titre illustratif, de la préfecture de Bosso dont certains bureaux présentent des fissures, comme le témoigne un ancien préfet de la localité.

Par ailleurs, à la suite du coup d'état, les bailleurs (Allemagne, Union Européenne, Pays Bas, Suède et Royaume Uni) du projet ont suspendu leur participation. Seul le Japon a maintenu sa contribution. Cette suspension a porté un coup dur à la mise en œuvre des plans d'actions du projet. Elle a concerné l'ensemble des interventions à l'exception de celle destinée à la population et dont les contrats sont déjà attribués :

« On a prévu un poste avancé de la Garde Nationale du Niger (GNN) à N'Gagam. Mais cela n'a pas été réalisé. Cela est annulé avec la suspension des fonds. Il est aussi prévu de construire des écoles, des CSI à N'Guigmi. Mais cela a été annulé avec la suspension des fonds. Ces suspensions n'ont pas permis d'atteindre le maillage avec le Tchad²⁰ ».

¹⁹ Extrait d'un focus group réalisé le 16-10-2024.

²⁰ Extrait d'un focus group réalisé avec l'équipe de mise en œuvre du PNUD.

A l'image de ces bailleurs, l'Union Africaine a également demandé suspension de la collaboration entre les institutions du Système des Nations-Unies (SNU) et les nouvelles autorités du Niger. Par ailleurs, ces dernières ont aussi exigé le départ de la représentante du SNU au Niger considérée comme persona non grata. Par conséquent, les rapports entre les agences des Nations-Unies et l'Etat du Niger sont devenus compliqués. Avec le changement de régime, les militaires au pouvoir ont remplacé les différentes autorités civiles tant au niveau national que local. Ces changements ont également affecté les rapports entre la Facilité et les nouvelles autorités locales. Afin d'atténuer l'effet de ces nominations, l'équipe de la Facilité a entrepris des visites de prise de contact et de présentation du projet auprès des nouvelles autorités :

« Dès la première semaine suivant les événements du 26 juillet 2023, un remaniement des gouverneurs a été opéré, suivi, dans les mois suivants, par celui des préfets, puis des maires. Nommé en août 2023, le gouverneur n'a pu visiter les réalisations de la Facilité qu'en mars 2024. Cette visite lui a offert une meilleure compréhension des efforts de stabilisation, renforçant ainsi son appui. Toutefois, certaines autorités locales n'ont pas encore eu l'occasion de se rendre sur ces sites. Collaborer efficacement avec les autorités requiert patience, constance et diplomatie.. »²¹.

« On s'est adapté à la nouvelle situation. On a laissé s'installer le dialogue politique au haut niveau, par la suite on a commencé le dialogue au niveau local en visitant les nouvelles autorités locales »²².

Autant des défis qui ont entravé la mise en œuvre des interventions de la facilité.

5.2.Enseignements tirés

A l'issu de cette évaluation, plusieurs enseignements peuvent être tirés dans la mise en œuvre de la Facilité. Toutefois, ils peuvent être regroupés suivant les critères de l'évaluation.

5.2.1 Pertinence du projet

Sur la planification et l'exécution des interventions, on note, d'une part, l'importance de la consultation locale. En effet, l'absence de consultation des communautés lors de certaines interventions, comme la construction de hangars non adaptés aux réalités locales, a entraîné une sous-utilisation des infrastructures. D'autre part, l'appropriation des infrastructures par les bénéficiaires. En effet, les équipements non entretenus, tels que les lampadaires ou les matériels agricoles non renouvelés, mettent en évidence le besoin d'une sensibilisation accrue des bénéficiaires pour garantir la durabilité des projets.

5.2.2 Efficacité du projet

Sur la mise en œuvre des infrastructures : la non-fonctionnalité de certains équipements (imprimantes, lampadaires) montre l'importance d'un suivi technique continu et de la formation des bénéficiaires à l'entretien.

²¹ Entretien du 20-10-2024.

²² Entretien du 20-10-2024

Sur la sécurisation des zones : le renforcement des capacités de la Garde Nationale du Niger a permis de restaurer la sécurité dans plusieurs zones, favorisant le retour des populations et la reprise des activités économiques.

Sur la gestion des infrastructures : les écoles rénovées ont permis une augmentation du taux de scolarisation, montrant que des investissements ciblés dans l'éducation peuvent attirer et stabiliser les populations.

Sur la sécurisation et la stabilisation : l'importance de la synergie avec les forces locales ; la collaboration avec la GNN a permis de sécuriser les zones cibles et de rassurer les populations, favorisant leur retour. De plus, les positions permanentes et les patrouilles mobiles ont renforcé la sécurité et la confiance entre la population et les forces de défense. Par ailleurs, certaines zones, comme l'axe Mainé-Soroa – Chétimari, restent sujettes à des attaques, nécessitant une vigilance accrue.

5.2.3 Efficience du projet

Sur la planification et l'exécution des interventions : la rigidité des processus administratifs pour le transfert des matériels (comme les véhicules et les imprimantes) a retardé leur livraison, impactant l'efficacité des actions sur le terrain.

Sur la planification et la coordination des interventions :

- L'implication limitée des communautés bénéficiaires a conduit à des réalisations mal adaptées (exemple : marché de Baroua), mettant en évidence l'importance de consultations systématiques. D'où la pertinence de la planification participative.
- Les retards dans l'acheminement des matériels (véhicules et équipements administratifs) montrent la nécessité d'améliorer la coordination entre les ministères, les autorités locales et les prestataires de services.
- La lenteur des processus administratifs pour la livraison des biens (par exemple, les tentes et véhicules non livrés à temps) souligne l'importance de mécanismes flexibles et réactifs.
- L'utilisation de 14,82 % du budget total pour la sécurisation a démontré que des investissements ciblés dans les infrastructures critiques renforcent la confiance et la stabilisation.

Sur l'autonomisation économique et la participation des bénéficiaires :

- Les outils de pêche ou agricoles doivent être fournis à des bénéficiaires ayant déjà des compétences dans ces domaines pour garantir une utilisation optimale. CE qui dénote la nécessité d'aligner les soutiens avec les compétences locales
- Les formations techniques pour l'entretien des équipements (lampadaires, moulins) doivent inclure des sessions pratiques et du matériel complet (comme des échelles).
- L'intégration des jeunes locaux dans la construction des infrastructures a favorisé leur autonomisation tout en améliorant les relations communautaires.
- La création d'aménagements hydro-agricoles pourrait augmenter la productivité économique des zones comme Baroua, où "La Maison de la Femme" reste sous-utilisée.

5.2.4 Cohérence du projet

Sur la mise en œuvre des infrastructures :

- Des infrastructures telles que "La Maison de la Femme" ou le collège de Baroua ont parfois été surdimensionnées ou mal situées, limitant leur utilisation et leur impact. Une analyse approfondie des besoins locaux est cruciale ce qui permettra d'adapter les infrastructures aux besoins locaux

Sur l'autonomisation économique des bénéficiaires, il ressort une nécessité de mieux soutenir les activités traditionnelles et adaptées, tout en tenant compte des réalités contextuelles et des contraintes locales. Par exemple, à Baroua, la pêche constitue une source économique importante pour les populations. Toutefois, cette activité a été compromise à un certain moment en raison de l'insécurité, empêchant ainsi les bénéficiaires de continuer à en tirer profit.

De plus, certains bénéficiaires qui n'étaient pas initialement formés ou engagés dans les activités soutenues, comme la pêche, ont abandonné ces dernières après l'usure des matériels fournis. Une réflexion approfondie est nécessaire pour comprendre ces abandons et ajuster les stratégies d'appui.

Un autre exemple concerne les jeunes formés aux systèmes solaires. Bien que cette initiative ait été prometteuse, elle n'a pas permis à certains de poursuivre durablement cette activité. De même, parmi les groupements de femmes soutenus en 2021, beaucoup ont cessé leurs activités peu après, et certains matériels fournis ont même été vendus.

Ces situations soulignent l'importance d'aligner le soutien non seulement sur les potentialités économiques des localités, mais aussi sur les compétences, aspirations, et conditions pratiques des bénéficiaires. Une analyse approfondie des facteurs ayant conduit à ces abandons permettrait de tirer des leçons clés pour renforcer l'efficacité et la durabilité des actions futures.

Sur la planification et la coordination des interventions, des infrastructures comme les lampadaires ont eu un impact positif sur la sécurité, mais l'absence d'équipements de maintenance (échelles) a limité leur durabilité. Les besoins locaux doivent être systématiquement pris en compte.

5.2.5 Durabilité des interventions du projet

Sur l'autonomisation économique des bénéficiaires, la création de groupements a permis de mutualiser les efforts et de limiter les détournements des appuis individuels, augmentant ainsi l'efficacité des interventions.

Sur la sécurisation des zones, malgré les efforts, certaines zones restent exposées à l'insécurité (ex. : axe Mainé-Soroa – Chétimari), nécessitant des interventions ciblées pour consolider les acquis. D'où la nécessité de renforcer les zones encore vulnérables.

Sur la gestion des infrastructures, le manque de suivi pour les équipements tels que les lampadaires et les imprimantes a diminué leur impact. Un système de maintenance localisé est nécessaire pour garantir la durabilité. Pareil pour les points d'eau et les systèmes hybrides qui alimentent les infrastructures, dont l'absence de suivi adéquat compromet également leur efficacité à long terme.

5.2.6 Questions transversales

Sur la gestion des infrastructures :

- La perception d'une répartition inégale des infrastructures a généré des tensions, par exemple dans le cas du CSI d'Elhadji Mainari. Une transparence accrue dans la prise de décision est essentielle.
- Les infrastructures comme "La Maison de la Femme" ont renforcé l'autonomisation économique et sociale, bien que leur potentiel soit limité dans des zones à faible activité économique.

Sur l'autonomisation économique et la participation des bénéficiaires, les groupements de femmes ont favorisé une utilisation efficace des ressources, évitant les ventes ou détournements individuels.

Sur la gestion des tensions communautaires, la décision de renommer le CSI d'Elhadji Mainari a souligné la nécessité de consulter les communautés pour prévenir des tensions inutiles.

Sur le genre et les appuis aux groupements de femmes :

- Les interventions visant à autonomiser les femmes, comme "**La Maison de la Femme**", ont eu un impact positif sur l'autonomisation des femmes mais limité en raison d'un manque de formations adaptées et d'un faible accès aux ressources économiques nécessaires pour les activités génératrices de revenus. Cela montre que la durabilité des initiatives dépend d'un soutien technique et financier accru.
- Les espaces comme "**La Maison de la Femme**" ont parfois été sous-utilisés en raison de leur localisation ou de l'absence de programmes spécifiques. Cela souligne le besoin d'intégrer des activités régulières et pertinentes pour encourager leur fréquentation et maximiser leur impact.
- Les initiatives incluant les femmes dans les activités communautaires ont renforcé leur rôle comme agents de paix. Cependant, leur implication reste souvent sous-utilisée, notamment dans la médiation des conflits locaux, ce qui représente une opportunité manquée pour consolider la cohésion sociale.
- Les appuis fournis aux groupements de femmes (matériel agricole, formations, espaces dédiés comme "*La Maison de la Femme*") ont permis de renforcer leur capacité à travailler collectivement. Cette approche a favorisé une utilisation plus efficace des ressources et réduit les risques de détournements individuels.
- Les groupements ont été des plateformes efficaces pour initier des activités génératrices de revenus (agriculture, transformation alimentaire). Cependant, leur impact a été limité par un manque de suivi et d'accompagnement technique de la part de l'équipe de mise en œuvre, des autorités locales et de l'Etat dans certaines localités.
- Malgré les appuis matériels, des défis comme l'absence de maintenance des équipements (outils agricoles) ou des infrastructures mal adaptées ont restreint leur durabilité. Ces lacunes soulignent l'importance d'une planification rigoureuse des interventions.
- Les groupements ont contribué à renforcer la solidarité et les liens communautaires, en particulier dans des contextes où les tensions

intercommunautaires étaient présentes. Les femmes impliquées ont souvent agi comme des ponts entre différentes communautés.

- Les formations dispensées n'ont pas toujours répondu aux besoins pratiques ou stratégiques des groupements (par exemple, gestion financière, accès aux marchés). Cela a réduit leur capacité à maximiser les opportunités économiques créées par les appuis.

Sur la gestion des tensions communautaires :

- Les décisions perçues comme favorisant une communauté (renommage du CSI d'Elhadji Mainari) peuvent générer des tensions voir des conflits communautaires. L'inclusion de toutes les parties prenantes dès le début des interventions est essentielle pour éviter ces conflits.
- Les comités locaux jouent un rôle clé dans la gestion des infrastructures et des relations intercommunautaires. Leur formation et leur responsabilisation renforcent la cohésion sociale.

5.3.Recommandations

A l'issu des constats de cette évaluation, un certain nombre de recommandations est formulé à l'endroit (i) de l'équipe de mise en œuvre de la Facilité et des bailleurs du projet, (ii) des autorités étatiques et locales, (iii) de la population bénéficiaire des interventions de la Facilité.

A l'endroit de l'équipe de mise en œuvre de la Facilité

- 1. Dans la mesure du possible, apporter des appuis économiques aux populations retournées dans les zones d'interventions du projet**
 - a. Appuyer les activités génératrices de revenus existantes dans une localité afin d'éviter le sentiment d'exclusion d'une partie de la population.
- 2. Impliquer systématiquement les bénéficiaires, les autorités locales, les chefs traditionnels, les leaders religieux et les associations locales dans la planification et l'exécution des interventions.**
 - a. Sensibiliser la population sur le vivre-ensemble et tenir compte des besoins de la population avant de lui apporter un appui
 - b. Rendre opérationnel le CTR tout en tenant compte des leçons apprises de son implication dans la première phase
 - c. Inviter les autorités communales lors des remises des appuis à l'endroit de la population afin qu'elles soient informées de la mise en œuvre du projet.
 - d. Mettre en place un mécanisme de suivi des dons afin de s'assurer qu'ils parviennent à temps aux bénéficiaires.
- 3. Aligner les interventions du projet aux planifications des autorités dans l'élaboration des plans d'action**
 - a. S'appuyer sur les Plans de Développement Communaux afin d'identifier les besoins de la population et les priorités des communes. Cela permettra aux communes de s'impliquer davantage dans la réalisation des interventions (à travers des suivis de proximité surtout dans le contexte d'insécurité), mais aussi l'entretien après les réalisations.
 - b. Impliquer les services techniques de l'Etat et les communautés bénéficiaires de la conception à la réalisation des infrastructures y compris le ciblage des zones.
 - c. Développer davantage de programmes de formation pour renforcer les compétences des jeunes dans des métiers durables (construction, maintenance, agriculture).
- 4. Améliorer la durabilité et alléger les charges des infrastructures**
 - a. Elargir les délais des réalisations des infrastructures de six mois prévus à un temps raisonnable, en fonction de l'infrastructure à construire. Cela permettra la réalisation des infrastructures de qualité et d'éviter les précipitations dans l'exécution des contrats.

- b. Transmettre aux autorités locales les informations techniques des états des batteries des lampadaires afin qu'elles planifient à temps le remplacement des celles seront en panne.
- c. Construire un hôpital de district à Bosso afin de décongestionner les CSI des villages environnants.
- d. Elargir les interventions vers les villages environnants des localités ciblées dans la première phase.
- e. Construire des voies bitumées entre les localités de Kindjanhindi – Bosso – Baroua – Kindjanhindi
- f. Augmenter les capacités des infrastructures hydrauliques dans les zones d'interventions (Bosso et Baroua, entre autres) en y construisant des forages artésiens.

5. Suivre à distance l'évolution des réalisations des infrastructures

- a. Utiliser des outils numériques comme des applications mobiles ou des plateformes en ligne pour permettre aux autorités locales, chefs communautaires et bénéficiaires de signaler l'avancement des travaux, les défis rencontrés ou les besoins d'ajustement.
- b. Constituer des groupes composés de membres de la communauté, d'enseignants, de chefs religieux ou de jeunes, qui surveillent et rendent compte régulièrement de l'état des infrastructures.
- c. Former et équiper les responsables locaux (par exemple, des chefs de villages) pour qu'ils assument la responsabilité du suivi, avec un soutien logistique fourni par l'équipe de mise en œuvre.

6. Maintenir davantage les populations dans les zones de retour

- a. Construire un centre moderne de collecte et de conservation des produits de pêche et agricoles (ex. à Bosso). Cela permettra de redynamiser l'économie locale et d'inciter la population à se lancer davantage dans la pêche et l'agriculture.
- b. Songer aussi aux systèmes d'électrification solaire pour électrifier les villages

A l'endroit des donateurs et la communauté internationale :

1. Reprendre le financement du guichet du Niger

- a. Reconsidérer le soutien à la fenêtre Niger qui pourrait renforcer les résultats des trois autres fenêtres : Étant donné la conception régionale et transfrontalière du Projet de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad, un retrait de soutien à l'une des fenêtres nationales aurait de graves répercussions négatives sur les autres fenêtres nationales. Cela aggraverait la situation sécuritaire et socio-économique de l'ensemble de la région, entraînant une perte des acquis déjà réalisés ainsi que des coûts déjà engagés.
- b. Maintenir un dialogue constant avec le gouvernement nigérien en vue d'une solution politique.

A l'endroit de l'Etat du Niger et des autorités locales

2. Faciliter la mise en œuvre des interventions de la facilité

- a. Alléger les procédures administratives en lien avec les réceptions des dons de la Facilité afin qu'elles parviennent à la population nécessiteuse dans un bref délai ;
- b. Mettre les dons reçus à la disposition des bénéficiaires dans le délai le plus court possible.

3. Renforcer les politiques portant sur l'utilisation des énergies écologiques

- d. Adopter des politiques incitatives pour encourager l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et de technologies écologiques (panneaux solaires).

4. Améliorer la durabilité des infrastructures

- a. Mettre en place des mécanismes de suivi et d'entretien pour les équipements fournis (ex. : lampadaires, matériels agricoles) afin d'éviter leur dégradation rapide.
- b. Planter des arbres dans certains centres (école de N'Gagam) et mettre en place des dispositifs de protection contre la montée des eaux de la Koumadougou (CSI de N'Gagam).

5. Apporter un soutien institutionnel aux réalisations de la Facilité

- c. Continuer à financer les coûts d'évacuation sanitaire et renforcer la synergie entre les structures publiques et les partenaires.
- d. Appuyer les services techniques déconcentrés afin qu'ils participent pleinement aux suivis des interventions sur le terrain.
- e. Augmenter la dotation en équipements et en formations pour les services administratifs régionaux afin de garantir la gestion efficace des réalisations de la Facilité dans les zones d'intervention.
- f. Participer à l'entretien des infrastructures réalisées par la Facilité afin qu'elles soient durables et profitables aux bénéficiaires ;
- g. Intégrer l'entretien des infrastructures et des matériels reçus dans les budgets locaux ;

6. Renforcer l'autonomisation économique de la population

- h. Former les populations à gérer efficacement les nouvelles infrastructures économiques, comme les marchés ou "La Maison de la Femme", pour éviter leur sous-utilisation.

7. Sensibiliser sur les tensions communautaires :

- i. Sensibiliser les jeunes et les femmes aux techniques de résolution des conflits afin qu'ils jouent un rôle actif dans le maintien de la paix.

8. Renforcer les mécanismes institutionnels de résolution de conflits :

- j. Créer ou soutenir des comités de paix locaux composés de représentants de toutes les parties prenantes pour gérer les tensions communautaires.
- k. Former les agents administratifs et municipaux sur la gestion inclusive des infrastructures publiques

9. Améliorer la communication intercommunautaire :

- l. Diffuser des campagnes de sensibilisation sur la coexistence pacifique via des canaux locaux tels que les radios communautaires (ex. à Garin Dogo et à Elhadji Mainari).

A l'endroit des populations bénéficiaires

1. Sauvegarder les interventions de la Facilité

- c. Entretien des équipements collectifs et assurer leur pérennité (par ex. : entretien des lampadaires solaires).
- d. Étendre la formation des groupements locaux pour améliorer leur organisation et maximiser l'impact des appuis reçus (outils agricoles, centres de transformation).

2. Encourager le dialogue et le travail collectif :

- e. Créer des plateformes de dialogue permettant aux PDI et aux communautés d'accueil de partager leurs préoccupations (ex. à Elhadji Mainari entre les communautés d'accueil et PDI originaire de Dewa Kalgeri).
- f. Organiser des activités communautaires, comme des événements culturels ou sportifs, pour rassembler les différentes ethnies et renforcer la cohésion sociale.

Références bibliographiques

Bello Mahamadou, 2019, La ville de Diffa face à l'afflux des réfugiés nigériens et à la secte boko haram, Paris, L'Harmattan.

Bureau d'études NIGER HORIZONS, 2014, Analyse des facteurs de conflits au Niger, étude commissionnée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER, *Rapport Semestriel au 30 juin 2024*.

Fonds Régional pour la Stabilisation de la Région du Bassin du Lac Tchad, *Rapport Annuel 2021*.

Fonds Régional pour la Stabilisation de la Région du Bassin du Lac Tchad, *Rapport Annuel 2022*.

Initiative Spotlight, juin 2021, *Etude sur l'Ampleur et les Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger*.

PNUD, Programme Stabilisation au Niger, *Profil sociodémographique des ménages et méthodologie d'appui aux bénéficiaires du projet en moyens économiques*, 2020.

PRODOC du Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER.

Annexes

Annexe 1 : TDR de l'évaluation

TERMES DE REFERENCE

**Évaluation finale de la phase d'extension du projet
« Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad »**

Guichet du Niger

Juin 2024



INFORMATIONS SUR LE PROJET

Titre du projet	Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad	
Identifiant Quantum	00129504	
Résultats du projet	1) Les conditions minimales de sécurité sont restaurées et maintenues et l'État de droit est amélioré ; 2) Les infrastructures et les services sociaux de base sont disponibles, fonctionnels et accessibles dans les zones de retour ; 3) Les ménages bénéficient des moyens économiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.	
Pays	Niger	
Région	Diffa	
Dates du projet	Démarrage	Fin prévue
	1 ^{er} septembre 2021	31 août 2024
Source de financement	Union Européenne Allemagne Royaume du Pays Bas Royaume de Suède Royaume Uni Japon Funding Windows	
Structure chargée de la mise en œuvre²³	PNUD	

1. Contexte

Les pays de la région du bassin du Lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad) continuent d'être confrontés, depuis 2009, à une crise multidimensionnelle qui a un impact majeur sur les populations civiles ainsi que sur les institutions étatiques. Dans un tel contexte, il est indéniable que la relation des populations à leur Etat a été profondément affectée, entraînant parfois une crise de confiance. Les États se trouvent dans une position qui les oblige à reconstruire ou à renforcer les fondements d'un contrat social renouvelé. Ce contrat repose sur la capacité de l'Etat à garantir la sécurité physique des populations et de leurs biens et à promouvoir leur développement économique.

Pour faire face aux défis complexes et multiformes auxquels les États du bassin du Lac Tchad sont confrontés, le conseil des ministres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT) a adopté, en août 2018, la *Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience (SRS) des zones affectées par la crise Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad*. Cette initiative a également reçu l'approbation du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine

²³ Il s'agit de l'entité qui a la responsabilité globale de la mise en œuvre du projet (attribution), de l'utilisation efficace des ressources et de la livraison des résultats dans le document de projet et le plan de travail signés.

(CSCAU) au cours de la même année. Cette stratégie régionale vise à aborder de manière globale les causes sous-jacentes du sous-développement, ainsi que les moteurs de l'extrémisme violent et des conflits dans la région du bassin du Lac Tchad.

La stratégie avait également pour objectif de mettre en place des mesures concertées pour favoriser le développement durable, renforcer la paix et la stabilité, et promouvoir la prospérité économique dans cette région cruciale. La SRS est construite autour de 9 piliers d'intervention : 1. La coopération politique 2. La sécurité et les droits humains 3. Désarmement, démobilisation, réadaptation, réinsertion et réintégration des personnes associées à Boko Haram. 4. L'assistance humanitaire 5. La gouvernance et le contrat social 6. Redressement socio-économique et durabilité de l'environnement 7. Éducation, apprentissage et compétences 8. Prévention de l'extrémisme violent et consolidation de la paix 9. Autonomisation et inclusion des femmes et des jeunes.²⁴

Ainsi, afin de soutenir la mise en œuvre de cette stratégie régionale, le PNUD et ses partenaires ont lancé, le *Fonds régional pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad (Facilité)*, en marge du Forum des Gouverneurs du bassin du lac Tchad pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable tenu à Niamey, au Niger, le 17 juillet 2019.

L'initiative de la stabilisation immédiate, qui s'inscrit dans une perspective de recherche de la stabilité et de la consolidation de la paix dans la région du bassin du lac Tchad, entend promouvoir dans la région une approche unique pour répondre aux défis identifiés par les États et leurs partenaires dans les zones prônes à l'insécurité.

L'objectif général de la *Facilité* est de contribuer à la stabilisation des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram grâce à un mécanisme multi-pays à plusieurs échelles, dont les activités couvrent la stabilisation et le redressement, la sécurité, le développement et le soutien institutionnel. La *Facilité* est destinée à fournir une nouvelle approche, régionale avec une mise en œuvre dans quatre pays (Niger, Nigéria, Tchad et Cameroun), calibrée pour répondre aux défis de stabilisation identifiés : la nécessité d'un changement radical dans l'ampleur et la nature de l'intervention, dans la rapidité de réponse, l'élargissement de la couverture territoriale et l'amélioration de la coopération régionale. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- ***La stabilisation immédiate des zones affectées par l'insécurité et les conflits***, où les communautés restent vulnérables aux infiltrations et aux attaques continues, dans les zones cibles spécifiques des quatre pays affectés. Les actions de stabilisation immédiate ont pour objectif d'améliorer la sécurité dans les zones affectées par l'insécurité, de rendre opérationnels et garantir les services sociaux les plus essentiels, et de soutenir les moyens d'existence des populations. Il s'agit d'autre part d'améliorer la gouvernance en renforçant les capacités de l'administration locale ;
- ***La stabilisation élargie par une approche régionale*** avec la SRS comme cadre global cohérent et coordonné pour la coopération transfrontalière et l'intervention multipartenaires dans la région, visant une stabilisation à long terme et une transition régulière de la fourniture d'aide humanitaire vers le développement.

²⁴ La Facilité de Stabilisation Régionale soutient directement sept (07) des neuf piliers du SRS. Les piliers 2, 5, 6, 8 et 9 sont pris en charge par les FSR Fenêtres nationales. Les piliers 1 à 3 sont soutenus par la fenêtre régionale FSR, qui permet également la coopération et la coordination dans le cadre des 9 piliers de la FSR.

Les quatre guichets nationaux de la *Facilité* sont individuellement et respectivement gérés par une équipe dédiée autonome qui assure l'adéquation entre les efforts de la stabilisation immédiate avec le contexte socio-démographique de chacun des pays et des zones cibles et leur pleine appropriation par les parties prenantes nationales.

Après la phase ayant permis d'éprouver le concept sur une première période de 18 mois allant du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021, le projet a bénéficié d'une extension qui a été validée en 2021 à Yaoundé jusqu'au 31 août 2024.

Fonds pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad, Guichet du Niger

La superposition des crises sécuritaire, économique, démographique et climatique au Niger, exacerbée par une montée alarmante de la radicalisation et de l'extrémisme violent depuis 2015 a entraîné des répercussions profondes sur les populations de la région de Diffa. L'imbrication de tous ces facteurs a eu un impact considérable sur le déplacement des populations, limitant leur accès aux services sociaux de base et perturbant leurs modes de vie et moyens d'existence traditionnels.

En réponse à cette situation et en étroite alignement avec la stratégie régionale de la CBLT (SRS) et aux priorités nationales du pays, le PNUD en collaboration avec le gouvernement nigérien a lancé le Programme Stabilisation dans la région de Diffa en septembre 2019. Le Programme a bénéficié d'une extension pour la période allant de septembre 2021 à août 2024 à la suite des résultats positifs enregistrés lors de la première phase. L'objectif est de capitaliser sur les acquis et d'accroître l'impact du programme sur les populations des localités ciblées.

Depuis son lancement en 2019, le Programme a significativement contribué au renforcement de la mobilité et à l'équipement des Forces de Sécurité Intérieure au niveau de plusieurs zones stratégiques, notamment la zone Est allant de Diffa vers la zone de Bosso et de Baroua.

A partir de 2021, la situation de la région a connu une amélioration au niveau sécuritaire due en partie au renforcement des capacités logistiques mentionné ci-dessus et aux multiples efforts de l'Etat dans la création des positions avancées et dans la hausse des patrouilles des Force de sécurité.

Cette amélioration sécuritaire a permis le retour des populations déplacées dans leurs villages d'origine. Après plus de six ans de déplacement forcé à la suite des attaques de leurs villages en février 2015 par le groupe Boko Haram, les populations de Baroua, N'Gagam et Garin Dogo, longtemps vidées de leurs populations ont regagné leurs terres à partir de juin 2021. Ce retour s'est fait dans le cadre de la première phase de l'opération « Retour au village » lancée par le Gouvernement. Ces trois localités sont aujourd'hui des symboles de réussite du Programme Stabilisation et ont atteint les objectifs de stabilité prévus dans leurs plans d'action.

En alignement avec ses objectifs de stabilisation, le Programme a mené des investissements infrastructurels et économiques qui se sont poursuivis en 2023 au profit de ces populations retournées. L'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'énergie aux populations, ont été améliorés dans les localités de Bosso, Baroua, N'Gagam et Garin Dogo et Elhadji Mainari. D'importants efforts ont été déployés pour soutenir la pérennité des actions de Stabilisation à travers le renforcement des mécanismes de gouvernance communautaire. De nouveaux progrès ont été réalisés dans l'inclusion et la participation des jeunes et des femmes dans le développement socio-économique de leurs communautés.

Ces progrès réalisés ces dernières années ont été considérablement affectés par les effets induits du coup d'état du 26 juillet 2023 qui a porté les militaires au pouvoir et suspendu l'ordre constitutionnel et démocratique au Niger. Le Programme Stabilisation a été impacté principalement par la suspension des ressources financières et des interventions dans les zones cibles. Ces mesures

suspensives/restrictives ont produit d'importants retards dans la mise en œuvre et empêché l'initiation de nouvelles activités permettant de répondre de manière durable et intégrée aux besoins essentiels des communautés, qui sont les plus touchées par les effets de la crise. Face à cette instabilité politique, le PNUD a adopté une approche communautaire et inclusive qui permettrait aux populations de participer activement à la consolidation des acquis et à la durabilité des investissements de la stabilisation.

Au Niger, la facilité intervient dans les dix (10) localités et zones suivantes :

Tableau 1 : Localités d'intervention de la facilité régionale de stabilisation au Lac Tchad, fenêtre du Niger.

Région de Diffa	Commune de Gueskerou	N'Gagam Garin Dogo Elhadji Mainari Gueskerou
	Commune de Bosso	Bosso Baroua
	Commune de N'Guigmi	Zone de N'Guigmi – Frontière Tchad
	Commune de Mainé Soroa	Tam
	Commune de Toumour	Toumour
	Commune de Kablewa	N'Garana

La fenêtre du Niger du fonds pour la stabilisation du bassin du lac Tchad touche plus de 150.000 habitants dans les localités d'intervention. Les activités de la facilité ont permis d'atteindre des résultats importants notamment en matière de sécurité de services sociaux et de moyens économiques. Depuis 2020, le programme a contribué au retour graduel d'environ 59.000 personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine dans la région de Diffa.

En matière d'énergie, les actions du Programme Niger ont permis à plus de 150.000 personnes, dont environ 52% de femmes, dans la région de Diffa, de bénéficier d'un accès à une énergie propre et durable à travers l'installation de 1.050 lampadaires solaires et la réalisation de 09 infrastructures d'hydraulique solaires.

Dans le domaine de l'éducation, les interventions de la facilité ont soutenu la réouverture de huit (08) écoles dans les zones d'insécurité, permettant à plus de 3.000 élèves (dont 72% de filles) de bénéficier d'un environnement scolaire adéquat.

Dans le domaine de la santé, les interventions de la facilité ont permis de faire bénéficier plus de 36.000 personnes de services de santé grâce à la construction, la réhabilitation ou l'équipement de six (06) dispensaires précédemment fermés ou partiellement fonctionnels en raison de l'insécurité prégnante.

Sur le plan économique, le Programme Stabilisation a investi dans la construction de nouvelles infrastructures productives et marchandes, à Bosso et N’Gagam. Cet investissement de la Facilité a contribué significativement à la mise en œuvre des Plans de Développement communal de Bosso et de Gueskerou.

Les appuis économiques fournis aux populations de Bosso en 2021 ont permis de générer environ 1 milliard de franc CFA sur deux années.²⁵ En plus, 2.608 ménages ont bénéficié d’appui économiques directs en matériel et des intrants agricoles pour relancer leurs activités de production agricoles, et 1.159 jeunes d’emploi durables leur permettant d’avoir un revenu mensuel moyen de plus de 50.000 CFA, soit plus que le salaire minimum moyen au Niger.

Portée et objectifs de l’évaluation

Le PNUD commande cette évaluation finale du projet pour recueillir des preuves évaluatives de la pertinence, de l’efficacité, de l’efficience, de la cohérence et de la durabilité de la Facilité et de la programmation actuelle, afin de renforcer le fonctionnement de la prochaine phase et éclairer la conception de nouvelles initiatives.

L’évaluation se veut indépendante et sera réalisée dans le cadre des dispositions générales de la politique d’évaluations décentralisées du PNUD. Conformément au plan d’évaluation du Bureau pays, cette évaluation sera menée pour apprécier l’effet des interventions de la facilité de stabilisation au Niger. Elle couvrira tous les résultats et produits du projet tels qu’ils sont indiqués dans les descriptifs du document de projet (PRODOC). Cette évaluation servira à la responsabilisation, en fournissant aux parties prenantes et aux partenaires une évaluation impartiale finale des résultats de l’appui au niveau national. Elle fournira des informations sur la pertinence de la théorie du changement du projet, ses réalisations et ses résultats, l’efficience et l’efficacité de la structure de gouvernance et de la structure financière, ainsi que la cohérence et la durabilité de la conception de la Facilité, des mesures prises et des activités entreprises.

L’évaluation doit inclure une analyse de la manière dont les interventions de la Facilité abordent la sensibilité aux conflits, le genre et les approches fondées sur les droits de l’homme. Elle mettra en évidence les forces, les faiblesses et les bonnes pratiques et fournira des recommandations constructives et prospectives.

L’objectif global de l’évaluation finale indépendante est d’analyser les résultats de la mise en œuvre du projet « Facilité régionale pour la stabilisation de la région du bassin du Lac Tchad », pour le guichet Niger, sur la période allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024. Elle se concentrera sur les localités de Baroua, Elhadji Mainari, Garin Dogo et N’Gagam dans la région de Diffa.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation sont de :

- Evaluer la pertinence de la conception du projet selon la théorie du changement et ses hypothèses, y compris les progrès réalisés à ce jour ainsi que les facteurs contributifs et les contraintes ; Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la région de Diffa en matière de sécurité, de services sociaux de base et de moyens économiques ; Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet ;

²⁵ Rapport de pré-évaluation des cultures irriguées appuyées par le projet « Fonds de stabilisation de la région du Lac Tchad, (« FSR/LT/GN »).

- Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet et l'implication des parties prenantes dont les bénéficiaires ;
- Produire de manière indépendante, une analyse approfondie de la performance du projet par rapport aux critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité/effet, efficience et durabilité intégrée à la facilité). Cette démarche vise à favoriser un processus d'apprentissage permettant d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
- Fournir une analyse qui portera sur les trois résultats²⁶ de la Facilité de Stabilisation au Niger et de ses composantes, au niveau national. L'évaluation finale est censée apprécier le fonctionnement et la gouvernance du projet, analyser les voies de changement et les mesures d'adaptation prises ainsi que l'impact sur les populations cibles. Des analyses spécifiques concerneront les thématiques transversales (sensibilité aux conflits, le genre, les approches fondées sur les droits de l'homme, le Nexus) ;
- Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les communes cibles à travers la collecte des indicateurs dans le Cadre de Mesure de Résultats (CMR) du Projet
- Mener des analyses qui viseront à formuler des leçons apprises pour le bureau pays, documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet et adresser des recommandations opérationnelles, pragmatiques, constructives et prospectives pour la phase d'extension, le déploiement et la conception de nouvelles initiatives de Stabilisation.

Critères d'évaluation et principales questions d'orientation

L'évaluation finale du projet vise à répondre à des questions d'orientation, axées sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE²⁷ que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et la durabilité.

Une équipe de consultants indépendants sera recrutée. Cette équipe proposera une liste révisée de critères et de questions d'orientation au démarrage de l'évaluation. Voici quelques questions qui pourraient inspirer l'évaluation :

Critères

Questions

²⁶ La facilité régionale de Stabilisation au Niger est structurée autour de 3 résultats : Résultat 1 : la sécurité est restaurée dans les zones de retour des populations ; Résultat 2 : Les services sociaux de base et les infrastructures de soutien au développement des activités socioéconomiques sont disponibles, fonctionnelles et accessibles dans les zones de retour ; Résultat 3 : Les communautés de retour bénéficient de moyens économiques susceptibles de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

²⁷ Organisation de Coopération et de Développement Economique

Pertinence

- Dans quelle mesure la *Facilité* demeure-elle nécessaire et d'actualité ?
 - Dans quelle mesure la *Facilité* est-elle pertinente pour l'environnement social, économique et politique du Niger ? S'adapte-t-elle bien aux changements de contexte ? S'aligne-t-elle sur les politiques publiques de sécurité, de résilience et développement ?
 - Dans quelle mesure la *Facilité* s'inscrit-elle dans les priorités nationales, les produits et effets du Programme Pays et le Plan stratégique du PNUD, et les ODD ?
 - Dans quelle mesure les objectifs du projet répondent-ils aux besoins de sécurisation, de cohésion sociale, de services sociaux dans les localités cibles et aux attentes des communautés bénéficiaires ?
 - Dans quelle mesure la Théorie du Changement (ToC) et les objectifs au niveau des résultats et des produits sont-ils pertinents et appropriés pour atteindre l'objectif global d'amélioration de la sécurité, du contrat social, des services sociaux et de moyens économiques dans la région de Diffa ?
 - Dans quelle mesure les hypothèses et les liens de la théorie du changement se sont-ils avérés corrects et où des changements sont-ils nécessaires dans la théorie du changement ?
 - Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte des enseignements tirés d'autres projets pertinents lors de sa conception et notamment de sa première phase au Niger ?
 - Dans quelle mesure la stratégie de coordination mise en place a répondu aux attentes de mise en œuvre conjointe du projet ?
 - Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement, notamment sur le plan sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?
-

Critères	Questions
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les systèmes de gestion de la <i>Facilité</i> sont-ils efficaces ? <input type="checkbox"/> La structure de gouvernance de la <i>Facilité</i> (comités de pilotage, comité technique régional, comités locaux de stabilisation) est-elle adaptée pour l'obtention de résultats ainsi que pour l'ampleur et la rapidité de l'intervention ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ? <input type="checkbox"/> Le système de S&E fonctionne-t-il pour produire les données et les analyses nécessaires pour montrer les résultats et la preuve de concept ? <input type="checkbox"/> Dans quelles mesures les risques connexes à l'échelle locale, nationale et régionale ont-ils été prévus et traités dans le cadre de la facilité ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ? <input type="checkbox"/> Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ou pas ? <input type="checkbox"/> Dans quels résultats le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment approfondir ces résultats ? <input type="checkbox"/> Dans quels résultats le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, fonctionnels, et joué effectivement leur rôle ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires et intervenants pour renforcer les actions de stabilisation dans la région de Diffa ?
Efficience	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Quel rapport peut-il être établi entre ressources investies et résultats obtenus ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été affectées stratégiquement pour atteindre les résultats ? <input type="checkbox"/> Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ? <input type="checkbox"/> Les intrants ont-ils été fournis et gérés de manière stratégique et à moindre coût ?

Critères	Questions
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Dans quelles mesures les avantages qui ont résulté vont-ils se poursuivre au national grâce à une appropriation, un engagement, un financement et une volonté adéquats de la du gouvernement nigérien ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure existe-t-il des mécanismes, des procédures et des politiques et stratégies nationales pour faire progresser les résultats obtenus et consolider les acquis par les principales parties prenantes en matière de sécurité, services sociaux de base et de moyens économiques ? <input type="checkbox"/> Existe-t-il des partenariats avec d'autres institutions régionales, des ONG, des organismes des Nations Unies, le secteur privé et les partenaires de développement pour maintenir ou renforcer les résultats obtenus ? <input type="checkbox"/> Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ou les contributions du projet aux effets et produits du Programme Pays ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ? Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ? ; <input type="checkbox"/> Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ? <input type="checkbox"/> Quels sont les changements encouragés par le projet en termes d'inclusion, réduction des inégalités et de respect des droits de l'homme ? L'évaluation s'appuiera sur des données en veillant à les ventiler par sexe.
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Comment les interventions de la <i>Facilité</i> s'insèrent-elles dans le cadre du Nexus Humanitaire-Développement et Paix ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les politiques et les activités des différents acteurs nationaux sont-elles complémentaires pour plus de valeur ajoutée ? <input type="checkbox"/> Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception ?

Questions Comment les principes de programmation des Nations Unies, y compris le genre et **transversales** les droits de l'homme, ont-ils été intégrés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation du projet au Niger ? Y a-t-il eu des effets indésirables ?

- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?
- Dans quelle mesure le projet a contribué dans la réduction des inégalités entre les différentes catégories de population (femmes, hommes, jeunes, personnes à besoins spécifiques, personnes âgées, etc.) ?
- Dans quelle mesure le projet a intégré l'approche "Ne laisser personne de côté" (LNOB) et a garanti l'inclusion des personnes vulnérables (Personnes déplacées internes, personnes affectées par les conflits armés, personnes vivant dans la pauvreté multidimensionnelle, etc.) ?

Sur la base des critères et des questions d'orientation identifiés, l'équipe de consultants indépendants devrait fournir des conclusions générales sur les résultats du projet et formuler

des recommandations pour le succès du projet. De même, il est attendu d'adresser des recommandations sur la manière dont la facilité pourrait ajuster sa programmation, ses accords de partenariat, ses stratégies de mobilisation des ressources et ses capacités pour la nouvelle phase de Stabilisation.

Approche méthodologique de l'évaluation

L'évaluation sera menée par une équipe de consultants indépendants et impliquera un large éventail de parties prenantes et de bénéficiaires du projet, y compris les acteurs étatiques et les forces de sécurité, etc. L'approche méthodologique finale, y compris le calendrier des entretiens, les visites sur le terrain, les techniques d'enquête et les données à utiliser dans l'évaluation, devrait être clairement décrits dans le rapport initial.

L'évaluation finale de la facilité pour le Niger devrait adopter une approche basée sur la « théorie du changement » (TOC) pour déterminer les liens de causalité entre les interventions du Programme *Stabilisation* au Niger et les progrès réalisés. L'équipe de consultants développera un modèle logique de la manière dont les interventions de la facilité ont conduit à une amélioration de la qualité de vie des populations cibles.

L'évaluation devrait se baser sur une approche mixte (qualitative et quantitative) utilisant une combinaison d'instruments d'évaluation des deux méthodes (Revue documentaire, enquête, entretien/interview/ Focus groupes et observation directe.). L'équipe de consultants devra subtilement utiliser ces différentes méthodes (citées ci-haut) afin d'assurer une complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations, et ainsi éviter les assertions.

Les étapes de la collecte de données peuvent comprendre une partie ou la totalité des éléments suivants :

- Revue de toute la documentation pertinente. Cela comprendrait une revue, entre autres, du document de projet (PRODOC) ; Théorie du changement et cadre de résultats ; Plan de suivi Evaluation ; Plans de travail annuels ; Conception des activités ; Rapports semestriels et annuels consolidés ; Compte rendus du comité de pilotage du projet ; Rapports de suivi financier, etc. ;
- Entretiens²⁸semi-structurés/Questionnaires avec les principales parties prenantes, y compris acteurs au niveau central (Ministère de l'Intérieur), au niveau décentralisé (gouvernorats, mairies et préfectures, services techniques sectoriels concernés – santé, éducation, hydraulique, énergie, agriculture, etc.), les Forces de Défense et de Sécurité (Garde Nationale du Niger), les membres de la communauté (chefs traditionnels, chefs des villages, bénéficiaires, etc.), les donateurs, les partenaires d'exécution (secteur privé, consultants, ONG etc.) ;
- Entretiens/questionnaires auprès des membres de l'équipe du Programme Stabilisation au Niger à Niamey et à Diffa et avec d'autres parties prenantes aux niveaux stratégique et programmatique au sein du bureau pays.
- Entretiens avec les autres agences des Nations Unies et acteurs qui mènent des programmes de développement dans les mêmes localités d'intervention notamment le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA).

²⁸ Tous les entretiens avec les bénéficiaires doivent être menés en respectant la confidentialité et l'anonymat.

- L'observation directe lors des visites de terrain est essentielle, afin de constater les résultats, notamment en matière d'infrastructures, la dynamique et la fréquentation par la population, ainsi que l'accessibilité aux services sociaux de base.

La méthodologie qui sera détaillée par l'équipe de consultants devra être en lien avec les principes des droits humains et de l'égalité de sexes. Il est essentiel que l'équipe de consultants adopte une approche participative et consultative afin d'établir un engagement étroit avec les gestionnaires de l'évaluation. De plus, l'utilisation de méthodes supplémentaires telles que la cartographie des résultats est recommandée pour garantir la validité maximale et la fiabilité des données, ainsi que pour encourager leur utilisation efficace. Par ailleurs, il est crucial que l'équipe d'évaluation assure la triangulation des diverses sources de données pour obtenir une analyse complète et fiable.

Produits d'évaluation (produits livrables)

Les rapports et produits livrables suivants sont attendus de l'évaluation finale.

- 1. Rapport initial de l'évaluation finale (10-15 pages):** L'équipe de consultants produira un rapport de démarrage qui présentera la méthodologie d'évaluation et expliquera clairement comment l'approche proposée apportera les réponses aux questions et permettra d'atteindre l'objectif de l'évaluation finale. Le rapport doit contenir les outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives), les sources de données, les techniques d'échantillonnage et une cartographie des cibles, le plan d'analyse, les protocoles et les limites, les outils d'analyse, l'approche et les méthodes d'évaluation à utiliser, une matrice de l'évaluation reflétant les critères et les questions d'évaluation avec une ébauche de la structure du rapport. La méthodologie comprendra également une proposition de chronogramme détaillé des activités et la soumission des livrables. Le rapport initial de l'évaluation devra également identifier les défis ou risques susceptibles d'entraver la soumission des livrables dans les délais, ainsi que les mesures de mitigation envisagées. Ce document constituera la première base de travail sur laquelle l'équipe de consultants devra s'accorder avec le PNUD. Le rapport initial devrait être établi sur la base de discussions préliminaires avec la responsable du Programme *Stabilisation* et les membres de l'équipe du Programme et de suivi évaluation du bureau et produit avant le début de la phase terrain de l'évaluation (avant tout entretien officiel d'évaluation, d'administration de l'enquête, des visites de terrain, etc.). Une version finale de ce rapport de démarrage sera remise, au plus tard, 3 jours après la réunion préparatoire de démarrage à la responsable du Programme *Stabilisation*.
- 2. Un premier draft du rapport :** Ce rapport générera des connaissances basées sur les évidences collectées sur le terrain en identifiant les lacunes aussi bien dans la conception du projet et sa mise en œuvre et son impact. Il identifiera aussi le niveau d'atteinte des résultats et les bonnes pratiques en vue du renforcement de la programmation de la nouvelle phase du Programme *Stabilisation* dans la région du bassin du Lac Tchad au Niger (Région de Diffa). Par ailleurs, ce document fera ressortir la synthèse des résultats de l'évaluation des indicateurs clés de résultat.

3. **Un rapport final provisoire** : L'équipe de consultants prendra en compte tous les commentaires pertinents reçus de toutes les parties prenantes. Le rapport final comportera un résumé analytique de 2 à 3 pages qui présentera succinctement le contexte du projet, les objectifs de l'évaluation, un aperçu de la méthodologie utilisée, les principaux résultats obtenus, ainsi que les conclusions et recommandations émises y compris les leçons apprises. Ce projet de rapport sera partagé avec le PNUD Niger, les parties prenantes (Services décentralisés du Ministère de l'Intérieur, Comité de pilotage, comité technique régional, Comités Locaux de Stabilisation, OI/ONGs etc.) du Programme et présenté lors d'un atelier de présentation à Diffa. Les commentaires reçus lors de ces séances devront être pris en compte lors de la préparation du rapport final. L'équipe de consultants produira une « piste de vérification » indiquant si et comment chaque commentaire reçu a été pris en compte dans les révisions apportées au rapport final. Les détails seront fournis en annexe. L'équipe de consultants devra fournir un résumé exécutif comprenant les grandes lignes des conclusions et toute information utile.

4. **Une version définitive du rapport d'évaluation finale** : Après examen et approbation par le PNUD de la prise en compte de l'ensemble des amendements pertinents faits par les différentes parties prenantes, le PNUD validera la version reçue du document comme version définitive de l'évaluation. L'équipe de consultants devra fournir le matériel de présentation (PPT) pour une présentation aux parties prenantes et/ou au groupe de référence de l'évaluation. Les annexes du rapport incluront toutes les informations pertinentes pour l'étude mais non nécessaires dans le corps du rapport, notamment les outils de collecte de données.

Conformément au règlement financier du PNUD, lorsque le bureau pays et/ou l'équipe de consultants estime qu'un livrable ou un service ne peut être complété de manière satisfaisante en raison de contraintes et de limitations de l'évaluation, ce produit ou service ne sera pas payé.

* **Information** : Tous les livrables doivent être élaborés en Français.

Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

Le PNUD Niger est à la recherche d'une équipe de deux consultants **international et national** dotés de compétences avérées dans les domaines de la cohésion sociale, de la sécurité, de l'état de droit, des services sociaux et de moyens de subsistance pour mener à bien l'évaluation finale du Guichet du Niger de la *Facilité pour la stabilisation de la région du bassin du lac Tchad*.

Les deux consultants **international et national** retenus doivent avoir respectivement au moins 10 ans et 7 ans d'expérience confirmées dans la formulation, les revues ou les évaluations de projets ou de programmes de développement nationaux, multi-pays ou régionaux ou dans l'un des domaines thématiques (gouvernance, sécurité, cohésion sociale, résilience, moyens de subsistance).

L'équipe de consultants aura la responsabilité globale de la qualité et du respect des délais de tous les livrables de l'évaluation. Elle aura la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les solutions les plus adéquates pour la réalisation de cette évaluation. L'équipe de consultants sera chargée de conduire le travail sur le terrain, sur la base de la méthodologie préparée pendant

la phase préparatoire et approuvée par le PNUD avant son départ pour le travail du terrain à Diffa.

L'évaluation est placée dans le plan global d'évaluation du Bureau pays conformément au Document de Programme Pays (CPD) du PNUD au Niger et sera sous la responsabilité de la responsable du Programme Stabilisation pour le Guichet du Niger. L'expertise et les compétences requises de l'équipe de consultants qui seront nécessaires pour mener à bien cette tâche sont détaillées ci-après :

- Un (e) chef (fe) de mission, consultant international qui est un spécialiste de la *Stabilisation* avec des expériences dans le domaine de la cohésion sociale ou de la sécurité, et
- Un (e) consultant (e) national (e), spécialiste des services sociaux/de relèvement économique ou des moyens économique inclusifs.

a. Le/a chef.f.e de mission, spécialiste de la Stabilisation, Paix et Sécurité (consultant international)

Qualifications académiques : Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (science de développement, sociologie, économie, démographie ...), science politique, droits de l'homme ou tout autre domaine technique connexe.

Expérience professionnelle

- Au moins 10 ans d'expérience pertinente et d'expertise avérée avec des processus de formulation, de revue ou d'évaluation de projets/programmes nationaux, multi-pays ou régionaux et dans l'un des domaines thématiques (Stabilisation, sécurité, cohésion sociale, gestion des conflits, droit de l'homme, etc.) ;
- Expérience professionnelle dans l'évaluation de projets de développement (minimum 03 évaluations dont une avec l'une des agences du SNU) notamment dans les domaines de stabilisation, sécurité, cohésion sociale, droit de l'homme, gestion des conflits, etc.) ;
- Expérience avérée dans l'analyse et le traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données ...) (minimum 2 expériences) ;
- Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger ;
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies (SNU) au Niger.

Compétences et aptitudes

- Aptitude à mener des analyses approfondies et à parvenir à des conclusions pertinentes dans le domaine spécifique ;
- Capacité de faire preuve de discernement dans les tâches assignées et de travailler sous pression dans le respect des délais ;
- Excellente capacité de synthèse, de communication et de rédaction des documents ;
- Maîtrise des outils de collecte et d'analyse des données socio-économiques ;
- Excellentes compétences dans la conduite des enquêtes entretiens/interviews et dans le domaine de la facilitation.

b. Le/La Spécialiste des services sociaux de base/Moyens de subsistances (consultant national)

Qualification académique :

Être titulaire d'un diplôme universitaire au minimum du niveau de Master ou équivalent dans les domaines de sociologie, économie, santé, sciences de l'éducation, science politique, droits de l'homme ou tout autre domaine technique connexe.

Expérience:

- Au moins 7 ans d'expérience avérée dans le secteur social (Éducation, santé, eau et assainissement, énergie, moyens économiques, etc.)
- Avoir une expérience dans la réalisation de missions similaires sur la formulation, la révision ou l'évaluation de projets et de programmes (au moins 2 missions similaires)
- Avoir une grande expérience de travail dans les zones de crise ou touchées par un conflit ;
- Expertise technique dans les domaines thématiques des services sociaux (Éducation, Santé, eau et assainissement, énergie.), genre, gouvernance, environnement/changement climatique, moyens économiques inclusifs, croissance/réduction de la pauvreté, sécurité ;
- Expérience avérée dans l'analyse et le traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données ...) (minimum 2 expériences) ;
- Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger ;
- Bonne connaissance du Système des Nations Unies (SNU) au Niger.

Compétences et aptitudes

- Aptitude à mener des analyses approfondies et à parvenir à des conclusions pertinentes dans le domaine spécifique ;
- Capacité de faire preuve de discernement dans les tâches assignées et de travailler sous pression dans le respect des délais ;
- Excellente capacité de synthèse, de communication et de rédaction des documents ;
- Maîtrise des outils de collecte et d'analyse des données socio-économiques ;
- Excellentes compétences dans la conduite des enquêtes entretiens/interviews et dans le domaine de la facilitation.

Calendrier de l'évaluation

La mission de l'équipe de consultants durera 25 jours ouvrés qui sont détaillés comme suit :

Nombre de jours	Activités
02 jours	Revue documentaire et début d'élaboration de la méthodologie
02 jours	Consultations initiales à Niamey avec les informateurs clés et l'équipe du PNUD
10 jours	Travail de terrain et consultations avec les informateurs clés dans les localités de Baroua, Elhadji Mainari, Garin Dogo et N'Gagam
03 jours	Traitement, analyse et triangulation de données
03 jours	Rapportage provisoire
03 jours	Atelier de présentation du rapport final provisoire à Diffa.
02 jours	Rapportage final

Critères de sélection des offres

La sélection sera faite sur la base des critères d'offre technique et offre financière suivants :

Critères d'évaluation des candidats	Note maximale
Le/La Chef.f.e de mission, spécialiste de la stabilisation, paix et sécurité	
Qualifications académiques : Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (science de développement, sociologie, économie, démographie ...), sciences politiques, droits de l'homme ou tout autre domaine technique connexe.	10
Expérience professionnelle : Au moins 10 ans d'expérience pertinente et d'expertise avérée avec des processus de formulation, de revue ou d'évaluation de projets/programmes nationaux, multi-pays ou régionaux et dans l'un des domaines thématiques (Stabilisation, sécurité, cohésion sociale, gestion des conflits, droit de l'homme, etc.).	20
Expérience professionnelle dans l'évaluation de projets de développement (minimum 03 évaluations dont une avec l'une des agences du SNU) notamment dans les domaines de stabilisation, sécurité, cohésion sociale, droit de l'homme, gestion des conflits, etc.).	25
Qualité de la note méthodologique : Compréhension des TDR / méthodologie / calendrier de travail	45
Total	100
Le/La spécialiste des services sociaux de base/Moyens économiques	
Qualifications académiques : Un minimum de Master ou équivalent en sociologie, économie, santé, sciences de l'éducation ou tout autre domaine équivalent.	10
Expérience professionnelle : Au moins 7 ans d'expérience avérée dans le secteur social (Éducation, santé, eau et assainissement, énergie, moyens économiques, etc.).	20
Expérience professionnelle dans des missions similaires : Avoir une expérience dans la réalisation d'études similaires sur la formulation, la révision ou l'évaluation de projets et de programmes (au moins 2 missions similaires).	25
Qualité de la note méthodologique : Compréhension des TDR / méthodologie / calendrier de travail	45
Total	100

Proposition financière

Une proposition financière incluant (les honoraires, et tous les frais liés aux missions terrain dans la ville de Diffa et des quatre localités d'intervention). Pour permettre une meilleure appréciation du montant proposé, les soumissionnaires doivent détailler le montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages/déplacement, ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems et tous autres frais nécessaires à la réalisation de la présente évaluation.

Méthode d'évaluation des offres

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné).

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenus pour une analyse financière.

Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience des deux consultants, de la méthodologie de travail et de la proposition financière.

Soumission des offres

Soumission : Chaque consultant devra soumettre un dossier complet comprenant deux propositions (une technique et une financière).

La proposition technique doit contenir :

- Les copies des diplômes ;
- Les CV détaillés ;
- Une description détaillée de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme d'exécution de l'évaluation (10 pages maximum).
- Un exemple d'un rapport d'évaluation mené et écrit/produit par le consultant ;
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses électroniques.

* **Formulaire** : -http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

* **Information** : Toute candidature ne comportant pas au minimum une copie des diplômes, un CV détaillé, le formulaire P11 dûment rempli, une brève description de la méthodologie de travail, un exemple de rapport d'évaluation et une offre technique et financière sera rejetée.

Modalités de mise en œuvre

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

- a) **Commanditaires de l'évaluation** : le Senior Management du bureau pays du PNUD
1) fournir des conseils aux évaluateurs ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final. En tant que commanditaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un soutien stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe de consultants mandatée pour conduire l'évaluation. Le PNUD devra s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.
- b) **L'équipe de consultants**: L'équipe de consultants est appelée pour effectuer l'évaluation réelle, soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.
- c) **Co-gestionnaires de l'évaluation** : La chargée du Programme *Stabilisation* et la Spécialiste suivi évaluation du Programme Stabilisation au PNUD pour : 1) gérer les

arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le document d'approche méthodologique et le rapport d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

Ethique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation (<https://www.uneval.org/>) du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies. **Confidentialité et intérêts patrimoniaux**

L'équipe de consultants en charge de l'évaluation ne doit pas, pendant la durée ou après la fin de la mission, divulguer des informations exclusives ou confidentielles relatives à l'évaluation ou au gouvernement sans consentement écrit préalable. Les droits de propriété sur tous les documents et pièces établis par l'équipe de consultants dans le cadre de la mission deviennent et restent la propriété du PNUD. Cette mission sera administrée PNUD et toutes les règles, politiques et procédures pertinentes de cette agence s'appliqueront.

Annexe 1 : Théorie de changement

La théorie du changement du projet est formulée ci-après :

Si...

- Un ensemble complet et simultané d'interventions de stabilisation (sur les mécanismes de sécurité, la réhabilitation des infrastructures sociales et productives, sur la fourniture de services essentiels et le soutien aux moyens de économiques) est fourni ;
- Les comités de stabilisation communautaires facilitent la coopération inclusive entre le gouvernement et la communauté ; Et en supposant que ...
- Les forces de sécurité nationales et régionales maintiennent un niveau minimum de sécurité dans les localités d'intervention et les zones environnantes ;
- Le gouvernement (national ou infranational) affecte et maintient un nombre suffisant d'administrateurs civils et de personnel chargé de l'application de la loi dans les zones d'intervention ;
- Des ressources financières suffisantes sont disponibles pour mettre en œuvre le Programme Stabilisation à grande échelle ;
- Il existe un accord entre les acteurs de la stabilisation, du redressement, de la consolidation de la paix et du développement sur la poursuite du soutien après les interventions de stabilisation fondamentales ;

Alors...

- La sécurité dans les communautés est raisonnablement restaurée ;
- Les populations des localités d'intervention de la stabilisation ont accès aux services sociaux essentiels, tels que la santé, l'éducation, l'eau et l'énergie ;
- L'économie locale est stimulée, et les populations, y compris les jeunes et les femmes, bénéficient d'opportunités économiques à court et moyen terme ;

Et

- Les bases sont posées pour un transfert d'action aux acteurs de la consolidation de la paix et du développement ;
- Les fondations auront été posées, et des progrès modestes auront été réalisés pour améliorer/renforcer le pacte social

Les hypothèses sous-jacent la théorie du changement sont les suivantes :

- Un nombre suffisant d'éléments des Forces de Défense et de Sécurité est déployé par l'Etat dans les zones d'intervention, reste présent et renforce les relations de confiance avec les communautés qu'il soutient ;
- Les communautés ciblées acceptent volontairement leur retour dans leurs localités d'origine ou les zones de retour ;
- Toutes les parties prenantes au processus sécuritaire sont motivées et disposées à assurer leurs rôles et à coordonner les activités de prévention et d'intervention ;
- Les actions envisagées dans le cadre de la stabilisation immédiate suffisent à restaurer ou à renforcer le pacte social entre l'État et les communautés ;
- Les partenaires en charge des programmes humanitaire, de stabilisation, du relèvement et du développement acceptent le principe de l'appropriation par l'État de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation;
- La région du bassin du lac Tchad continue de bénéficier de l'attention et des ressources de ses États et de la communauté internationale ;

- La région du bassin du lac Tchad est mieux reliée aux marchés sous-régionaux et internationaux, et les barrières commerciales internationales sont réduites ;
- Les chefs traditionnels et les leaders religieux soutiennent les efforts de stabilisation menés par le Gouvernement ; et
- Les communautés s'approprient et contribuent aux initiatives locales de stabilisation, de relèvement et de développement.

Annexe 2 : Modèle de rapport d'évaluation

- 1) Titre
 - Titre de l'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation Nom du/des consultant(s)
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements
- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Résumé analytique (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Résultats et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
- 12) Enseignements tirés
 - Sous-section spécifique y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Matrice d'évaluation et instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation, etc.)
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Liste des documents d'aide révisés
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions et présentant les progrès réalisés vers les produits, les cibles et objectifs relatifs aux indicateurs établis
 - Cartographie des interventions prenant en compte les cibles, les zones et les activités Code de conduite signé par les évaluateurs.

Annexe 2 : Matrice d'évaluation et instruments de collecte des données

D'après les critères d'évaluation et principales questions d'orientation déjà données dans le TDR, nous avons élaboré une matrice d'évaluation avec des questions pertinentes. Cette matrice d'évaluation est conçue comme un guide pour l'évaluation et s'aligne sur les objectifs spécifiques décrits dans les TDR, en se concentrant sur l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la cohérence et de la durabilité du projet en utilisant les critères de l'OCDE/CAD.

PERTINENCE : Dans quelle mesure la Facilité demeure-elle nécessaire et d'actualité ?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Dans quelle mesure la conception du projet est-elle pertinente au regard de la théorie du changement ?	Alignement des objectifs du projet sur les hypothèses de la théorie du changement	Examen des documents (documents de conception du projet, théorie du changement) ; entretiens avec des informateurs clés	Documents du projet ; personnel du PNUD ; directions des services techniques
Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins et aux priorités de la région de Diffa ?	Niveau d'alignement sur les priorités régionales et nationales (sécurité, services de base, développement économique)	Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Quels sont les facteurs qui ont facilité ou entravé la conception et la mise en œuvre du projet ?	Identification des facteurs favorables et défavorables	Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Personnel du PNUD, directions des services techniques
Comment le Fonds de stabilisation aborde-t-il les risques liés au changement climatique spécifiques à la région de Diffa (par exemple, la sécheresse, la désertification ou les conditions météorologiques extrêmes) ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Les objectifs du projet sont-ils alignés sur les stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du Niger ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

Dans quelle mesure le projet tient-il compte des vulnérabilités liées au climat qui affectent les moyens de subsistance et la stabilité sociale dans la région ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
--	--	---	--

EFFICACITE : Dans quelle mesure les systèmes de gestion de la Facilité sont-ils efficaces?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ? (sécurité, services et ressources économiques)	Progrès vers les résultats 1, 2, 3 (sécurité, services de base, ressources économiques)	Examen des documents, enquêtes sur les connaissances des clients, discussions avec des groupes cibles, visites sur place, Entretiens avec des informateurs clés KIIs,	Rapports de projet, bénéficiaires, personnel du PNUD, autorités locales
Quel a été l'impact du projet sur les populations cibles ?	Changement dans la sécurité, l'accès aux services et la stabilité économique des bénéficiaires	Discussions des groupe ciblées, observations sur le terrain, examen des données de suivi	Bénéficiaires, directions des services techniques, autorités locales, documents du projet
Quelles mesures d'adaptation ont été prises au cours de la mise en œuvre ?	Nombre et nature des mesures d'adaptation, perception des parties prenantes	Entretiens avec des informateurs clés, discussions des groupes ciblées	Personnel du PNUD, autorités locales,
Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de renforcer la résilience des communautés de Diffa face au changement climatique, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de la sécurité alimentaire ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Quelles mesures concrètes ont été prises pour atténuer l'impact du changement climatique et comment		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

ont-elles contribué aux objectifs du projet ?			
Des pratiques ou des technologies intelligentes sur le plan climatique ont-elles été intégrées dans les interventions ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Dans l'affirmative, comment ont-elles amélioré les résultats pour les bénéficiaires ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

EFFICIENCE : Quel rapport peut-il être établi entre ressources investies et résultats obtenus ?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Le projet a-t-il été mis en œuvre de manière rentable ?	Comparaison entre le budget et les dépenses, coût par produit	Examen des documents (rapports financiers, budgets) ; Entretiens avec des informateurs clés	Rapports financiers du PNUD, personnel du projet
Les ressources (humaines, financières, techniques) ont-elles été utilisées efficacement pour atteindre les résultats du projet ?	Efficacité de l'affectation et de l'utilisation des ressources, respect des délais de mise en œuvre des projets	Entretiens avec des informateurs clés, examen des documents	Personnel du projet, direction du PNUD, partenaires gouvernementaux
Les mesures d'adaptation au changement climatique ont-elles été mises en œuvre de manière rentable ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Le projet a-t-il exploité efficacement les ressources ou les partenariats existants (par exemple, avec des organisations axées sur le climat) pour faire face aux risques climatiques de manière opportune et efficace ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

COHERENCE : Comment les interventions de la Facilité s’insèrent-elles dans le cadre du Nexus Humanitaire-Développement et Paix ?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Dans quelle mesure le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et les autres initiatives du PNUD ?	Alignement sur les stratégies nationales et régionales (CBLT, SRS) et coordination avec des initiatives similaires	Entretiens avec des informateurs clés, examen des documents	Personnel du PNUD, autorités locales, autres agences des Nations unies
Dans quelle mesure le projet s'intègre-t-il dans d'autres efforts de développement et de stabilisation ?	Niveau de coordination avec d'autres projets de stabilisation	Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées	Personnel du PNUD, bénéficiaires, autorités locales, partenaires de développement
Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur d'autres initiatives régionales, nationales ou internationales visant à l'adaptation au changement climatique ou à la réduction des risques de catastrophe ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
L'approche du Fonds de stabilisation en matière de changement climatique est-elle compatible avec les interventions humanitaires et de développement plus larges dans la région ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

DURABILITE : Dans quelles mesures les avantages qui ont résulté vont-ils se poursuivent au national grâce à une appropriation, un engagement, un financement et une volonté adéquats du gouvernement nigérien ?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Quels mécanismes ont été mis en place pour assurer la durabilité des résultats du projet ?	Présence de plans de durabilité, d'efforts de renforcement des capacités, d'appropriation par la communauté	Entretiens avec des informateurs clés, examen des documents	Autorités locales, personnel du PNUD, dirigeants communautaires

Dans quelle mesure la gouvernance locale et les mécanismes communautaires ont-ils été renforcés ?	Niveau d'implication de la communauté dans les processus de gouvernance et de prise de décision	Discussions avec des groupes ciblées, Entretiens avec des informateurs clés, examen des documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales
Existe-t-il des risques pour la durabilité des résultats du projet ?	Identification des risques et des mesures d'atténuation	Entretiens avec des informateurs clés, Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Quelles sont les stratégies mises en place pour garantir que les mesures d'adaptation au changement climatique se poursuivront après la fin du projet ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Comment le projet a-t-il contribué à la résilience climatique à long terme des communautés locales ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Les institutions et les communautés locales sont-elles équipées pour gérer les risques climatiques futurs sans soutien extérieur ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, Documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

Thèmes transversaux : Comment les principes de programmation des Nations Unies, y compris le genre, l'approche "Ne laisser personne de côté" (LNOB), le principe de l'innocuité la localisation, et les droits de l'homme, ont-ils été intégrés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation du projet au Niger ? Y a-t-il eu des effets indésirables ?

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Dans quelle mesure le projet a-t-il pris en compte les approches fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme ?	Inclusion des femmes et des groupes vulnérables dans les activités du projet et la prise de décision	Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées, examen des documents	Personnel du PNUD, bénéficiaires (femmes et groupes vulnérables), autorités locales, personnel du PNUD

Le projet a-t-il été sensible à la dynamique des conflits dans la région ?	Interventions sensibles aux conflits et mesures d'atténuation des risques	Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées	Autorités locales, personnel du PNUD, bénéficiaires
Comment le projet intègre-t-il l'adaptation au changement climatique dans des efforts plus larges en matière de genre, de sensibilité aux conflits et de droits de l'homme ?	?	Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Comment les communautés locales et les groupes vulnérables (par exemple, les femmes, les jeunes, les éleveurs) sont-ils impliqués dans la planification et la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD
Le projet a-t-il contrôlé ou suivi l'impact du changement climatique sur les droits de l'homme, en particulier l'accès à l'eau, à la nourriture et à des environnements de vie sûrs ?		Entretiens avec des informateurs clés, discussions avec des groupes cibles, examen de documents	Bénéficiaires, documents du projet, autorités locales, personnel du PNUD

Leçons tirées et recommandations

Question d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données
Quels sont les principaux succès et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?	Identification des bonnes pratiques et des défis	Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées, examen des documents	Parties prenantes du projet, bénéficiaires

<p>Quelles recommandations peuvent être formulées pour la programmation future ?</p>	<p>Recommandations pratiques et prospectives</p>	<p>Entretiens avec des informateurs clés, Discussions avec des groupes ciblées</p>	<p>Bénéficiaires, personnel du PNUD, autorités locales</p>
--	--	--	--

Annexe 3 : Grille d'observation

- L'état d'avancement des chantiers ;
- L'état des infrastructures finalisées ;
- Les positions géographiques des infrastructures ;
- La contribution des infrastructures dans la lutte contre le changement climatique ;
- L'exposition des infrastructures aux aléas climatiques dont la crue de la Komadougou ;
- L'appropriation et l'utilisation des infrastructures réalisées par les bénéficiaires ;
- L'adaptabilité des infrastructures aux exigences culturelles et au besoin d'inclusion des personnes en situation d'handicap ;

Annexe 4 : Guides d'entretien

1. Guide d'entretien adressé aux responsables de la Facilité et l'équipe de mise en œuvre du PNUD

Les différentes interventions du projet dans la localité

- Sur la sécurité
- Les infrastructures sociales de base
- Appui à la population retournée
- Appui à l'administration

Pertinence

- Les réponses du projet aux priorités régionales et locales
- La prise en compte des risques liés au changement climatique (par exemple, la sécheresse, la désertification ou les conditions météorologiques extrêmes) par le projet dans la région de Diffa
- L'alignement des objectifs du projet aux stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du Niger
- La prise en compte des vulnérabilités liées au climat qui affectent les moyens de subsistance et la stabilité sociale dans la région par le projet
- Les facteurs qui ont facilité ou entravé la conception et la mise en œuvre du projet

Efficacité

- L'atteinte des résultats escomptés (sécurité, services sociaux de base et appuis économiques) par le projet ;
- Effet des interventions du projet sur les populations cibles ;
- Le renforcement par le projet de la résilience des communautés de Diffa face au changement climatique, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de la sécurité alimentaire
- Les mesures concrètes prises pour atténuer l'impact du changement climatique et leur contribution dans l'atteinte des objectifs du projet
- Les mesures d'adaptation ont été prises au cours de la mise en œuvre

Efficience

- La rentabilité du projet
- L'utilisation des ressources (humaines, financières, techniques) dans l'atteinte des résultats du projet
- La rentabilité des mesures d'adaptation au changement climatique
- L'exploitation des ressources ou des partenariats existants (par exemple, avec des organisations axées sur le climat) pour faire face aux risques climatiques

Cohérence

- La cohérence du projet par rapport aux politiques nationales et les autres initiatives du PNUD ;
- L'intégration du projet dans d'autres efforts de développement et de stabilisation ;
- L'alignement du projet aligné sur d'autres initiatives régionales, nationales ou internationales visant à l'adaptation au changement climatique ou à la réduction des risques de catastrophe

- La compatibilité de l'approche du Fonds de stabilisation en matière de changement climatique avec les interventions humanitaires et de développement plus larges dans la région

Durabilité

- Les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité des résultats du projet
- Le renforcement de la gouvernance locale et les mécanismes communautaires à la suite des interventions du projet
- Les risques pour la durabilité des résultats du projet
- Les stratégies mises en place pour garantir la poursuite des mesures d'adaptation au changement climatique après la fin du projet
- La contribution du projet à la résilience climatique à long terme des communautés locales
- L'équipement des institutions et des communautés locales pour gérer les risques climatiques futurs sans soutien extérieur

Thèmes transversaux : Genre, sensibilité aux conflits, droits de l'homme

- La prise en compte des approches fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme par le projet ;
- La sensibilité du projet aux conflits dans la région ;
- L'intégration par le projet de l'adaptation au changement climatique dans des efforts plus larges en matière de genre, de sensibilité aux conflits et de droits de l'homme ;
- L'implication des communautés locales et les groupes vulnérables (par exemple, les femmes, les jeunes, les éleveurs) dans la planification et la prise de décision en matière d'adaptation au changement climatique
- Le contrôle du projet ou son suivi de l'impact du changement climatique sur les droits de l'homme, en particulier l'accès à l'eau, à la nourriture et à des environnements de vie sûrs

Leçons tirées et recommandations

- Les principaux succès et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet
- Les recommandations pour la programmation future

2. Guide d'entretien adressé à la population locale et aux CLS

Les différentes interventions du projet dans la localité

- Sur la sécurité
- Les infrastructures sociales de base
- Appui à la population retournée
- Appui à l'administration

La mise en œuvre du projet

- Son implication dans l'identification des besoins locaux
- Son implication dans la réalisation des interventions du projet dans la localité
- Son implication dans le suivi et évaluation des interventions du projet dans la localité

Pertinence

- Les réponses du projet aux priorités locales

- La prise en compte des risques liés au changement climatique (par exemple, la sécheresse, la désertification ou les conditions météorologiques extrêmes) par le projet dans la localité
- La prise en compte des vulnérabilités liées au climat qui affectent les moyens de subsistance et la stabilité sociale dans la localité par le projet

Efficacité

- L'atteinte des résultats escomptés (sécurité, services sociaux de base et appuis économiques) par le projet dans la localité ;
- Effet des interventions du projet dans la localité ;
- Le renforcement par le projet de la résilience des communautés locales face au changement climatique, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de la sécurité alimentaire

Durabilité

- Les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité des résultats du projet
- Le renforcement de la gouvernance locale et les mécanismes communautaires à la suite des interventions du projet
- Les risques pour la durabilité des résultats du projet
- Les stratégies mises en place pour garantir la poursuite des mesures d'adaptation au changement climatique après la fin du projet

Thèmes transversaux : Genre, sensibilité aux conflits, droits de l'homme

- La prise en compte des approches fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme par le projet ;
- La sensibilité du projet aux conflits dans la région ;

7. Leçons tirées et recommandations

- Les principaux succès et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet
- Les recommandations pour la programmation future

3. Guide d'entretien adressé aux autorités régionales et locales actuelles et anciennes

Les différentes interventions du projet dans la localité

- Sur la sécurité
- Les infrastructures sociales de base
- Appui à la population retournée
- Appui à l'administration

La mise en œuvre du projet

- L'implication de l'autorité dans l'identification des besoins de la population
- L'implication de l'autorité dans la réalisation des interventions du projet
- L'implication de l'autorité dans le suivi et évaluation des interventions du projet

Pertinence

- Les réponses du projet aux priorités régionales et locales

- La prise en compte des risques liés au changement climatique (par exemple, la sécheresse, la désertification ou les conditions météorologiques extrêmes) par le projet dans la région de Diffa
- L'alignement des objectifs du projet aux stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du Niger
- La prise en compte des vulnérabilités liées au climat qui affectent les moyens de subsistance et la stabilité sociale dans la région par le projet

Efficacité

- Effet des interventions du projet sur les populations cibles ;
- Le renforcement par le projet de la résilience des communautés de Diffa face au changement climatique, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la gestion de l'eau et de la sécurité alimentaire

Cohérence

- La cohérence du projet par rapport aux politiques nationales et les autres initiatives du PNUD ;
- L'intégration du projet dans d'autres efforts de développement et de stabilisation ;
- L'alignement du projet aligné sur d'autres initiatives régionales, nationales ou internationales visant à l'adaptation au changement climatique ou à la réduction des risques de catastrophe
- La compatibilité de l'approche du Fonds de stabilisation en matière de changement climatique avec les interventions humanitaires et de développement plus larges dans la région

Durabilité

- Le renforcement de la gouvernance locale et les mécanismes communautaires à la suite des interventions du projet
- Les risques pour la durabilité des résultats du projet
- Les stratégies mises en place pour garantir la poursuite des mesures d'adaptation au changement climatique après la fin du projet
- La contribution du projet à la résilience climatique à long terme des communautés locales
- L'équipement des institutions et des communautés locales pour gérer les risques climatiques futurs sans soutien extérieur

Thèmes transversaux : Genre, sensibilité aux conflits, droits de l'homme

- La prise en compte des approches fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme par le projet
- La sensibilité des interventions du projet aux conflits dans la région

Leçons tirées et recommandations

- Les principaux succès et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet
- Les recommandations pour la programmation future

4. Guide d'entretien adressé aux directions régionales des services techniques de l'Etat: Santé Publique; Education; Agriculture; Elevage;

Hydraulique; Urbanisme

Les interventions du projet

- Les interventions en lien avec les domaines d'intervention de la direction régionale

La mise en œuvre du projet

- L'implication de la direction dans l'identification des besoins de la population
- L'implication de la direction dans la réalisation des interventions du projet
- L'implication de la direction dans le suivi et évaluation des interventions du projet

Pertinence

- Les réponses du projet aux priorités régionales et locales
- La prise en compte des risques liés au changement climatique (par exemple, la sécheresse, la désertification ou les conditions météorologiques extrêmes) par le projet dans la région de Diffa
- L'alignement des objectifs du projet aux stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation du changement climatique du Niger
- La prise en compte des vulnérabilités liées au climat qui affectent les moyens de subsistance et la stabilité sociale dans la région par le projet

Efficacité

- Effet des interventions du projet sur la population

Cohérence

- La cohérence du projet par rapport aux politiques nationales et les autres initiatives du PNUD ;
- L'intégration du projet dans d'autres efforts de développement et de stabilisation ;
- L'alignement du projet sur d'autres initiatives régionales, nationales ou internationales en lien avec les prérogatives de la direction régionale

Durabilité

- Les risques pour la durabilité des résultats du projet
- Les stratégies mises en place pour garantir la durabilité des réalisations du projet après sa fin
- L'équipement des institutions et des communautés locales pour gérer les réalisations du projet

Thèmes transversaux : Genre, sensibilité aux conflits, droits de l'homme

- La prise en compte des approches fondées sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme par le projet
- La sensibilité des interventions du projet aux conflits dans la région

Leçons tirées et recommandations

- Les principaux succès et enseignements tirés de la mise en œuvre du projet
- Les recommandations pour la programmation future

Annexe 5 : Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités

1. Bureau national du PNUD à Niamey et Bureau régional à Diffa

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Albachir	Aziza	Coordonnatrice du projet
ElFakkaoui	Imane	Responsable de Suivi et Evaluation
Abdou	Chafai Sayadi	Analyste Programme
Moustapha	Abdourahamane Mamane	Ingénieur génie civil
Hotahirisoa	Miorafahasoavana	Analyste Programme
Mahamadou	Ousmane	Assistant Programme chargé des Affaires Sociales
Abdou	Hassane	Chauffeur

2. Autorités et fonctionnaires du gouvernement du Niger au niveau national (Niamey) et régional (Diffa)

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Kaka	Issaka	DR Elevage
Sani	Maman	DR Urbanisme
		DREN DEP
		DREN Adj
Kimé	Abba Malan	DR Hydraulique
		DRA
Ousseini	Amadou	Directeur DRSP
Ibrahim	Mamadou	AD DRSP
Rabiou	Abdou	Chef Division Infrastructure DR Hydraulique
		Préfet Diffa
Dalima	Harouna	Commandant Garde Nationale Diffa
Madougou		Chef adjoint financier de la GNN Diffa
Aboukar	Boulama	AD Gueskerou

3. Anciens responsables

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Korodji	Dala	Ex Président Conseil Régional Diffa
	Haidara	Ex Coordinateur Programme Stabilisation
		Ex Maire de Bosso
		Ex Préfet de Bosso
		Ex Maire de N'Gueskérou

4. Membres de la communauté locale/responsables dans les zones d'intervention BAROUA

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Mamadou	Isa Bubu	CLS
Bintou	Malam	Membre d'un groupement de femmes
Fanta	Mani	Membre d'un groupement de femmes
Yakaka	Ari Kaou	Membre d'un groupement de femmes
Yakoura	Elh Ibrahim	Membre d'un groupement de femmes
Lawan	Boulama Abba Kà	Membre d'un groupement de jeunes
Moustapha	Koutalé	Membre d'un groupement de jeunes
		Chef du village 1
		Chef du village 2

5. Membres de la communauté locale/responsables dans les zones d'intervention N'Gagam

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Abdou	Bagale Boulama	Chef de village N'Gagam
Nouhou	Hadiza	Sage-Femme
3 hommes		Membres de groupements des hommes
Hadi	Ousmane	Membre de groupements des femmes
Yaou	Malam Kiari	Membre de groupements des femmes
Balou	Kiari	Membre de groupements des femmes

6. Membres de la communauté locale/responsables dans les zones d'interventions Al-Bourdj

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Issa	Amadou	Membre de groupements des hommes (peul)
Boucar	Hamidou	Membre de groupements des hommes (peul)
Adamou	Elh Maman	Membre de groupements des hommes (peul)
Ahmad	Abdallah	Membre de groupements des hommes (arabe)
Mohamed	Moussa	Membre de groupements des hommes (arabe)
Youssouf	Ahmad	Membre de groupements des hommes (arabe)
Mariam	Bichara Ibrahim	Membre de groupements des femmes (arabe)
Saoudé	Maman	Membre de groupements des femmes (peul)

7. Membres de la communauté locale/responsables dans les zones d'intervention Elhadji Mainari

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Idrissa	Raouda	Responsable CSI
Malam Boucar	Dotti	Membre de groupements de jeunes
Chérif	Abba Kiari	Membre de groupements de jeunes
Idrissa	Bilal	Membre de groupements de jeunes

8. Membres de la communauté locale/responsables dans les zones d'intervention Tam

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Moustapha	Mainou	Chef du village
Moussa	Mainou	Membre de groupements de jeunes
Adam	Bilal	Membre de groupements de jeunes
Ari	Bounou	Membre de groupements de jeunes
6 femmes		Membre de groupements de femmes

9. Agences de l'ONU au niveau régional (Diffa)

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Tabdi	Djalidi	Charge de Programme HCR

10. Organisations non gouvernementales ONG et organisations communautaires OCB

Nom	Prénom	Rôle/bureau
Kyari	Abba	Groupement 3K

Annexe 6 : Les réalisations de la Facilité en fonction de ses trois volets d'intervention : sécurité, infrastructures sociales de base et l'appui à l'insertion économique des retournés.

Depuis sa mise en œuvre en 2019, la Facilité a réalisé diverses interventions auprès de ses populations cibles réparties dans dix localités de la région de Diffa. Les réalisations ont concerné trois volets qui sont en lien avec les objectifs du projet. En visant la restauration de la sécurité dans ses zones interventions, la Facilité a appuyé la Garde Nationale du Niger (GNN) en divers matériels. Par la suite, le projet a réhabilité et/ou réalisé diverses infrastructures sociales ce qui a permis le retour des milliers de personnes. Enfin, il a accompagné ces dernières avec divers appuis économiques.

1. Dans le volet sécuritaire

Comme le stipule son premier objectif spécifique, la Facilité vise *la stabilisation immédiate des zones affectées par l'insécurité et les conflits*. La pertinence de cet objectif réside dans la vulnérabilité des communautés aux infiltrations et aux attaques continues des groupes terroristes et des bandits armés. Ainsi, plusieurs interventions sont réalisées afin d'améliorer la sécurité dans les zones affectées par l'insécurité, de rendre opérationnels et garantir les services sociaux les plus essentiels, et de soutenir les moyens d'existence des populations. L'instauration d'une sécurité dans les zones d'interventions reste la condition *sine qua non* pour la mise en œuvre des interventions de la Facilité.

Le projet a appuyé la Garde Nationale du Niger en lui fournissant divers matériels. A titre illustratif, cinq positions et détachements de la GNN ont ainsi bénéficié d'appui logistique avant le Coup d'État du 26 juillet 2023 : Garin Dogo, N'Gagam, Kablewa, Bosso et Baroua. Ces positions et détachements mobiles ont été ainsi soutenus à travers un appui fourni entre 2020 et 2022, et au premier semestre 2023, composé principalement de matériel roulant, d'équipements de communication et de protection, comme le détaille le Tableau suivant :

Tableau : Liste des équipements fournis à l'Unité de la GNN de la région de Diffa de 2020 à 2024

Matériels	Nombre
Véhicules monocabine équipés HF/VHF	30
Ambulances équipés HF/VHF	02
Véhicules Garage mobiles	03
Casques et gilets balistique	360
Barrières en gabion	132
Station VHF	2
Portatif VHF	318
Téléphones satellitaires	20
Thuraya Données	02
2 laptops rigide Panasonic	02
Laptops	06
Desktops	50
GPS Garmin	30
Batteries solaires	05
Remorques d'éclairage mobile (solaire)	12
Trousses individuelles de premiers secours (IFAK)	500

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

Cependant, un écart s'observe entre les données des archives du commandement de la GNN de Diffa et celles de la Facilité sur les nombres des matériels fournis. A titre illustratif, le commandement assure avoir enregistré 30 véhicules toute catégorie confondue contre 35 annoncés par la Facilité.

A ces équipements fournis, d'autres n'ont pas encore été remis aux autorités. Il s'agit des tentes (76 unités), des tours d'éclairage mobile (28 unités) et des uniformes (500 sets). Par ailleurs, à la date du présent rapport, trois véhicules pick-up Incendie n'ont pas encore été expédiés au Niger par le fournisseur au PNUD.

Le coût de ces matériels s'élève à \$ 2 262 515,09, soit environ, soit 14,82% du budget global du projet qui est de \$ 15 264 603. Cette importante somme témoigne de la place de la sécurisation des zones dans l'atteinte des objectifs de la Facilité.

2. Volet infrastructure

En plus de la sécurisation des zones d'interventions, la Facilité vise également la fourniture en infrastructures sociales de bases permettant d'assurer un environnement commode à la population retournée. A cela s'ajoute l'amélioration de la gouvernance locale en renforçant les capacités de l'administration et l'instauration d'un Etat de droit.

i. Appui à l'administration civile

La Facilité a rénové des infrastructures administratives et doté plusieurs services en matériels bureautiques et de travail. Comme l'illustre le tableau suivant, ce sont des dizaines de matériels qui sont ainsi fournis de 2020 à 2024 :

Tableau : Liste des équipements fournis à l'Administration de Diffa de 2020 à 2024

Matériels	Total
-----------	-------

Véhicules	04
Téléphones satellitaires	07
Laptops	07
Imprimantes	06
Photocopieuse	02
Imprimante Grand Format (A0)	01
Station totale	01
Télémètre Laser	01
GPS	02
Mobilier	Divers
Groupes électrogènes	02

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

Le gouvernorat de Diffa constitue la tête de la pyramide de la gouvernance de la région en ce qu'il est le premier représentant de l'Etat. Par ailleurs, c'est en son sein que réside le Comité de Technique Régional du projet Facilité. En visant sa rénovation, la Facilité l'a réhabilité en y construisant un bâtiment administratif. De plus, celui-ci est fourni en équipement mobilier, informatique et en dotant le service en véhicules administratifs. Ensuite, la Facilité a réhabilité entièrement la préfecture de Bosso en y construisant des bâtiments administratifs tout en fournissant les équipements nécessaires à son fonctionnement. Elle a également réhabilité la résidence du chef de canton de cette localité.

Enfin, la facilité a équipé certaines directions régionales chargées des suivis de réalisations des infrastructures. Ainsi que la Direction Régionale de l'Urbanisme a bénéficié des équipements bureautiques et des matériels de travail sur le terrain. Parmi ces appuis, on note la dotation en GPS, en imprimante grand format, ordinateurs de bureau, Télémètre Laser, un véhicule neuf, etc. Ces matériels ont renforcé considérablement ce service, ce qui lui permis d'assurer des missions de supervisions sur le terrain à l'issu desquelles des recommandations pertinentes sont faites à l'endroit des entreprises réalisant les travaux, au comité de pilotage et à l'équipe de mise en œuvre du PNUD.

Nonobstant, cet épisode, l'appui à l'administration par la Facilité a renforcé la présence et les capacités de l'Administration dans la région de Diffa. A cet appui s'ajoute un autre indispensable au bien être, celui de la santé.

ii. Les infrastructures sanitaires

Sur le plan sanitaire, la Facilité a procédé à la réhabilitation des centres de santé existants et non fonctionnels et à la construction des nouveaux centres dans ses zones d'interventions. Comme l'illustre le tableau N°4 une dizaine de centres de santé est concernée par les interventions de la Facilité. De plus, le projet a fourni des ambulances flambantes neuves et des produits pharmaceutiques à ces centres.

Tableau : Liste des dispensaires réhabilités et/ou construits de façon chronologique.

Localité	Réalisations infrastructurelles 1er semestre 2024	Réalisations Pré-2024
Bosso	N/A	Réhabilitation du dispensaire Électrification solaire du bâtiment Provision d'ambulance (janvier 2021)

		Provision de médicaments (2021)
Baroua	N/A	Réhabilitation du bâtiment / Construction du mur de clôture et de douze cabines de toilettes Provision d'ambulance (janvier 2021) Provision de médicaments (2021)
Toumour	N/A	Provision d'ambulance (avril 2022)
N'Gagam	Equipment (Mobilier) Électrification solaire	Construction de la maternité, du mur de clôture, du logement gardien et de douze cabines de toilettes Réhabilitation du bâtiment principal et logement Major Réalisation d'un forage solaire Provision d'ambulance (janvier 2021) Provision de médicaments (2021)
Garin Dogo	Électrification solaire	Réhabilitation/construction quatre (04) salles de classe et 12 toilettes à l'école de Garin Dogo. Provision d'ambulance (janvier novembre 2022)
Elhadj Mainari	Equipment (Mobilier) Électrification solaire	Construction d'un Centre de santé de type 2 normalisé.
Tam	N/A	Provision d'ambulance (janvier 2021) Provision de médicaments (2021)

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

Avec ce don, le nombre d'ambulance dans la zone d'intervention passe de 2 avant l'intervention à 8 en 2024, y compris dans les localités de Toumour et de Tam où les travaux des infrastructures n'ont pas été effectués.

Tableau : Rénovation et construction des centres de santé dans les zones d'intervention de la Facilité

Localités d'intervention	Type de CSI	
	Avant la mise en œuvre du projet	En 2024
Bosso	Type 2	Type 2 rénové
Baroua	Type 1 (Fermé)	Type 2
N'Gagam	Type 1 (Fermé)	Type 2
Garin Dogo	Maternité (Fermée)	Maternité rénovée
Elhadj Mainari	N/A	Type 2 construit
N'Guigmi (Zone)	Type 1	Type 1

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

iii. Les infrastructures scolaires

La Facilité a réalisé diverses interventions allant dans le sens de l'allègement du coût financier de la scolarisation à l'Etat du Niger. C'est ainsi qu'elle a réhabilité et construit une dizaine d'écoles dans ses zones d'intervention, comme le résume le tableau suivant :

Tableau : Liste des infrastructures scolaires réhabilitées/construites dans les localités d'intervention à Diffa

Commune	Localité	Nombre total d'écoles	Réalisations pré-2024
Bosso	Bosso	02 Primaire 02 Collège	Réhabilitation/construction de quatre (04) écoles à Bosso (École quartier, École Médersa, Collège Chétima Fidoma, Collège franco-arabe)
	Baroua	02 Primaire 01 Collège	Construction/Réhabilitation de l'école primaire conventionnelle (15 classes, 12 toilettes, mur de clôture) Réhabilitation (hors mur de clôture et toilettes) de l'école franco-arabe.
Gueskerou	N'Gagam	01 Primaire	Construction/Réhabilitation de l'école primaire de N'Gagam (7 classes, 12 toilettes, mur, logement gardien, mur de clôture).
	Garin Dogo	01 Primaire	Réhabilitation/construction quatre (04) salles de classe et 12 toilettes à l'école de Garin Dogo.

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

En termes de couverture, ces écoles bénéficient aux élèves des villages environnants aux localités où elles sont implantées (*cf* tableau N°7). C'est le cas à titre illustratif, des écoles primaires de Bosso qui accueillent les élèves de sept autres villages : Boulagana, Abadam, Blayi, Gogone, Tchoukoudjani, Gamgara, Mamouri et Blatoungour.

Tableau : *Les zones de couverture et nombre d'infrastructures réhabilitées et/ou construites*

Localité	Écoles	Zones de couverture	Nombre de salle de classe
Bosso	Écoles Primaires (02)	7 villages couverts : Boulagana, Abadam, Blayi, Gogone, Tchoukoudjani, Gamgara, Mamouri, Blatoungour	34 Matériaux définitifs 04 Paillotes (modèle structure évolutive)
Baroua	Écoles Primaires (02)	4 villages couverts : Baroua, Bargouyari, Baroua Gana, Moutchatchi,	17 Matériaux définitifs
N'Gagam	École Primaire (01)	2 villages couverts : N'Gagam, Goutoulou	07 Matériaux définitifs
Garin Dogo	École Primaire (01)	3 villages couverts : Guesséré, Fougouri, Garin Dogo	08 Matériaux définitifs 01 Paillotes (modèle structure évolutive)

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

iv. Éclairage des villages, une intervention doublement profitable

La Facilité s'est lancée dans l'éclairage des localités de ses zones d'intervention. Celui-ci a eu deux volets, l'éclairage public à travers l'installation des lampadaires et celui des ménages par la distribution des lampes solaires et des panneaux de recharge.

Ce sont plus de mille lampadaires qui sont repartis dans la région de Diffa par le projet Facilité. Ils sont repartis entre les villes de Diffa, de N'Guigmi et les villages des communes de Bosso, Toumour, Gueskerou et Maïné-Soroa. La répartition est faite proportionnellement au besoin de chaque localité, comme l'illustre le tableau ci-contre. Par cette intervention, ce sont environ 150.311 personnes, dont 52% de femmes, qui bénéficient d'un accès à une énergie propre et durable.

Tableau : Nombre de lampadaires installés par localité

Commune	Localité	Nombre de lampadaires installés
Bosso	Bosso	100
	Baroua	50
Toumour	Toumour	50
Gueskerou	N'Gagam	98
	Garin Dogo	65
	Elhadj Mainari	55
	Gueskerou	20
Mainé Soroa	Mainé Soroa	50
	Tam	50
N'Guigmi	N'Guigmi (Ville)	220
Kablewa	Kablewa	90
Diffa	Diffa (Ville)	202
Total des lampadaires installés		1.050

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

Par ailleurs, au-delà des allers de ces localités, les femmes ont également bénéficié des moyens d'éclairer leurs concessions. En effet, la Facilité a procédé à la distribution de lampes aux femmes chefs de familles. Au premier semestre 2024, 285 femmes ont reçu des kits individuels d'éclairage solaire et de recharge de téléphone. Ces kits constituent une solution durable pour que les bénéficiaires disposent d'un éclairage individuel dans leurs maisons, ce qui contribue à améliorer le sentiment de sécurité et à favoriser la vie sociale au sein du ménage.

En dehors de l'éclairage, la facilité a aussi fourni de l'eau à la population retournée.

v. Installation des infrastructures hydrauliques

La Facilité a procédé à la réhabilitation et/ou la réalisation des infrastructures hydrauliques solaires dans ses zones d'interventions. Dans l'ensemble, il en a réalisé neuf. A titre illustratif, l'année 2023 a connu la réalisation/réhabilitation de trois infrastructures hydrauliques solaires à Elhadj Mainari et à N'Gagam. Ces installations hydrauliques ont un impact direct sur la vie quotidienne de 42.477 personnes dans les trois localités²⁹, leur permettant d'accéder à une source d'eau potable fiable et durable.

Outre la fourniture en eau potable, la Facilité a apporté divers appuis directs à la population dans ses différentes zones d'intervention, ce qui a permis d'assurer un environnement propice au retour et à l'établissement de la population.

3. Appuis aux retournés

Comme inclus dans le troisième volet de ses interventions, le projet Facilité a appuyé les populations retournées. Ces appuis varient entre l'assistance dans la réhabilitation des logements et des marchés, la formation professionnelle, la distribution des intrants agricoles et des matériels de pêche, etc.

i. Appuis à la réhabilitation des logements

Avec le retour de la population, la Facilité a lancé l'initiative visant à les appuyer à réhabiliter leurs logements abandonnés pendant des années.

²⁹ Fonds pour la Stabilisation de la région du Bassin du Lac Tchad NIGER, *Rapport Semestriel au 30 juin 2024*

A titre illustratif, le village de Baroua fut abandonné en février 2015 avec l'attaque de grande envergure de Boko haram dans la région de Diffa. Celle-ci fut dirigée contre les villes Bosso et de Diffa. Si ces dernières ont résisté contre les assauts du groupe terroriste, Baroua fut vidé de sa population depuis lors. Il a fallu juin 2021 pour que la population regagne son terroir. Cependant, au retour, le village n'était que de nom. Au retour, aucune concession n'existait ; elles ont été détruites et/ou saccagées. Afin d'impliquer la population dans la réhabilitation des logements, le projet a adopté une approche innovante consistant à assister les personnes qui atteignent un niveau précis de la construction de leurs maisons. En effet, l'appui intervient lorsque la personne finit la construction des murs. Ainsi, la Facilité intervient pour assurer la toiture. Pour les personnes vulnérables, la Facilité encourageait d'abord la solidarité communautaire en sollicitant l'appui de leurs proches pour la construction de la première phase avant d'intervenir pour assurer la toiture.

ii. Appuis à l'insertion économique des retournés

Conformément à son volet appui à l'insertion économique, la Facilité a fourni divers appuis aux retournés. Il s'agit entre autres des recrutements sur les chantiers de constructions des infrastructures, des formations diverses, de l'appui au démarrage des activités génératrices de revenus (*cf* tableaux N°9 et 10) et des activités agricoles, de la construction des marchés, etc.

Tableau : *Les ménages cibles ayant bénéficié d'appuis économiques de la Facilité*

Indicateurs	Référence (2021)	Cible (2023)	Réalisé (2023)	Cible (2024)	Réalisé (2024)
Nombre de projets d'infrastructure productive remis en état ou construits.	4	5	5	10	5
Nombre de personnes bénéficiant d'un travail rémunéré (désagrégé par sexe et par âge)	717	300	1137 (35 femmes et 1.102 jeunes)	500	1157 (35 femmes et 1.122 jeunes)
Nombre de personnes bénéficiant d'une formation de courte durée et rapide (désagrégé par sexe et par âge)	30	800	84	1000	171
Nombre de personnes bénéficiant de subventions ou d'actifs productifs ou commerciaux (désagrégé par sexe et par âge)	40	100	0	300	1267

Source : Réalisé à partir des données du rapport d'activités du FSR juin 2024

Avec le lancement des constructions des infrastructures sociales de base (écoles centres de santé), la Facilité a procédé au recrutement des jeunes à travers ses prestataires chargés de la réalisation de telles infrastructures.

Tableau : *la liste des groupements appuyés par la Facilité*

Localité d'intervention	Nombre de groupements appuyés en 2024	Nombre de membres (femmes)
Baroua	10	783

N’Gagam	02	58
Elhadji Mainari	03	200
Tam	06	146
Total	21	1187

Source : Réalisé à partir des données du rapport d’activités du FSR juin 2024

C’est aussi dans le cadre de renforcement de capacité que la Facilité a assuré d’autres formations aux groupements féminins. En effet, six femmes appartenant aux groupements féminins appuyés à Diffa ont bénéficié d’une série de formation portant sur les techniques de fabrication de savon, de la teinture batik, des séances sur le leadership des femmes ainsi que sur la certification des produits. De plus, les femmes membres des groupements situés dans les zones communes rurales ont reçu divers appuis en intrants agricoles (matériels aratoires, pesticides, etc.) et des machines à coudre et des moulins à grains. Cela leur a permis de démarrer les activités jardinières.

Les groupements de femmes de Baroua ont également bénéficié d’un centre de transformation des produits locaux, dénommé « La Maison de la Femme » de Baroua. Réalisée en 2023, elle a été équipée et électrifiée au premier semestre 2024 pour permettre aux dix groupements de femmes, composés de 783 membres, de le rendre opérationnel. Ce centre offre des infrastructures et équipements (décortiqueuse, moulin, congélateur) adéquats pour la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, et constitue un lieu de travail, de formation et de socialisation pour les femmes.

Les hommes, en fonction des spécificités de leurs villages, ont aussi bénéficié des matériels de pêches (2021) et des entrants agricoles (2024).

Au-delà des appuis dans la production, la Facilité a également assisté la population retournée dans la commercialisation de leurs produits. En effet, elle a construit des marchés certains villages de ses zones d’intervention.

b. Questions transversales

La Facilité est intervenue afin de créer les conditions permettant l’inclusion de toutes les couches sociales. En effet, ses interventions sont ancrées sur les fondements d’une gouvernance inclusive et responsable, ainsi que sur l’égalité des sexes, l’autonomisation des femmes et des filles, et la satisfaction des besoins des groupes vulnérables afin de garantir que personne ne soit laissé pour compte.

De plus, cette inclusion s’observe dans la prise en compte des cultures locales dans la réalisation des infrastructures. Ainsi, on note la réalisation :

- Des infrastructures d’assainissement séparées pour les hommes et les femmes dans les dispensaires et les écoles, à une distance favorisant la préservation de la dignité et l’intimité ;
- Des hangars d’attente séparés dans le dispensaire d’Elhadj Mainari afin que les femmes soient plus confortables ;
- Des points d’eau à proximité des habitations, à des endroits éclairés, pour réduire le temps de collecte et améliorer la sécurité des femmes pendant les trajets ;
- Des lampadaires installés dans les endroits les plus visités, ce qui permet à tout un chacun de marcher la nuit ou de réaliser des activités économiques en toute sécurité ;
- Des rampes d’accès construites pour permettre aux personnes en situation de handicap d’utiliser les infrastructures éducatives et sanitaires ;

- De « la maison de femme » afin d'assurer aux femmes un espace de production, d'interaction et de socialisation ;

Sur le plan économique, les appuis en faveur des femmes ont été priorités à travers un soutien aux 21 coopératives de femmes créées dans les localités d'intervention, ainsi que des appuis individuels à des restauratrices et une plombière de Diffa. C'est le cas d'une restauratrice du village de N'Gagam qui a bénéficié d'un réfrigérateur, d'un panneau solaire et d'un conteneur servant de boutique.

Annexe 6 : Cartographie des interventions prenant en compte les cibles, les zones et les activités

Cartographie des interventions prenant en compte les cibles, les zones et les interventions

Localités	Interventions						
	Santé	Ecole	Sécurité	Appui éco	Lampadaires	Formations professionnelles	Infrastructures administratives
Bosso	1 CSI type 1 rénové en CSI de type 2 1 ambulance offerte Provision de médicaments	02 Primaires 02 Collèges réhabilités	Positons permanentes et des détachements mobiles de la GNN entre les deux localités	Appuis aux groupements féminins La réhabilitation et l'extension du marché à bétail	100	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques	Rénovation de la Préfecture et de la Résidence du chef du canton
Baroua	1 CSI type 1 rénové en CSI de type 2 1 ambulance offerte Provision de médicaments	02 Primaires réhabilités 01 Collège construit		800 jeunes ont bénéficié de kits de pêche Appuis aux groupements féminins La réhabilitation et l'extension du marché	50	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques Formations à l'endroit des groupements féminins pour la transformation de céréales Emplois temporaires offerts	

						aux jeunes de la localité	
Toumour	1 ambulance offerte				50	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques	
N'Gueskerou			Positons permanentes et des détachements mobiles de la GNN entre les quatre localités		20		
Elhadji Mainari	1 CSI de type 2 construit			Appuis aux groupements féminins et des jeunes en de kits de maraîchages	55		
N'Gagam	1 CSI type 1 rénové en CSI de type 2 1 ambulance offerte Provision de médicaments Réalisation d'un forage solaire	1 école primaire réhabilitée		272 jeunes ont bénéficié de kits de pêche Appuis aux groupements féminins et des jeunes en de kits de maraîchages	98	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques Formations à l'endroit des groupements féminins pour la transformation de céréales	

						Emplois temporaires offerts aux jeunes de la localité	
Garin Dogo	Maternité rénovée 1 ambulance offerte	1 école primaire réhabilitée		200 jeunes ont bénéficié de kits de pêche	65	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques Formations à l'endroit des groupements féminins pour la transformation de céréales Emplois temporaires offerts aux jeunes de la localité	
Diffa (ville)					202		Au gouvernorat : équipements mobiliers, informatiques, groupes électrogènes, et dotation en véhicules administratifs Directions régionales des services techniques de l'Etat : dotation en équipements mobiliers, informatiques, etc.

Tam	1 ambulance offerte			Appuis aux groupements féminins et des jeunes en de kits de maraîchages	50	Formation des jeunes sur les techniques de réalisation et de montage de systèmes solaires et photovoltaïques	
Mainé Soroa			Organisation des patrouilles mobiles de la GNN entre les deux localités		50		
Chétimari							
N'Guigmi	1 CSI de type 1 rénové		Positons permanentes et des détachements mobiles de la GNN entre les trois localités		220		
Kablewa					90		
Kintchandi							
Total	5 CSI 6 ambulances	6 écoles primaires 3 collèges			1050		

